



## II.1.2. La morphologie urbaine

Distinguer ce qui fut voie d'eau de ce qui fut voie de terre, constitue un défi voire une impossibilité (proche du paradoxe de l'œuf et de la poule)... C'est en analysant par élément, en posant des hypothèses, en comparant avec d'autres villes « d'eau », en cherchant à comprendre la nature-même du tissu que sont proposées certaines hypothèses.

#### METHODE D'APPREHENSION

Dans son article sur « le parcellaire binaire, modèle de parcellaire médiéval », G. SERAPHIN explique que peu de chercheurs se sont penchés sur l'histoire des formes urbaines médiévales.

« Les plans parcellaires actuels constituent la principale source documentaire permettant d'étudier les parcellaires médiévaux. Leur exploitation est évidemment soumise à réserves et suppose une **permanence des tracés qu'il convient de pouvoir estimer**. Cette permanence peut s'évaluer cependant par le croisement des données fournies par les plans cadastraux anciens dits napoléoniens, par les vestiges archéologiques en place et par les textes. »

Dans le cadre de notre analyse nous nous sommes appuyées sur ces cadastres bien sûr, mais aussi sur les vues aériennes qui nous renseignent notamment sur des différences de hauteur de toiture et peuvent ainsi indiquer la présence de murs qui ont pu être « effacés » des parcellaires du XIX<sup>ème</sup> et a fortiori du XXI<sup>ème</sup> siècle par regroupement de parcelles.

Pour ce qui concerne les vestiges archéologiques nous nous sommes basées :

- d'une part sur le Master de Coline POLO et sur les rapports de fouille réalisés et fournis par le service d'archéologie de François GUYONNET, Directeur du Patrimoine de l'Isle,
- d'autre part sur les découvertes glanées au hasard de nos journées de terrain pour ce qui concerne les intérieurs et plus systématiquement pour les indices et vestiges visibles depuis l'espace public et en façade.

#### VOIES D'EAU

L'influence de la Sorgue est un élément capital à L'Isle :

- sur le choix de l'implantation de l'homme (eau, pêche, île comme protection),
- sur le maintien de l'implantation et la formation d'un *vicus* : un pont sur la voie de Cavaillon à Carpentras,
- sur la forme de la ville : en zone marécageuse, il est nécessaire de creuser des canaux de drainage pour stabiliser et assécher le sol à la fois pour le cultiver et pour y bâtir. A cet effet on démultiplie les bras de la Sorgue,
- sur le développement de l'urbanisation : un lieu propice à l'implantation de moulins, générateurs d'industries et de commerces, et interagissant encore sur le réseau hydraulique pour l'adapter à ses besoins évoluant avec le temps,
- au fur et à mesure de l'histoire, les canaux sont couverts, déviés, utilisés en égouts, canalisés ou comblés, ils disparaissent sous les rues, sous les cours, mais laissent des traces dans le parcellaire et le bâti.

#### VOIES DE TERRE

Le réseau viarie est le résultat savant du tissage entre la « pétrification » des usages, des relations entre la ville et le territoire qui l'entoure (et à l'intérieur de celle-ci), et le réseau hydrographique qui l'a précédé et qui a été transformé par l'homme.

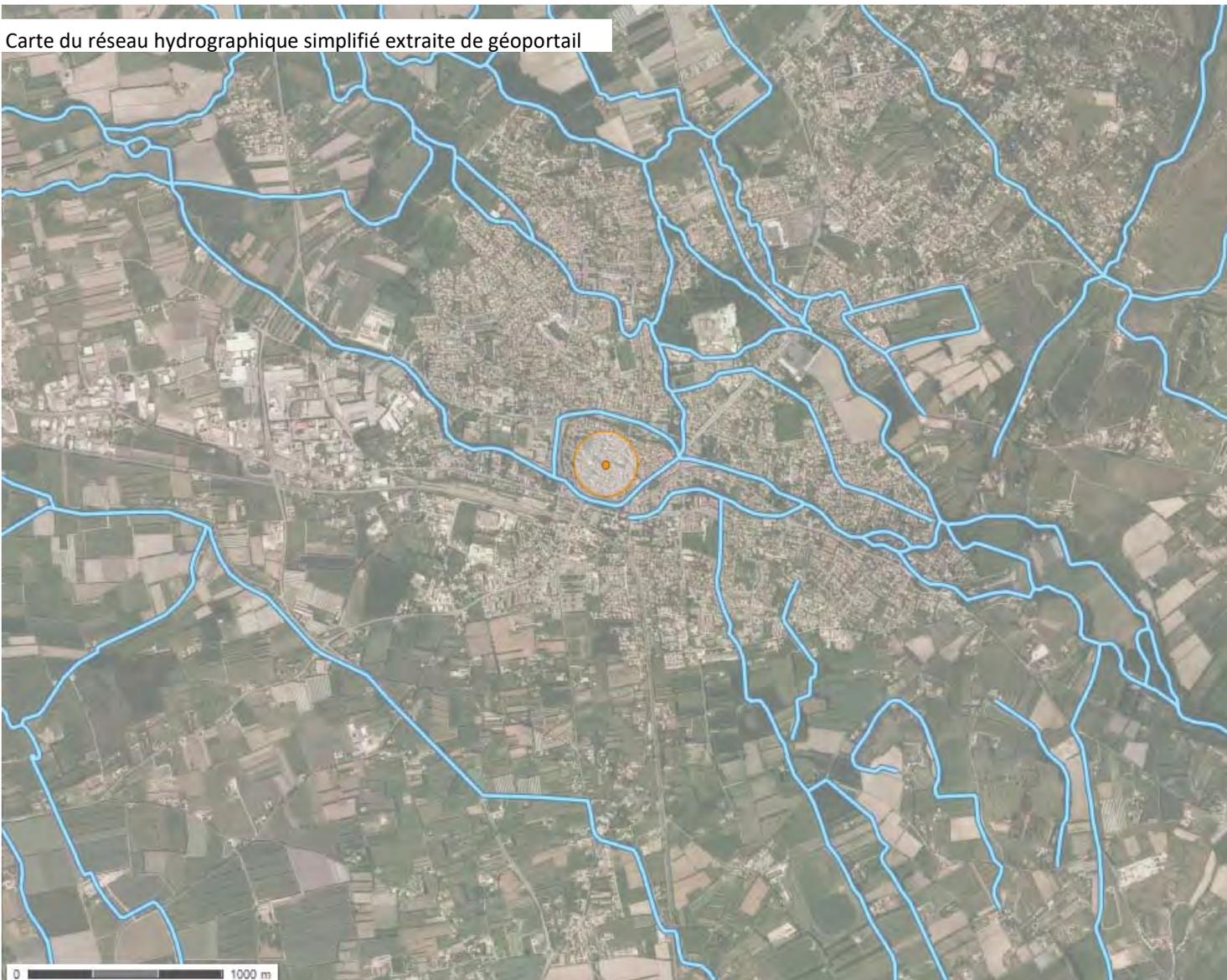
Nous tenterons de présenter non seulement une analyse de l'état existant, mais aussi d'évoquer les transformations que le réseau a pu subir au cours du temps. En effet l'état actuel présente des singularités qui nous ont questionnées.

Quelques hypothèses sont proposées qui devront être confirmées par des sources croisées : nous restons au stade du conditionnel.

L'intérêt nous semble être de poser la question et d'illustrer la mouvance pressentie du tissu urbain renouvelé sur le même territoire durant près de dix siècles.

« Les villes médiévales ont soigneusement utilisé tout un chevelu, à l'intérieur de leurs murailles, de ruisseaux, de bras de rivière, de canaux dont beaucoup ont été depuis couverts ou comblés. On a pu dire que les villes médiévales ont été autant de « Venise » (G. Du-by). Nombre de bourgs et de villes médiévaux se sont constitués aux dépens de terres « sauvages ». Cette période de l'histoire représente une révolution dans l'approche du territoire et elle a généré une quantité importante de défrichement de forêts et d'assèchement de marécages.

Carte du réseau hydrographique simplifié extraite de géoportail



### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### a) Eléments structurants de la forme urbaine

A l'Isle, il existe un point haut émergeant dont on peut supposer qu'il a accueilli les premières constructions en « dur ».

Les habitations originelles, qui dans la mémoire collective sont des cabanes de pêcheurs en bois, on leur imagine des pilotis ne préjugant pas de leur emplacement.

Dès lors qu'on veut cultiver le sol et construire « en dur » ce qui vraisemblablement n'arriva pas avant le XI<sup>ème</sup> siècle voir le XII<sup>ème</sup>, il faut réaliser des canaux de drainage du sol. L'espacement et la dimension de ces canaux dépend de la teneur en eau de la terre. La maille qui en résulte s'implante « parallèlement » aux bras naturels de la Sorgue qui sont sinueux. Dans les parties les plus larges de terre à assécher, les bras vont se dédoubler pour se regrouper quand le terrain se resserre.

Si l'on se réfère au vocabulaire du tissage, les bras de Sorgue ainsi créés et démultipliés vont constituer la chaîne du tissu urbain. Certaines voies de terre suivront naturellement ces voies d'eau (jusqu'à un gué par exemple). Les fils de la trame (fils passés perpendiculairement aux fils de chaîne) vont permettre de créer le tissu : voies composant réseau viaire et réseau secondaire de canaux.

On notera aussi que la dimension des parcelles souhaitées peut influencer l'espacement des canaux de drainage et que le découpage de parcelle a tendance à se faire en lanières.

## Comparaison de la superposition des réseaux viaire et hydrographique dans les parties rurales de l'Isle

Sur fond de cadastre napoléonien de 1828



On observe :

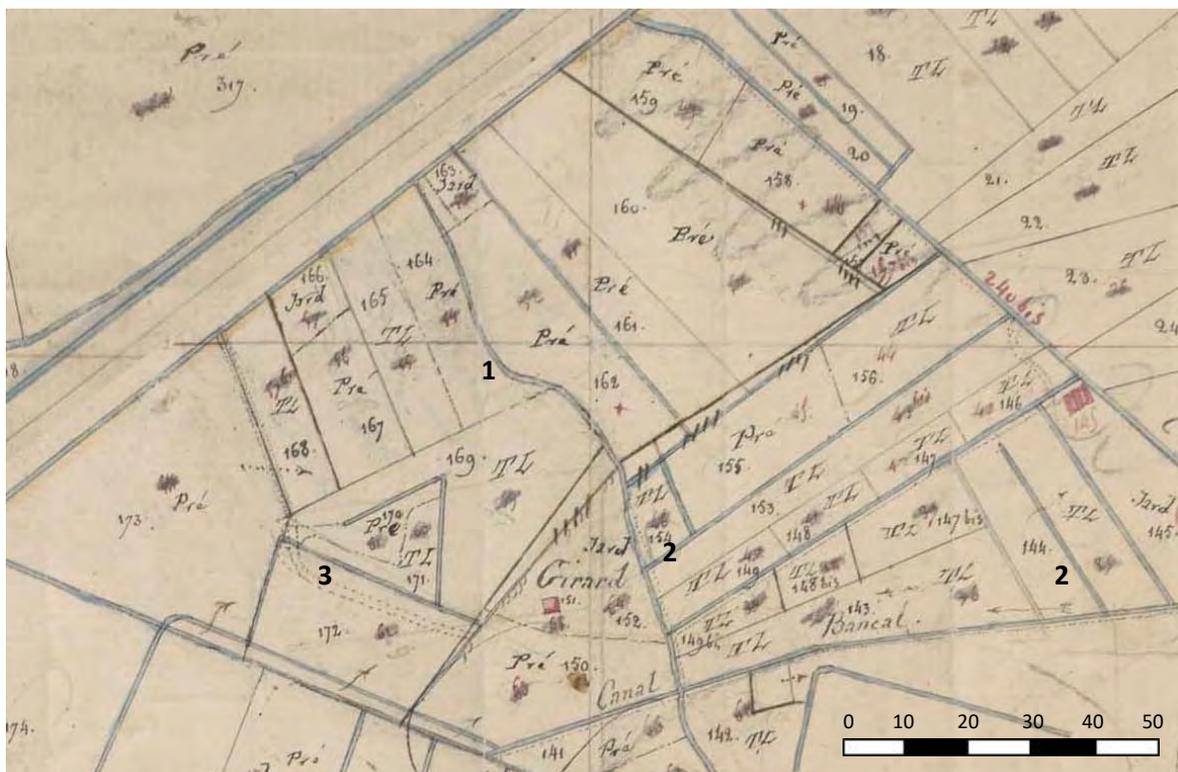
1/ le contraste entre :

- la sinuosité des bras de Sorgue préexistants
- la rectitude des canaux d'irrigation

2/ l'adaptation des directions de la trame bleue et de la trame parcellaire aux contextes (on peut aboutir à une réelle complexité).

3/ la diversité de disposition des chemins de terre, parfois bordés de canaux, parfois longeant les bras sinueux, parfois indépendants.

4/ la quasi régularité des bandes de terre entre les canaux d'irrigation.



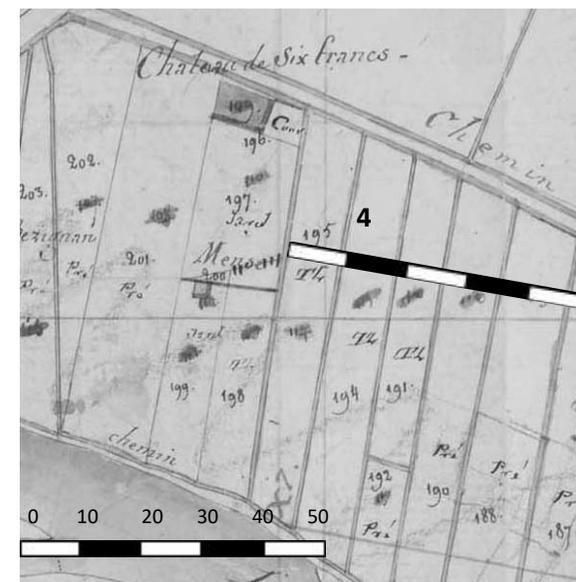
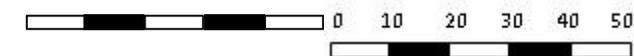
On peut projeter pour la ville la même dynamique morphologique avec la mise en place de canaux de drainage.

La diversité des géométries des voies :

- celles longeant un cours de Sorgue sinueux
- celles créées indépendamment qui ont un tracé « direct » beaucoup plus rectiligne.

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine



Comparaison, similitude avec Venise

Venise San Polo. Extrait du Cadastre napoléonien 1808-1811.

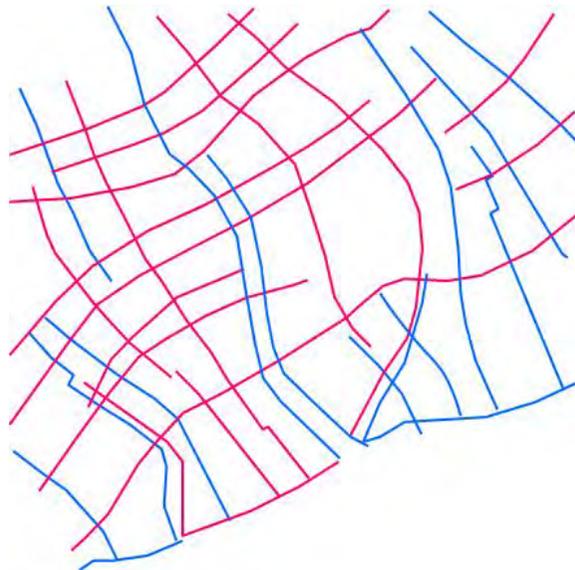


L'intérêt d'une comparaison avec Venise est que la ville a conservé ses réseaux hydrographique et viaire en place et que l'on peut donc observer les liens entre les deux types de réseaux.

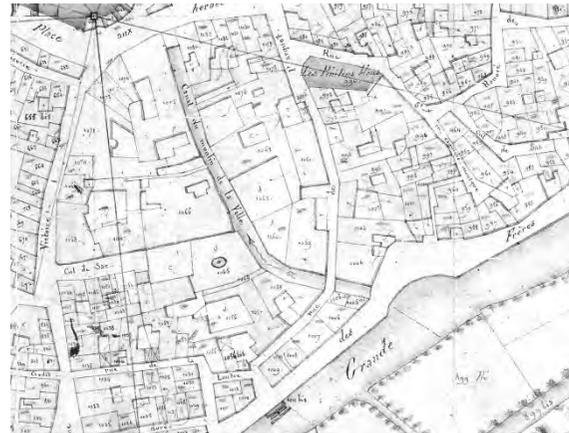


Le parcellaire de Venise, gagnée sur la lagune montre un parcellaire dont les courbes sont similaires à celles du parcellaire de L'Isle.

Mise en évidence du « chevelu » :  
- en bleu : inflexions de cours d'eau et canaux de drainage et chemins qui en découlent  
- en rose : trame souple de voies perpendiculaires et parallèles

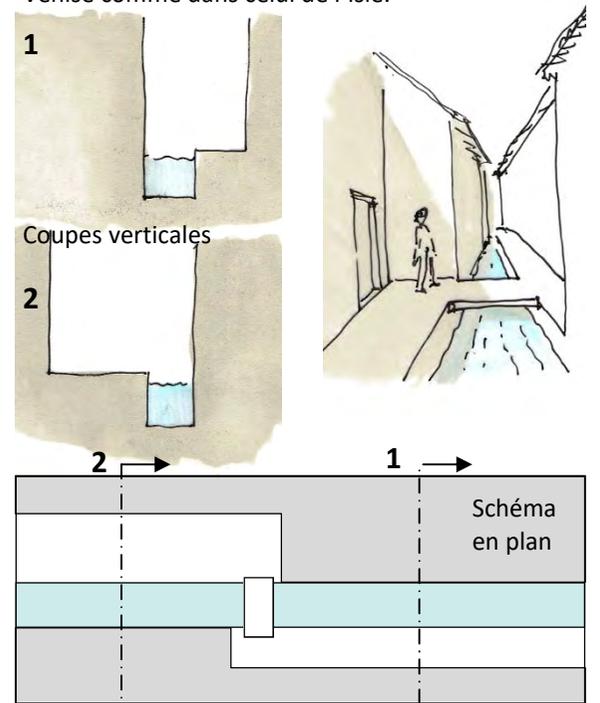


Réseaux tissés entre eux à L'Isle



La similitude de la souplesse du tissu urbain saute aux yeux quand on compare les deux parcellaires du début du XIXème siècle qui par ailleurs ont l'avantage d'avoir le même graphisme.

Ce qu'on peut garder en tête pour les voies secondaires, voire de desserte interne c'est que :  
- d'une part les chemins de terre peuvent être parallèles ou perpendiculaires aux chemins d'eau,  
- d'autre part les chemins de terre parallèles aux chemins d'eau peuvent parfois passer sur l'autre berge du canal (cf. croquis ci-dessous) ce qui peut se traduire par un ressaut (ou baïonnette) dans le parcellaire, ressauts présents dans le parcellaire de Venise comme dans celui de L'Isle.

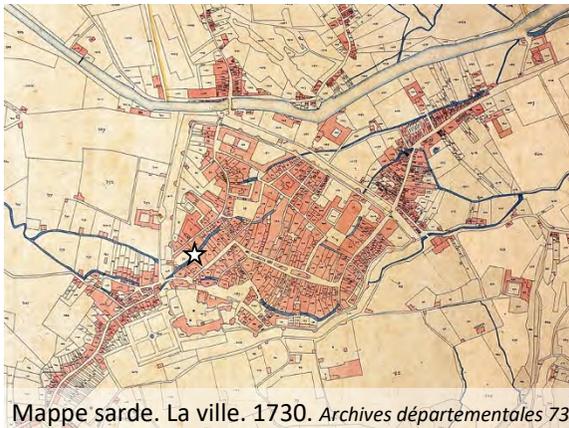


## Comment identifier l'ancien réseau hydrographique, le distinguer du réseau viaire.

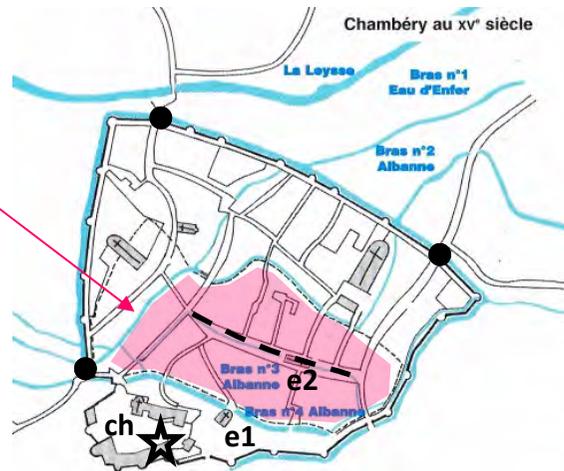
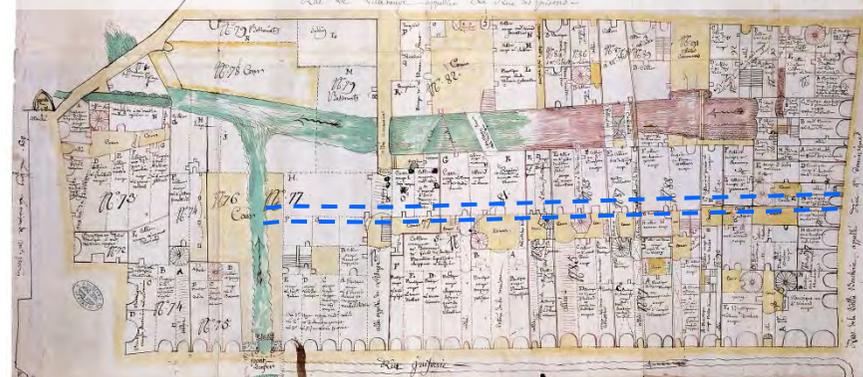
### Comparaison, similitude avec Chambéry

Le bourg neuf naît à partir d'un château (**ch**) du XI<sup>ème</sup> siècle, situé sur un poype émergeant de la plaine marécageuse. Elle comporte une église apraoissiale (**e1**). Grâce à l'acquisition du Comte de Savoie en 1232, elle est choisie pour être capitale de la Savoie et devient une villefranche. La surface de la ville intramuros (fin XIV<sup>ème</sup> siècle) est de 18 500 m<sup>2</sup> environ (17 500 m<sup>2</sup> environ pour l'Isle).

La ville s'est d'abord implantée entre les bras de l'Albanne (ci-contre **en rose**), puis développée en tirant parti du réseau hydrographique. Aujourd'hui elle a complètement recouvert les canaux qui la parcouraient encore au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cependant il reste des plans qui nous renseignent de façon précise sur les dispositifs en place : d'une part la mappe sarde datant de 1730 environ, et d'autre part des plans de 1790 nommés « plans des canaux » qui les font apparaître très clairement. On sait par ailleurs que les alignements de bâti et de parcellaire, l'implantation de cours et de lieux d'aisance correspondent à des **canaux de drainage** qui avaient déjà disparu au XVIII<sup>ème</sup> siècle ( cf. source C. TOWNLEY).

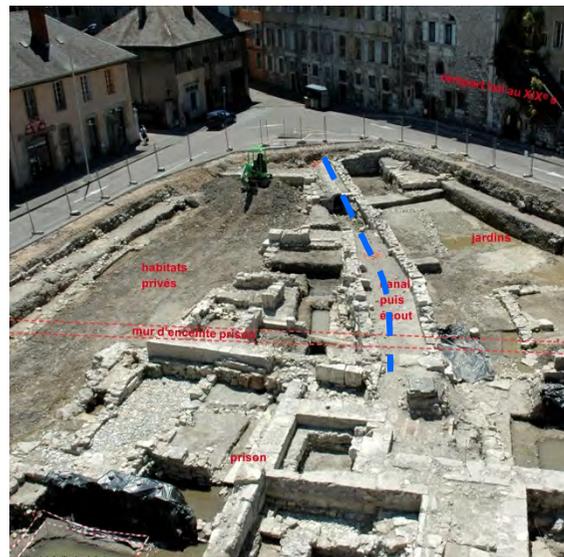


Mappe sarde. La ville. 1730. Archives départementales 73  
Plan des canaux. 1790. Ilot compris entre la rue Juiverie et la rue Bonivard, repéré avec étoile blanche sur le plan ci-dessus. Source Archives Départementales 73.



--- 1<sup>ère</sup> enceinte (XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècle) (tracé probable)  
- - - 2<sup>ème</sup> enceinte (XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècle)

Exemple de fouilles réalisées en 2008 à Chambéry sur un quartier urbanisé à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle. L'emprise est aujourd'hui recouverte d'un centre commercial. Souligné avec un tireté bleu : un des canaux qui fut recouvert et transformé en égout au cours des siècles.

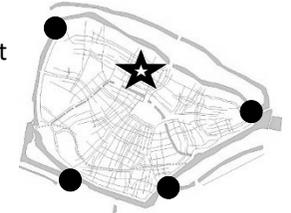


## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine

#### Limites de la similitude

Si Chambéry peut constituer un repère intéressant à l'échelle du dessin du parcellaire on remarque que par ailleurs les dynamiques morphologiques qui ont mené à un contour très similaire ne dessinent pas du tout le même réseau viaire structurant, celui de Chambéry s'étant greffé sur « la colonne vertébrale » fondatrice de la ville neuve avec son église (**e2**), perpendiculaire à l'accès au château (**ch**).

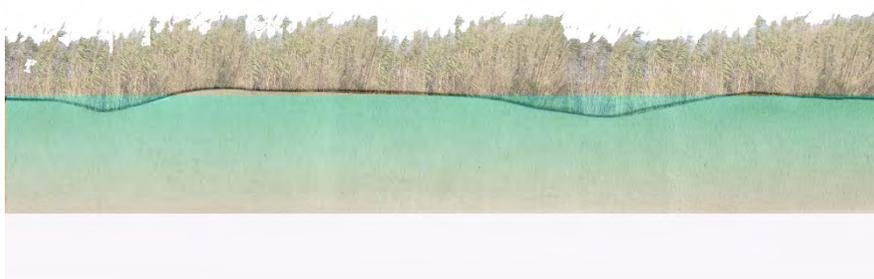


Globalement il ne faut pas conclure trop rapidement : si l'îlot de l'Isle n°36 ci-dessous présente une forme quasi identique à celui de Chambéry ci-contre, aucun indice ne nous permet de conclure que c'était un canal qui formait sa « colonne vertébrale ». Il semblerait plutôt qu'il s'agissait d'une ruelle (vestige de porte romane).



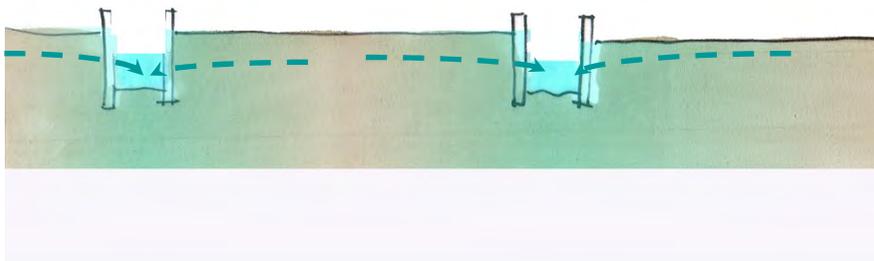
## Principe d'assèchement de la plaine marécageuse : les canaux de drainage

Les canaux de drainage ayant pour objet d'assécher le terrain peuvent tout à fait dessiner une grille avec des directions perpendiculaires entre elles ou visant à redécouper de façon homogène la surface pour la rendre adaptée à l'usage qui en est souhaité.



### Phase 1 avant drainage :

La plaine marécageuse : la Sorgue s'étale et imbibe le sol.

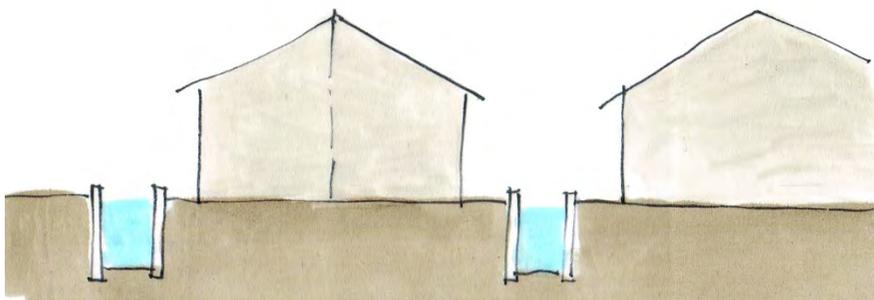


### Phase 2 : création de canaux de drainage :

Des canaux sont creusés avec ou sans l'aide de pieux de bois et palplanches (ou batardeaux) (respectivement illustrations 1 et 2).

Ils ne se différencient des canaux d'irrigation au par leur objectif qui est d'assécher le terrain d'assiette de la futur urbanisation.

Les eaux situées dans le terrain en surface et sur une épaisseur donnée migrent vers la partie excavée.



### Phase 3 : construction :

Les canaux sont conservés, au moins provisoirement, et participent à la forme de l'urbanisation. Ils sont liés aux voies de terre et conditionnent l'implantation du bâti (ou sont creusés suivant le principe d'occupation du sol pour les constructions souhaitées).

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine

1



2



Canal de l'Arquet qui aurait été créé à l'initiative du Comte de Toulouse . Il s'agit a priori d'un bras de Sorgue qui tournait déjà, au moins en partie, bitant contre le point culminant. Il a été maîtrisé et canalisé ce qui a permis à la fois de gagner un terrain à urbaniser de façon plus sûre mais aussi de créer un linéaire exploitable pour l'énergie hydraulique dans l'enceinte de la ville.

Point culminant de l'Isle. Il coïncide avec les premières implantations (au sec), *Villae Veteris* = Ville vieille.

Bras de sorgue hypothétique : dessiné par François Guyonnet dans une restitution de l'Isle avant le XIII<sup>ème</sup> siècle.

Il répond aux deux indications que sont :

- la présence de trois îles à l'Isle
- le nom de la rue « carrera nova » mentionnée dans le mémoire de Coline POLO (actuelle rue Michelet) qui suppose qu'elle a été créée après les autres .



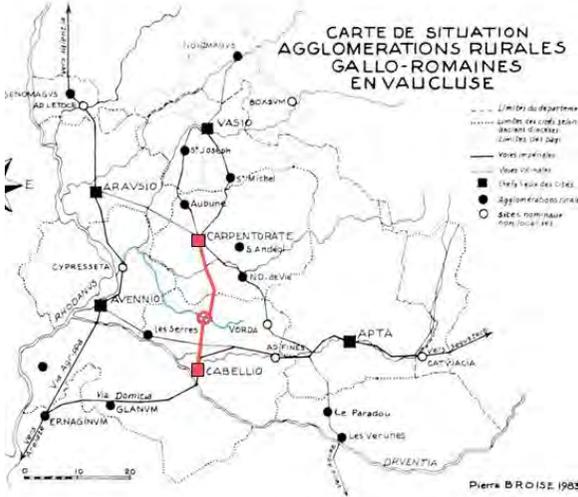
Graphiquement, la largeur des cours d'eau est reportée mais tous les réseaux sont intentionnellement représentés en gris qu'ils correspondent aujourd'hui à une voie ou bien à une limite parcellaire car dans l'état actuel nous ne pouvons pas décréter ce qui a été du canal et de la voirie.

On sait que l'évolution de l'occupation du sol, a entraîné l'effacement de certaines voies, la disparition de certains canaux transformés en égouts ou simplement recouverts par des voies dans le processus de densification.

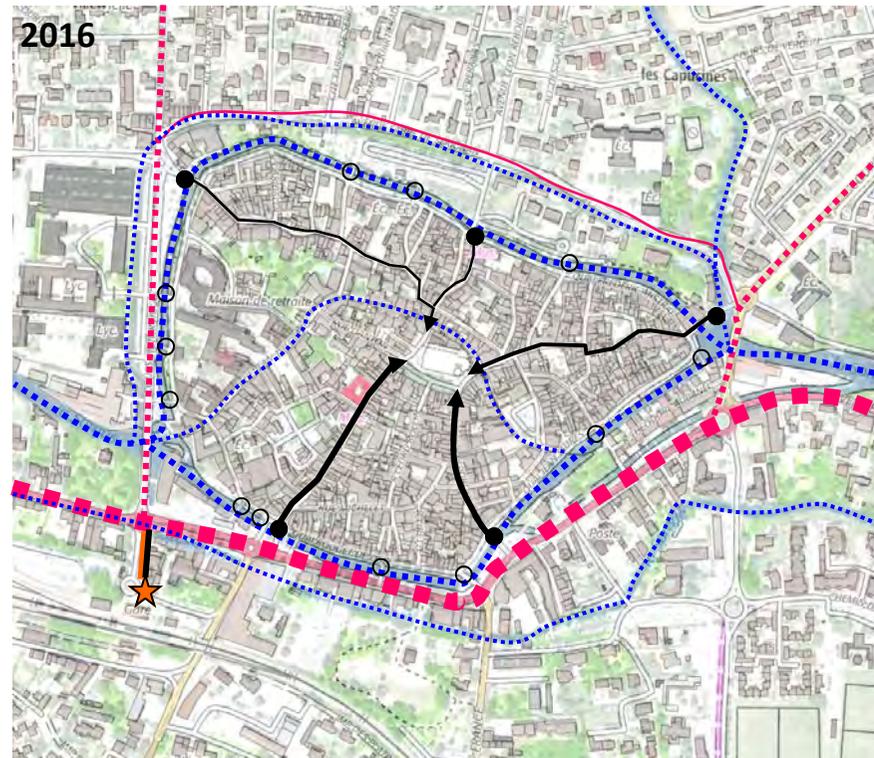
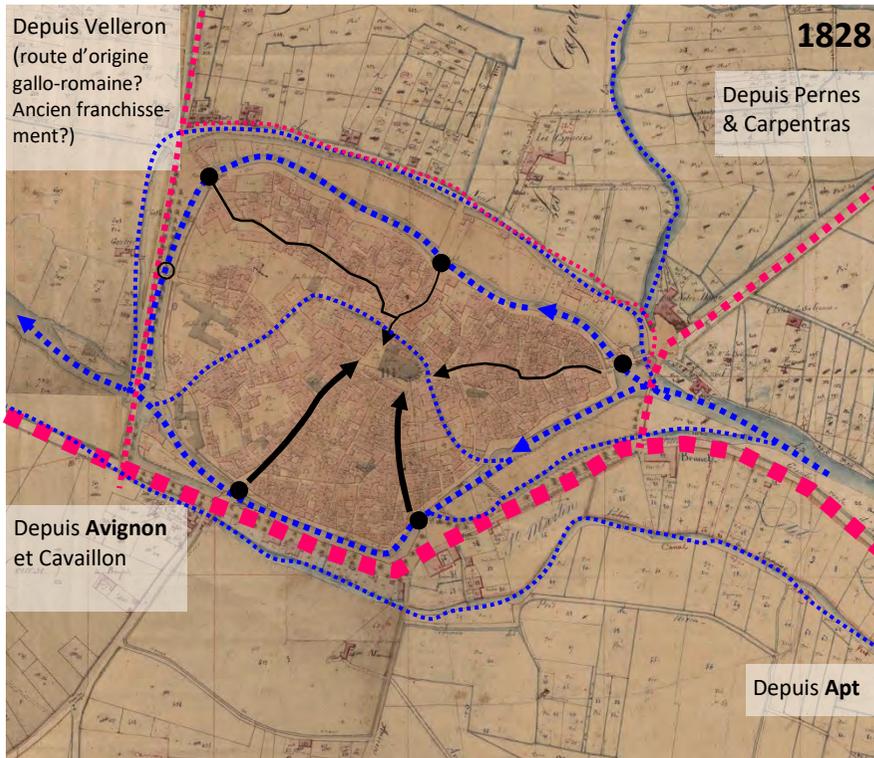
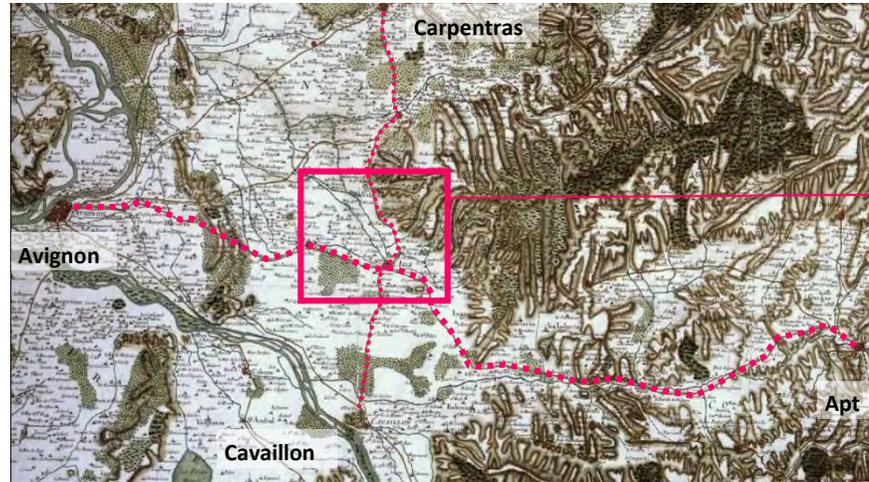
Nous nous proposons d'analyser dans les pages suivantes des fragments de parcellaire dont les tracés nous ont interpellés, ceci croisé avec les éléments architecturaux ou autres vestiges constatés sur site.

Ceci pour tenter de démêler les chemins de terre des chemins d'eau, autant d'éléments structurants de la forme urbaine, de comprendre la nature même du tissu et de proposer des pistes de restitutions hypothétiques...

Carte extraite de l'article de Pierre BROISE



Carte de Cassini, XVIII<sup>ème</sup> siècle (source site géoportail)



Insula ... les voies principales qui y mènent arrivent suivant la tangente à « l'écusson » avant de se prolonger par des voies qui convergent vers la place centrale de la collégiale.  
 Depuis Carpentras et le nord, on arrive en tangente à l'est. Depuis le sud (Cavaillon) et l'ouest (Avignon), comme depuis l'Est (Apt) on arrive sur la tangente sud.  
 Les voies principales intérieures dépendent des points d'accès les plus aisés depuis le reste du territoire.

Permanence et prédominance des accès historiques

#### Les accès historiques convergents : un réseau radioconcentrique

Le réseau viaire comporte **cinq voies principales** qui correspondent aux anciens accès par les portes de la ville. Ces voies qui convergent vers le cœur de la ville à savoir la place de la Liberté. Celle-ci fut à la fois le lieu du cimetière, la place du marché et forme encore le parvis et l'écrin de la collégiale Notre Dame des Anges.

Ces voies présentent des différences notables, que nous nous proposons d'analyser:

- la rue Carnot (4) ancienne Grande Rue, et la République (3) ancienne Rue Victoire et rue Droite présentent une géométrie relativement droite et directe, ainsi que la rue du Docteur Tallet (ancienne rue du Portalet) (1), plus courte
- la rue Denfert-Rochereau (5) ancienne rue et place de Ville Vieille, et la rue Raspail (2) ancienne rue de Bohigas qui portaient toutes deux les noms des portes correspondantes, sont bien plus sinueuses que les précédentes.

 La ceinture « derrière les murs », devenue « les quais »

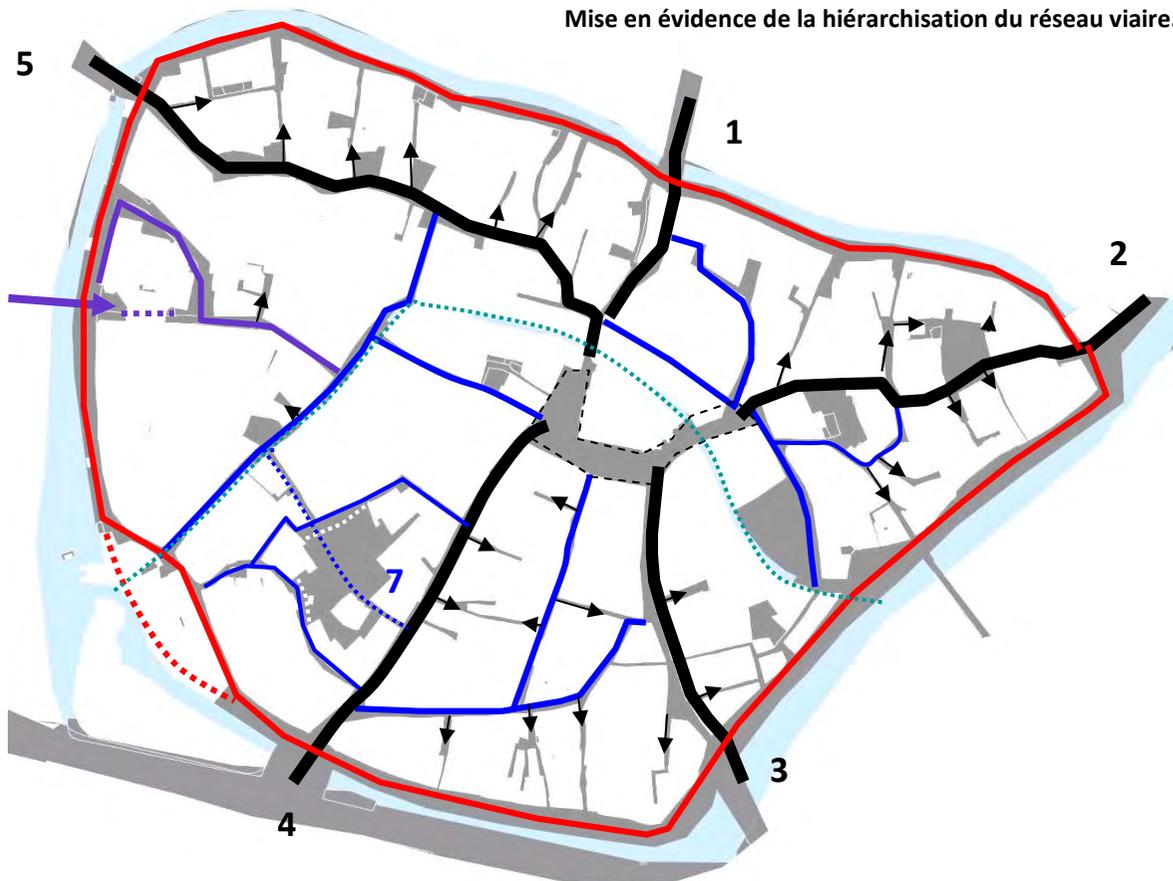
 Les voies de mise en relation interne

 La rue Alphonse Benoit

Rue qui a été déviée et que nous traiterons à part.

 Les voies de desserte des îlots y compris les venelles et les impasses.

Mise en évidence de la hiérarchisation du réseau viaire.



Mise en évidence en noir des gabarits du réseau viaire et des espaces publics.



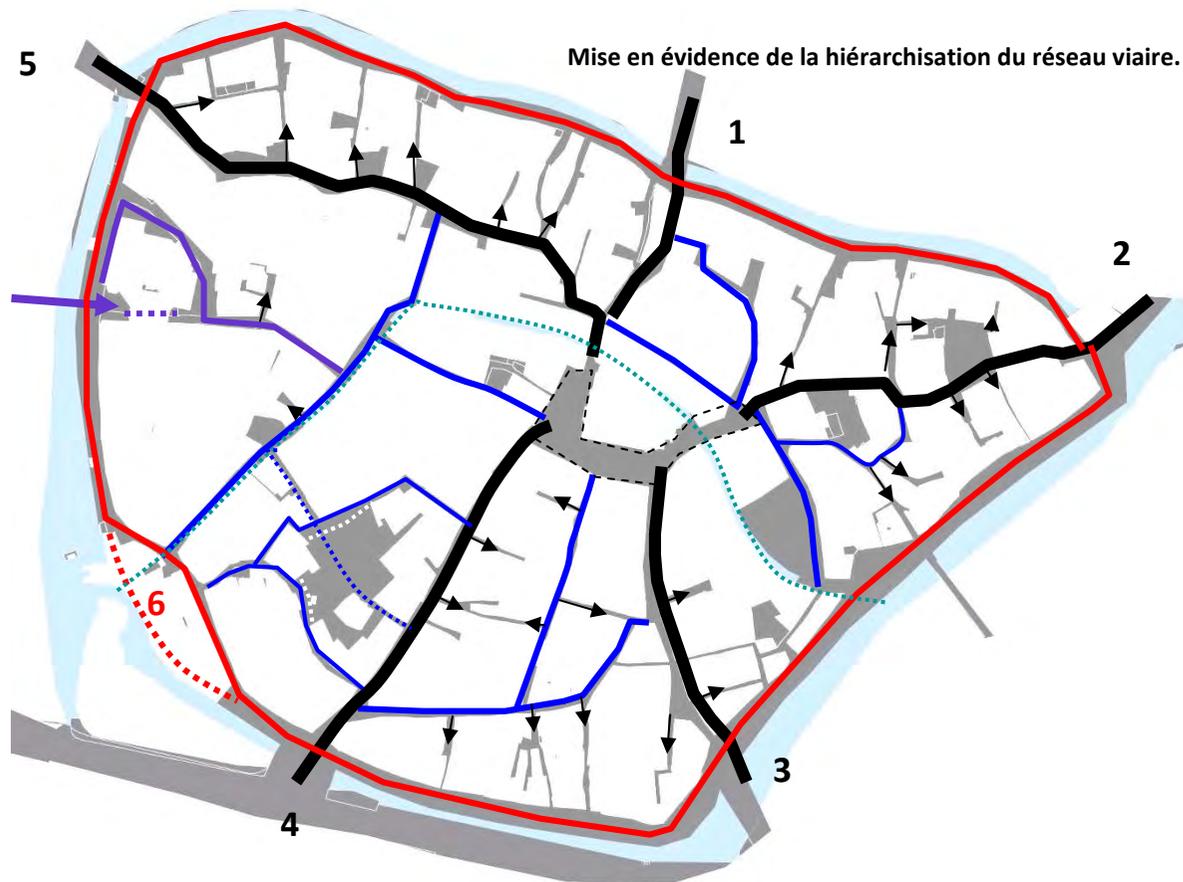
La ceinture « derrière les murs »

— La ceinture « derrière les murs », devenue « les quais »

Elle cerne aujourd'hui la ville. Elle se trouvait entre les maisons et le rempart. On peut l'observer sur le plan cadastral de 1828 dans la partie située entre la porte de Villevieille (5) et la Charité (6). La frange bâtie au nord lui donnait une bordure irrégulière probablement interrompue au droit de l'hôtel de Campredon. Entre le rempart et les bras de Sorgue qui entouraient la ville, sur la portion conservée, on constate l'existence d'un chemin qui permettait l'accès aux roues hydrauliques notamment. La rue « derrière les murs » était donc plus étroite que les quais actuels.

C'est seulement dans le tronçon repéré en (6) qu'elle était et reste séparée du rempart (et donc maintenant du bras de Sorgue) par l'ensemble urbain de la Charité.

La ville se défait d'une partie de son enceinte dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> puis milieu XIX<sup>ème</sup> siècle. La rue « derrière les murs » devient la vitrine de la ville, en particulier au sud, remplissant progressivement le rôle des Cours plantés extramuros.



Cadastre de 1828



Les voies secondaires et de desserte interne.

**Les voies de mise en relation interne**

Elles permettent s'assurer la desserte intérieure de la ville intramuros. Elles suivent une logique radioconcentrique et remplissent essentiellement un rôle de mise en relation des voies convergentes entre elles. Elles portent l'empreinte d'anciens tracés de canaux ou bras de Sorgue.

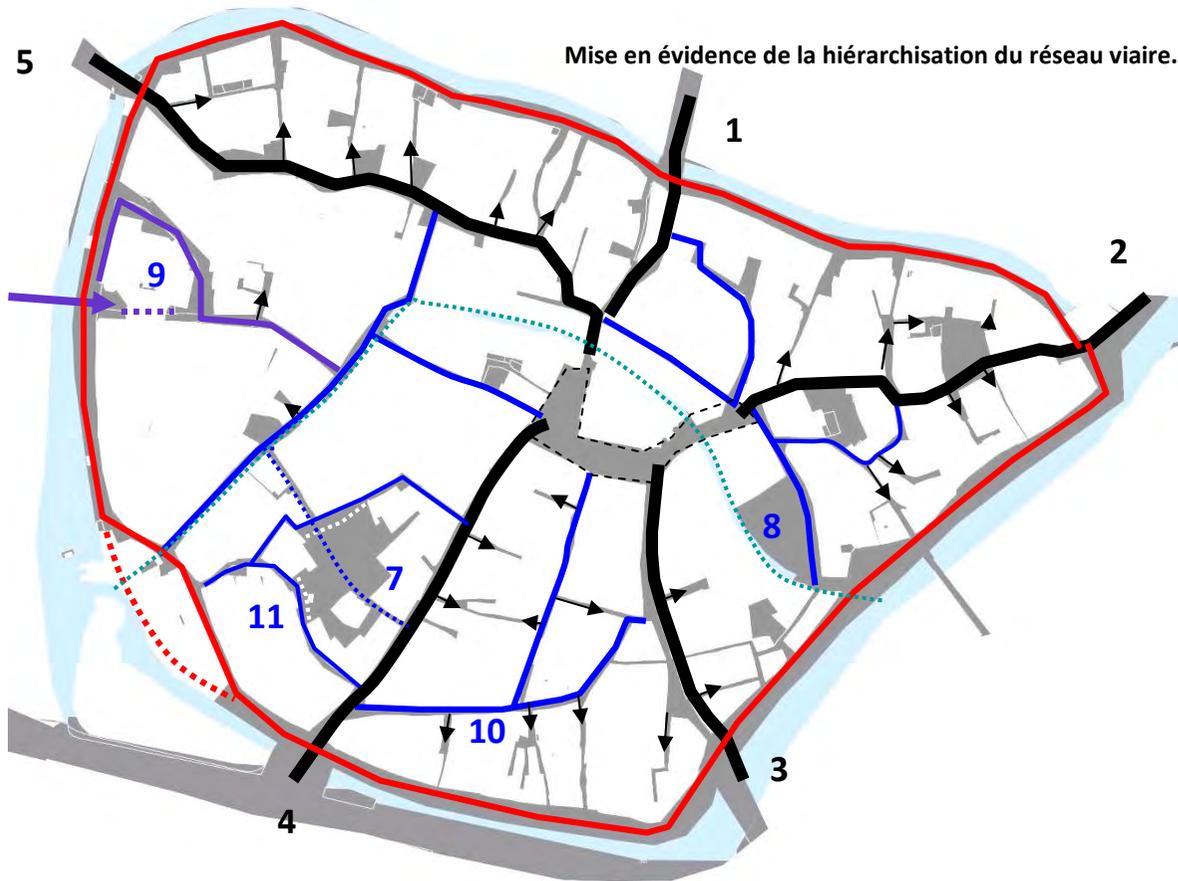
Certaines rues comme la rue Michelet (10) s'est nommée *via nova* et son nom de *voie nouvelle* peut constituer un indice supplémentaire de son évolution, comme le dessin sinueux de son prolongement par la rue Reboutade (11).

Par ailleurs nous nous interrogerons sur des effacements possibles de voies disparues au fil du temps.

Les rues du quartier de la juiverie (7) constitue une exception que nous avons développé dans le chapitre qui le concerne (voies « cautérisées » pour fermer la « carrière », puis « réouverte » au reste de la ville.

Nous développons plus loin les deux autres mutations principales et récentes de voies intramuros à savoir :

- la création de la place Rose Goudard (8) qui en débouchant sur le quai a fondamentalement changé le statut et le fonctionnement urbain de cette zone de la ville en l'ouvrant sur l'extérieur,
- La déviation de la rue Alphonse Benoit (9) qui au contraire a refermé la liaison qui avait été décidée fin XIX<sup>ème</sup> siècle.



**Les voies de desserte interne des îlots y compris les venelles et les impasses.**

Les ruelles innervent les îlots pour leur desserte interne, elles ont un aspect plus privatif, difficilement circulables, elles ne se différencient pas fondamentalement des impasses qui ont le même statut de desserte.

Il est intéressant d'observer que les **largeurs des voies** sont à peine plus étroites pour les voies (2) et (5) si on les mesure en dehors des parties en évasement et raccordement avec les autres voies.

1- rue du docteur Tallet (ancienne rue du Portalet) : 3m80 minimum au débouché de la rue JJ Rousseau et l'îlot central ayant été reconstruit, les autres largeurs sont faussées.

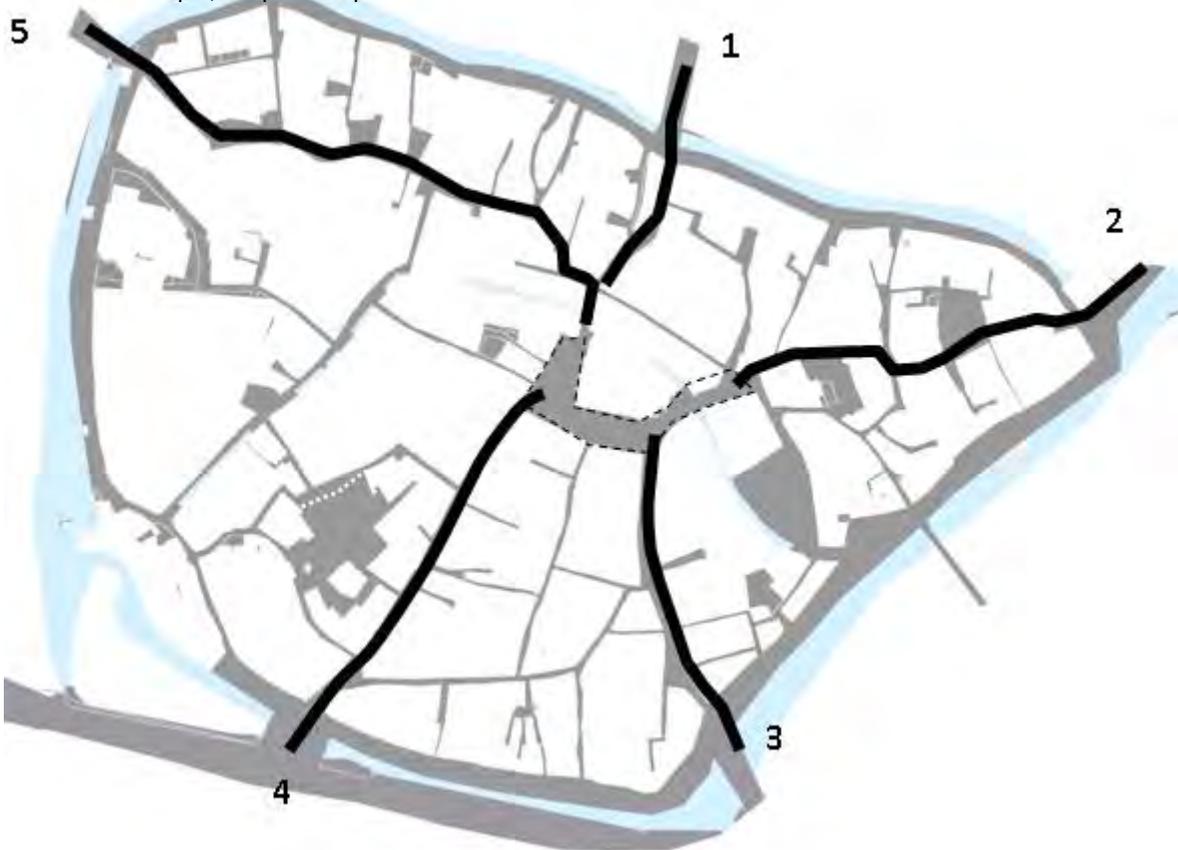
2- rue Raspail : 2m80 minimum à 5m maximum

3- rue de la République : 3m70 minimum à 7m70 maximum

4- rue Carnot : de 3m60 minimum à 5m60 maximum

5- Rue Denfert-Rochereau : 3m à 6m10 avec une largeur de 15m50 sur la partie élargie en place devant l'hôtel de Ganges.

Mise en évidence des voies convergentes qui seraient supposées générer un système viaire plus ou moins radioconcentrique, ce qui n'est pas le cas.



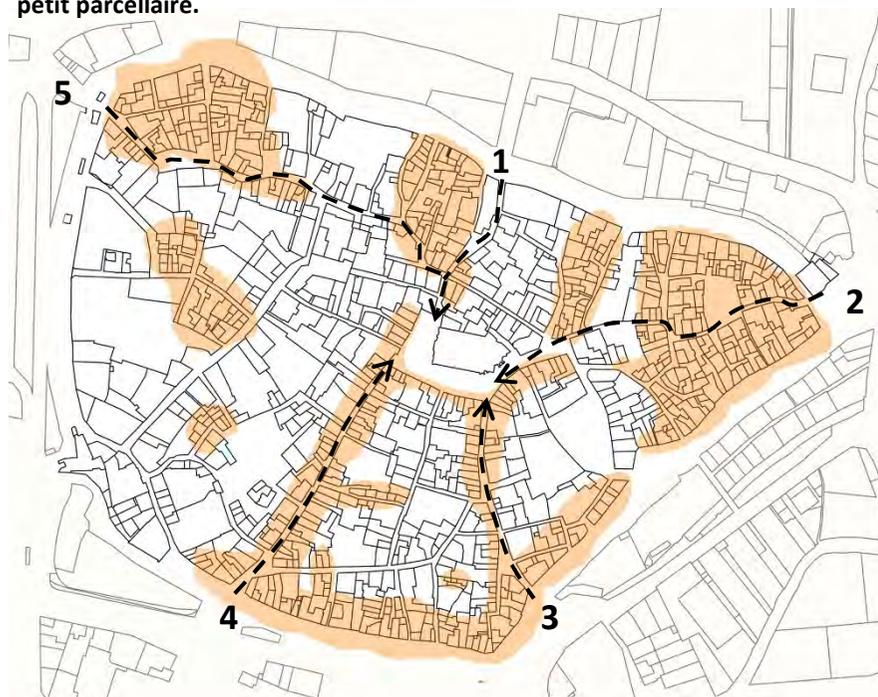
La lecture en parallèle du plan du petit parcellaire ci-dessous peut nous éclairer sur des fonctionnements différents des deux voies.

La géométrie relativement droite et directe des rues Carnot (4) et de la République (3) coïncide avec des alignements sur rue de petites parcelles qui comportent aujourd'hui nombre de commerces et ont vraisemblablement abrité des activités artisanales et commerciales et représenté la vitrine de la ville depuis que les voies existent.

Les quartiers de Villevielle et Villeneuve qui sont respectivement traversés par les rues Denfert-Rochereau (5) et Raspail (2) sont, eux, essentiellement constitués de petites parcelles, et ceci dans l'épaisseur totale du tissu urbain.

La rue du Portalet doit être considérée à part car elle desservait une porte secondaire donnant accès aux jardins nord.

Parallèle avec la mise en évidence des zones d'implantation principales du petit parcellaire.





Tracé hypothétique de rue ancienne disparue

Alignement de façade ou de parcellaire en place en 1828



Tracé hypothétique de bras de Sorgue disparu

Mise en évidence d'alignements de parcellaires et voies

☆ Point culminant de la ville intramuros



**ANALYSE**

**Tracé 1 :** hypothèse de rue ancienne se basant sur le fait que l'alignement mis en évidence sur le cadastre de 1828 (et en grande partie pour le cadastre contemporain) fait ressortir non seulement les alignements de parcellaire mais aussi de façades situées aujourd'hui en retrait par rapport à la rue ou la place Denfert-Rochereau.

Aurait-elle pu constituer la colonne vertébrale de Villevieille?

**Tracé 2 :** hypothèse d'abandon de voie ancienne lors de la création de la place rue Denfert Rochereau.

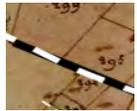
**Tracé 3 :** hypothèse d'interruption d'une voie ancienne lors de la création de la place Denfert-Rochereau.

**Tracé S :** hypothèse de tracé du bras de Sorgue avant création du canal par le Comte de Toulouse : suivant direction du bâti.





Tracé hypothétique de rue ancienne disparue



Alignement de façade ou de parcellaire en place en 1828, coïncidant avec le tracé hypothétique



Mur en *opus spicatum* du XII à XIV<sup>ème</sup> siècles



Tracé hypothétique de bras de Sorgue disparu



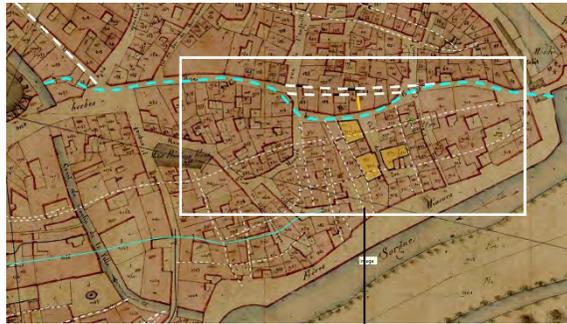
Mise en évidence d'alignements de parcellaires et voies



Édifices avec vestiges du XV et XVI<sup>ème</sup> siècles

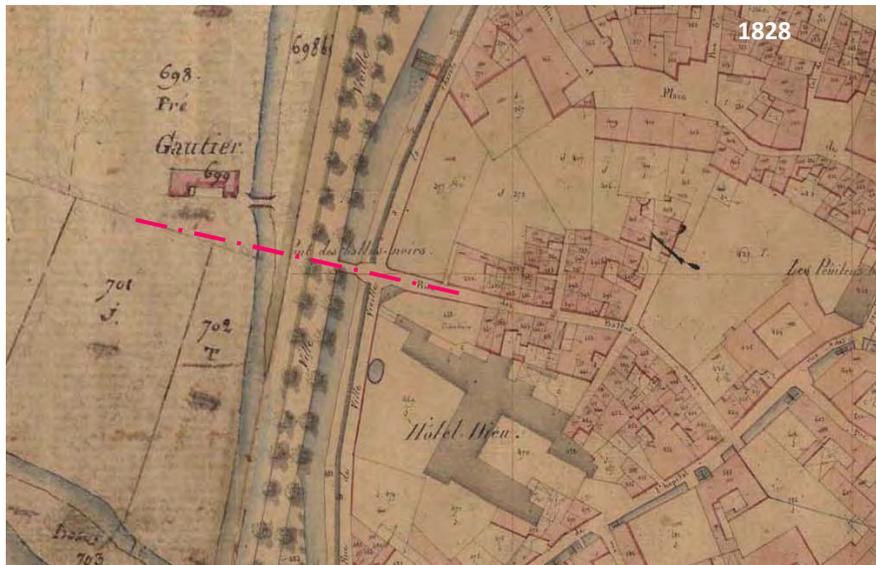
**ANALYSE**

**Tracé 1** : hypothèse de rue ancienne se basant sur le fait que le cadastre de 1828 (et photo aérienne et cadastre contemporain) fait ressortir des alignements remarquables de parcellaire et de façades sur cour. Elle constituerait une voie bien plus directe que celle qui résulte aujourd'hui de siècles de remaniements. Le mur de refends du XII à XIV<sup>ème</sup> siècles, repéré en **A** et aujourd'hui dénudé (cf. vues Aa et Ab) semble avoir subi des modifications (angle rajouté en appareil moderne?) au sud, sur l'angle rue Raspail. L'angle nord n'a pas été examiné (**à vérifier**). Cette hypothèse pourrait suggérer une densification des XV ou XVI<sup>ème</sup> siècles. Celle-ci aurait alors entraîné la couverture d'un bras de Sorgue (**tracé 2**) que la voie suivait partiellement auparavant (?).



## Le réseau viaire : les voies dont les modifications récentes les ont fait changer de statut

### La rue Alphonse Benoit



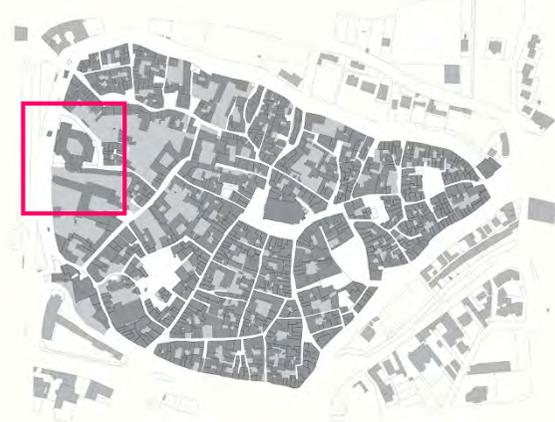
**Ancienne rue des Battus Noirs**, (Pénitents noirs) dont la fonction était d'assurer la sépulture des malades, la rue longeait le cimetière de l'ancien hôpital.

Cette partie de la ville est une des plus remaniée. Le quartier a subi des transformations importantes (démolition et reconstructions).

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

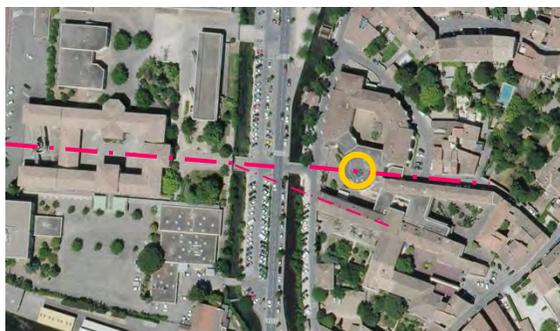
### a) Eléments structurants de la forme urbaine

Situation



#### LEGENDE

- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828



La rue Alphonse Benoit est aujourd'hui dénaturée, interrompue par la construction de l'ensemble hôpital-maison de retraite qui a imposé de le contourner.

Le détour imposé a pour effet d'enclaver l'ouest du centre ancien.

Elle était depuis fin XIX<sup>ème</sup> prolongée au-delà du pont par une composition axiale (rare à l'Isle) avec le lycée Benoit.

L'édifice fut financé grâce aux dons d'Alphonse Benoit qui a donné son nom à la rue. Ceci avait accentué son statut de voie convergente et relié la ville intramuros à l'établissement scolaire et par là-même au territoire « extramuros ».

La disposition du portail coïncidant avec son intersection de l'axe de l'Hôtel Dieu.

## Le réseau viaire : les voies dont les modifications récentes les ont fait changer de statut

### La place Rose Goudard, ancienne rue de l'Arquet

#### LEGENDE

- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828



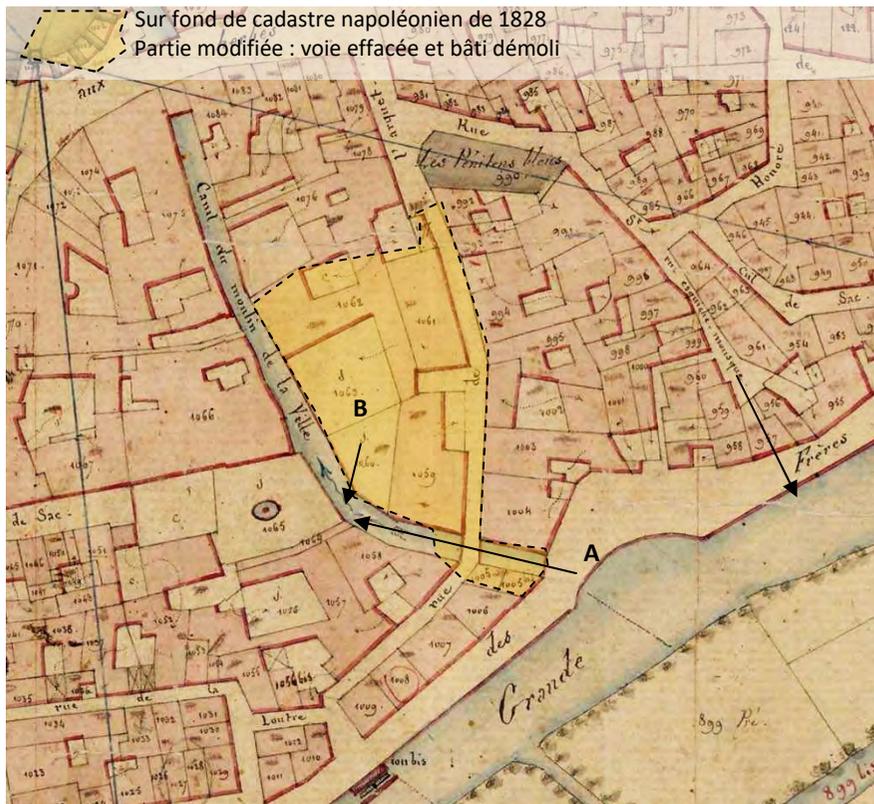
La rue de l'Arquet, qui franchissait le canal par le pont de l'Arquet a été transformée en place Rose Goudard. Des maisons ont été démolies et l'Arquet a été recouvert pour que la relation entre place et quai soit facilitée.

Le pont a disparu avec sa vue pittoresque. On aperçoit ci-dessous (suivant la vue A, ancienne, le jardin de l'hôtel de Palerne (et aujourd'hui le même mur de clôture en vue B)

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine

#### Situation

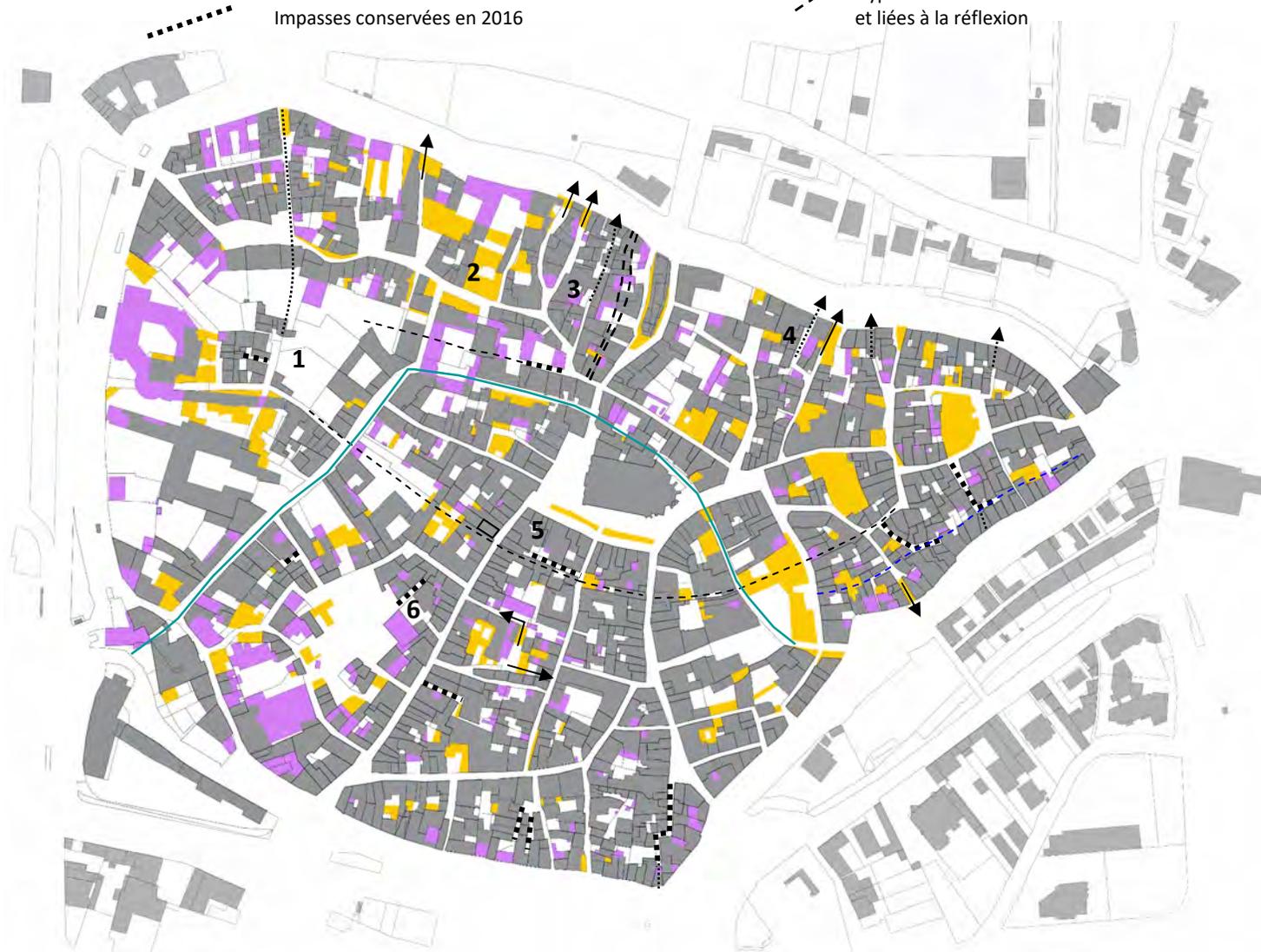


## Le réseau viarie : les voies de la desserte interne

### LES IMPASSES : état actuel, état en 1828 et états hypothétiques antérieurs

#### LEGENDE

-  Emprises bâties en 1828, conservées bâties en 2016 (ce qui ne préjuge pas des démolitions reconstructions)
-  Emprises bâties démolies depuis 1828
-  Emprises bâties construites depuis 1828
-  Impasses conservées en 2016
-  Impasse existant en 1828 et transformée en rue par démolition de bâti au XX<sup>ème</sup> siècle
-  Prolongement antérieur supposé d'impasse actuelle
-  Hypothèses de tracés de voies anciennes effacées et liées à la réflexion



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine

Les impasses ne desservent que marginalement la ville contemporaine. Elles sont en revanche représentatives du processus de renouvellement de la ville sur elle-même : celles qui sont aujourd'hui conservées n'ont vraisemblablement pas toujours été des impasses. Leur formation apparaît comme le résultat de la densification de la ville dans ses remparts.

Le réseau viarie secondaire comme le parcellaire en grille souple s'organisent en fonction du réseau viarie principal radio concentrique et du réseau hydrographique.

A l'examen fin des plans cadastraux (qu'il conviendrait de généraliser et de confronter aux archives historiques), des alignements de parcellaire et de bâti nous incitent à proposer quelques hypothèses de dispositions antérieures de voies de desserte :

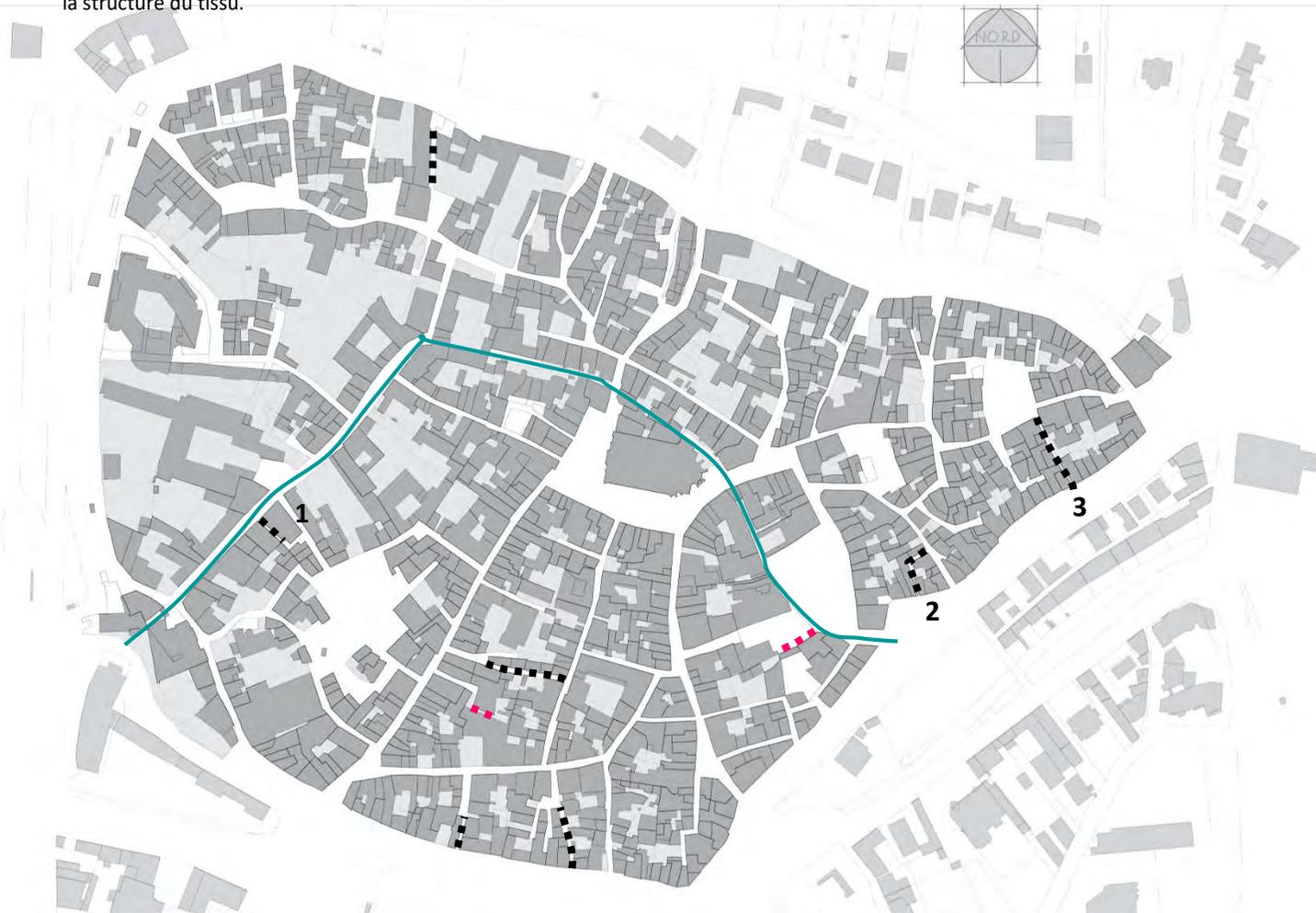
- **impasse (1)** : on peut poser l'hypothèse d'une rue initiale (préexistante aussi au sud) qui rejoignait la rue Garibaldi (illustrée page 7) avant que l'hôtel de Gange ait été construit.
- **impasse (2)** : elle traduit une privatisation contemporaine de l'espace public : la voie qui débouchait certainement sur les quais a été effacée de la pratique collective, même si elle persiste au cadastre.
- **impasse (3)** : l'enchaînement des cours dessine une ancienne ruelles tandis que juste à droite, on distingue une ruelle « parallèle » qui avec celle de l'impasse définit un parcellaire binaire (comme vu sur l'îlot 37 à Villeneuve)
- **l'impasse (4)** a été privatisée par un arc de porte cochère du XVIII<sup>ème</sup> siècle côté intérieur et par une porte piétonne côté quai. Le passage n'est plus possible, il existe toujours d'un point de vue spatial
- **l'impasse (5)** (rue Ledru Rollin) comporte un nombre important de vestiges de baies du XVI<sup>ème</sup> siècle. On pourrait envisager qu'elle ait été créée à cette période, et oser proposer qu'elle puisse résulter de la privatisation d'une rue située juste au sud et qui aurait prolongé la rue Alphonse Benoit jusqu'à la rue de la République (voire au-delà, avant la création du canal de l'Arquet).
- **l'impasse (6)** a pu être une rue ouverte (cf. notre chapitre précédent sur le quartier de la juiverie).

## Le réseau viaire : les voies de la desserte interne

### Les venelles

Les venelles (ou ruelles, traverses) sont des rues secondaires, étroites et généralement de peu de longueur. Parfois privée, la venelle a pour origine un vide séparatif entre deux édifices, auquel cas elle a pu permettre de desservir des édifices à l'arrière ou servir à l'évacuation des eaux usées. Nous avons illustré la trace de ce type d'ouvrage dans le chapitre « développement urbain » sur le quartier de Villeneuve. Principalement à l'usage des piétons largeur insuffisante pour le passage d'un véhicule. Nous avons choisi de représenter :

- les **venelles et ruelles** qui ne sont pas en impasse, peuvent être partiellement sous couvert et dont au moins une partie est de largeur inférieure à 2m, sachant qu'aujourd'hui dans les rues de 2m50 de large, les véhicules circulent.
- les **venelles privatives** qui peuvent être en impasse mais sont visibles de l'espace public et jugées intéressantes pour la compréhension de la structure du tissu.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### a) Eléments structurants de la forme urbaine

**Venelle (1) :** fermée, elle conserve son rôle de recueil des eaux pluviales des toitures et suppose des dispositions différentes à celles établies de l'alignement des murs gouttereau. Largeur environ 1m30.

**Venelle (2) :** probablement conservée du fait que la rue Roumanille était auparavant en cul de sac. Voir « mémoire de parcellaire médiéval à Villeneuve du chapitre précédent. Largeur minimale 85 cm.



**Venelle (3) :** rue de l'Anguille, par laquelle on aperçoit (sur la vue ancienne) les maisons démolies pour la création de la place du Planet. Largeur minimale 1m.





-  Bras de Sorgue existant et vraisemblablement originel (y compris sur l'Arquet)
-  Bras du canal de l'Arquet conforté à l'initiative du Comte de Toulouse
-  Bras de Sorgue abandonnés ?  
(1) à l'occasion du confortement du canal de l'Arquet  
(2) à l'occasion d'une densification intramuros
-  Anciens canaux de drainage ?
-  Anciens tracés de voies supposés
-  Pour mémoire : point culminant
-  Pour mémoire : les tours nobiliaires



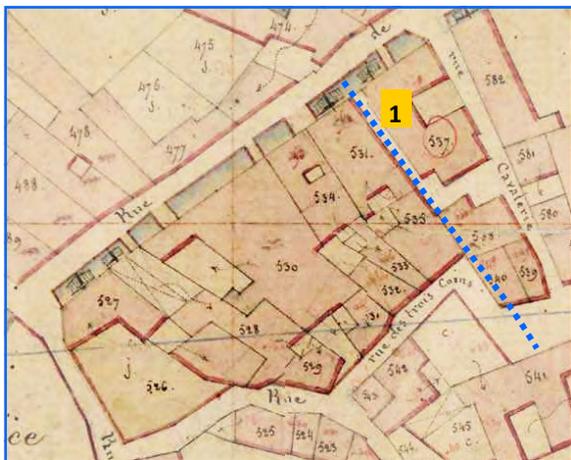
### REPERAGE DES INDICES

1. venelle de recueil des eaux ?
2. venelle ?
3. façade XVe en retrait par rapport à la rue avec alignement de parcellaire
5. portail en retrait
6. exutoire dans mur de clôture
7. exutoire de rejet dans le canal de l'Arquet encore actif? Ou canal de dérivation?
8. vide interstitiel d'ancienne venelle refermée ou canal)
9. vide d'ancienne cour sur le tracé de la venelle ou du canal présumé
10. vide interstitiel d'ancienne venelle (ou canal) refermée

Etc.

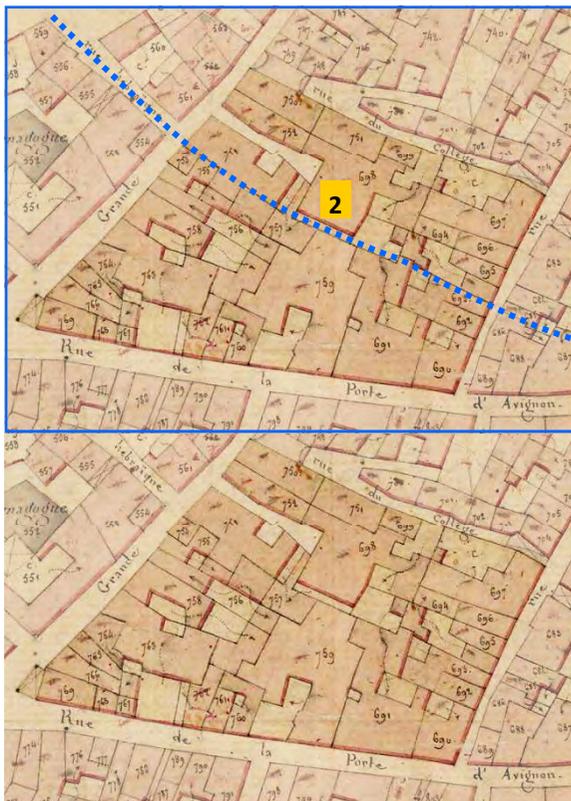
INDICES & VESTIGES, n°1

Venelle rejetant un petit canal secondaire sur l'Arquet  
 Noter que le faîtage des toitures est parallèle à la venelle qui recueille les eaux pluviales.  
 Pierres de bordure latérales et ouvertures (trous d'eau) dans les murs interdisant le passage.



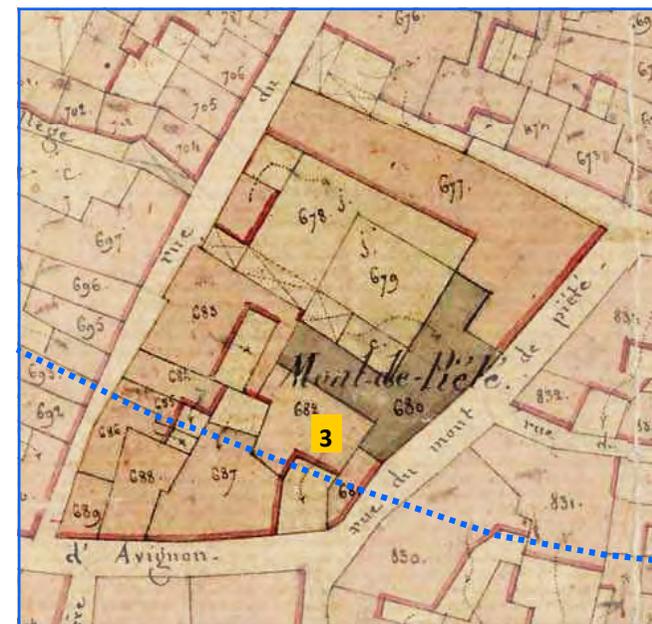
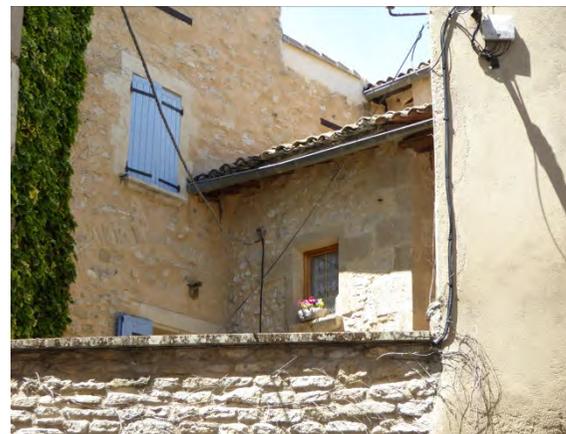
INDICES & VESTIGES, n°2

Venelle qui ne constitue pas une desserte mais bien un vide interstitiel.  
 Elle se prolonge par un tracé de parcellaire étroits sur plusieurs îlots et jusqu'à la rue hébraïque.



INDICES & VESTIGES, n°3

Immeuble avec façade en retrait comportant des baies du XV et XVI siècles.



INDICES & VESTIGES, n°5

Interruption dans la continuité de l'alignement sur rue.

Cette porte a pu être un accès avant la fermeture de la juiverie ( l'entrée se faisant alors par deux portails uniques). Son maintien peut-il indiquer la permanence d'un canal de drainage?



INDICES & VESTIGES, n°6

Place de la Juiverie exutoire : vestige de déverse domestique soit dans un ancien canal de drainage, soit plus simplement dans la ruelle perpendiculaire?



INDICES & VESTIGES, n°7

Arrivée d'eau encore effective par canal secondaire sur le canal de l'Arquet.

Ou bien canal de dérivation sans lien avec un ancien tracé?



Il y a existence avérée d'une ancienne venelle dont il est difficile d'affirmer qu'elle fut un canal de drainage, perpendiculaire au cours naturel des bras de Sorgue.

INDICES & VESTIGES, n° 8



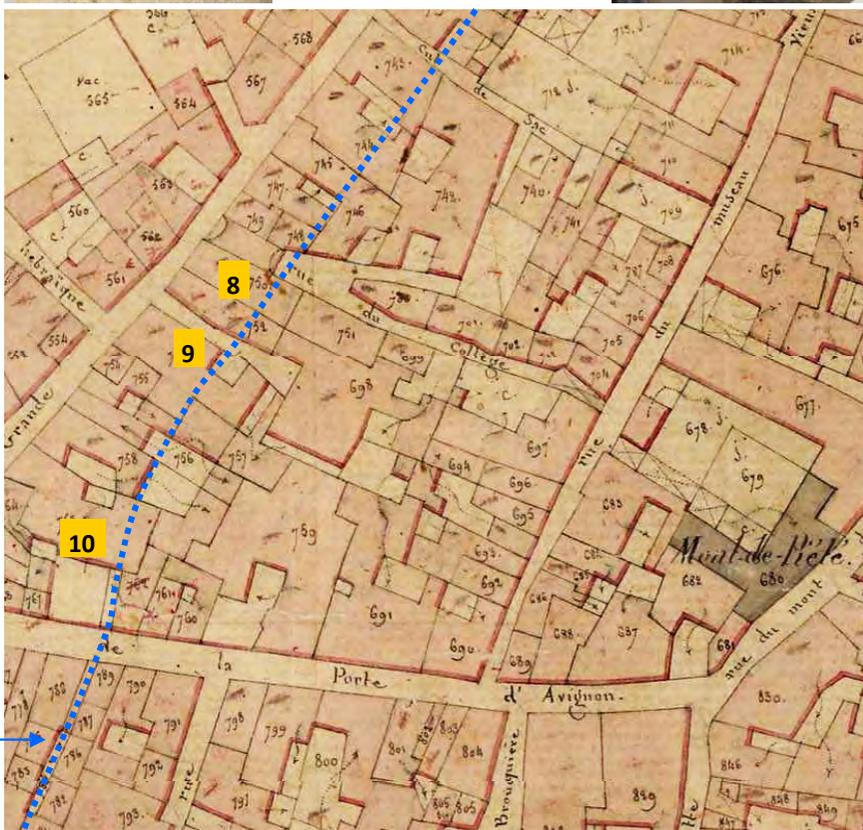
Vide interstitiel d'ancienne venelle fermée  
Indice n°8



Ancienne cour aujourd'hui construite mais hauteur réduite par rapport aux immeubles qui l'encadrent.



INDICES & VESTIGES, n° 9



Tracé de la venelle restant sur le cadastre de 1828. Aujourd'hui passage couvert desservant des logements en cœur d'îlot. Les petites parcelles latérales étaient-elles desservies par une venelle ou sont-elles le fruit de la privatisation d'un chemin qui semble pouvoir de se poursuivre dans le parcellaire au nord et qui suivait alors un canal de drainage?

INDICES & VESTIGES, n° 10



Vestige de vide interstitiel d'ancienne venelle fermée.

Épaisseur de bâti atypique dans la séquence urbaine

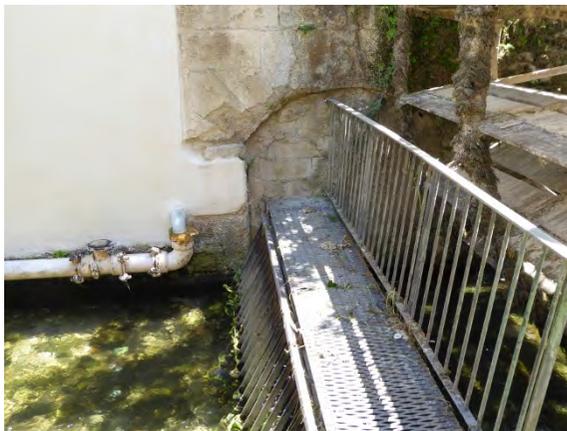


INDICES & VESTIGES, n° 11

Arc signalant a priori un accès de canal secondaire sur le canal de l'Arquet



L'arc est en extrados à escalier, ce qui suppose qu'il date au plus tôt de fin XVI<sup>ème</sup> mais plus vraisemblablement du XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'installation de la roue lui est a priori postérieure.

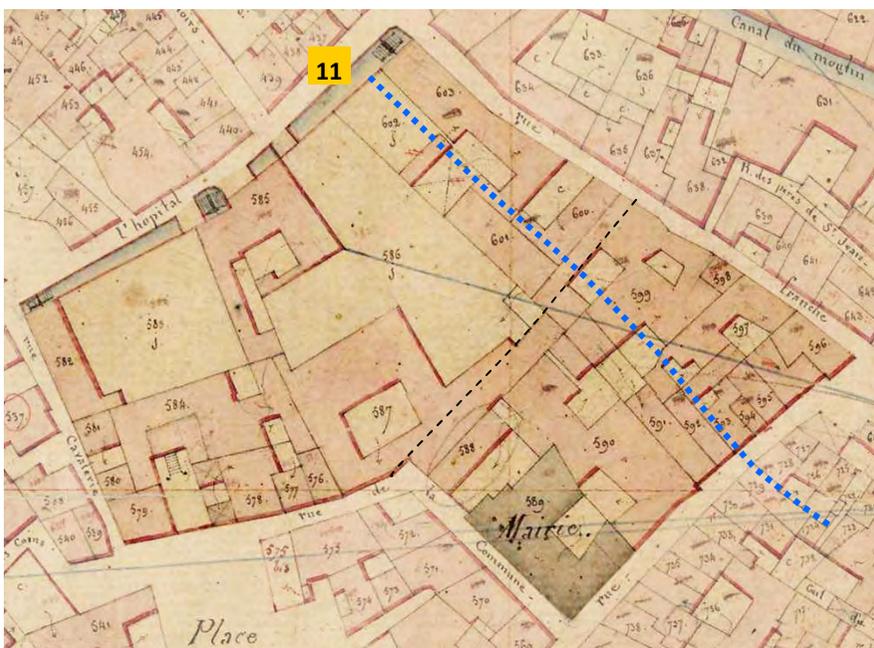


CONCLUSION

Ces tentatives de mise en parallèle d'indices sur site avec le parcellaire de 1828 montrent bien des logiques d'alignements qui se poursuivent sur l'ensemble du territoire de la ville de l'Isle.

En revanche il reste nombre d'ambiguïtés et d'interrogations qui ne nous ne permettent pas de conclure avec certitude sur une différenciation entre voies d'eau et voies de terre.

Elles ont pu coïncider, s'inverser entre elles. Vraisemblablement les canaux de drainage destinés à l'assèchement ont disparu assez rapidement pour se pétrifier dans le tissu urbain. Les traces restent lisibles sur les cadastres de 1828 ou contemporain, que ce soit de simples alignements, des limites parcellaire, des creux dans le bâti ou vestiges de venelles.



Par ailleurs le parcellaire montre une succession de vides et de ressauts qui peuvent dessiner un alignement coïncidant avec l'arc visible en (11).



b) Les espaces libres de la ville

## Les espaces libres dans la ville (publics, collectifs & privés)

La ville n'est pas constituée que de pleins mais également de vides : espaces publics (rues et places) et espaces privés (cours et jardins)... L'étude du patrimoine urbain, de la morphologie de la ville, porte donc également sur la caractérisation des espaces non bâtis du centre ancien : échelle, composition morphologie, matériaux, présence du végétal, de l'eau, relation avec les édifices qui le bordent et avec les monuments qu'ils encadrent, usages passés et présents...

L'approche historique permet, là encore, de saisir la logique de composition et le fonctionnement des espaces publics. Leurs tracés et leurs perspectives sont liés aux interventions successives sur la ville : anciens chemins ruraux repris par les ruelles du Moyen-Âge, perspectives ordonnancées et monumentales de l'époque classique, anciens cours d'eau ou canaux comblés et recouverts...

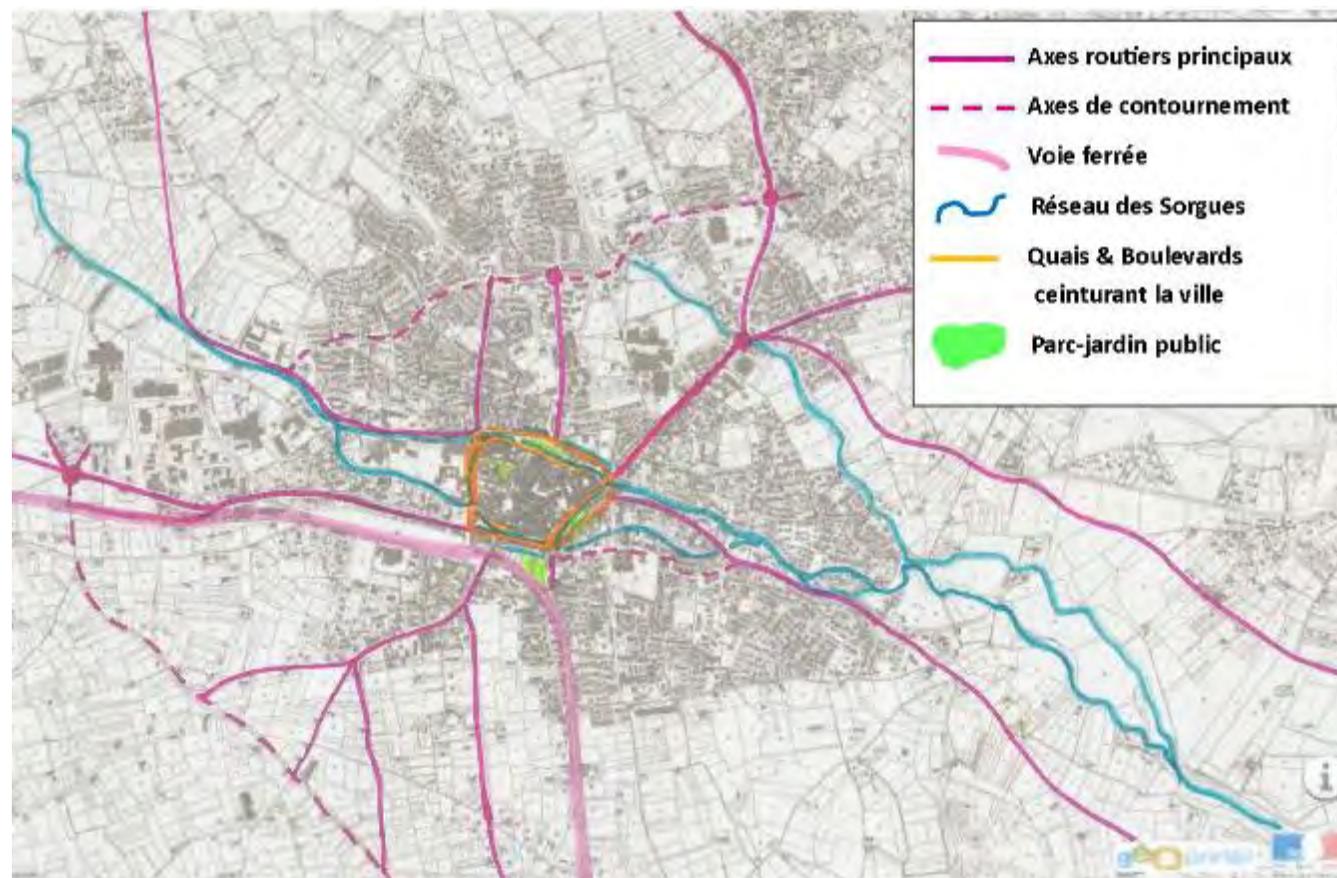
L'espace urbain est un élément-clef de la composition urbaine : sa qualité esthétique et ses usages dépendant de ses caractéristiques, notamment du traitement de sol, du mobilier urbain, des plantations, des aménagements relatifs au stationnement...

Les espaces libres privés participent du patrimoine urbain au même titre que les constructions qui leur sont associées : cours intérieures pavées et dallées, jardins...).



### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville introduction

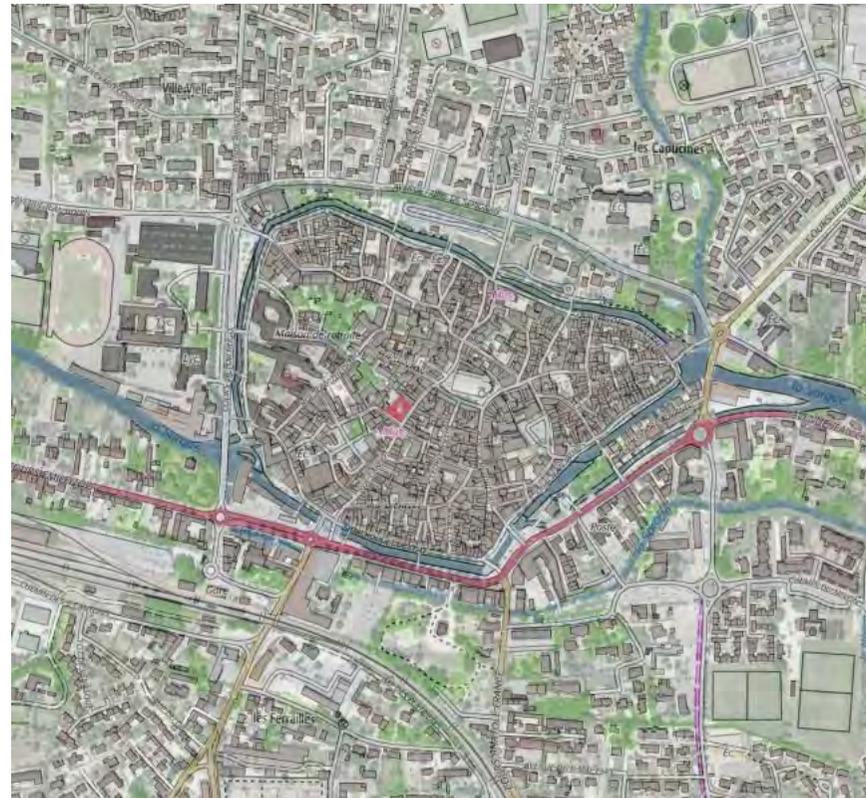


## Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville introduction

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue présente une densité urbaine importante qui se traduit par un nombre limité d'espaces libres : à l'exception des « vides » que constituent les bras de Sorgues sur tout son pourtour, rares sont les espaces, publics ou privés, qui offrent une respiration dans le tissu urbain serré...

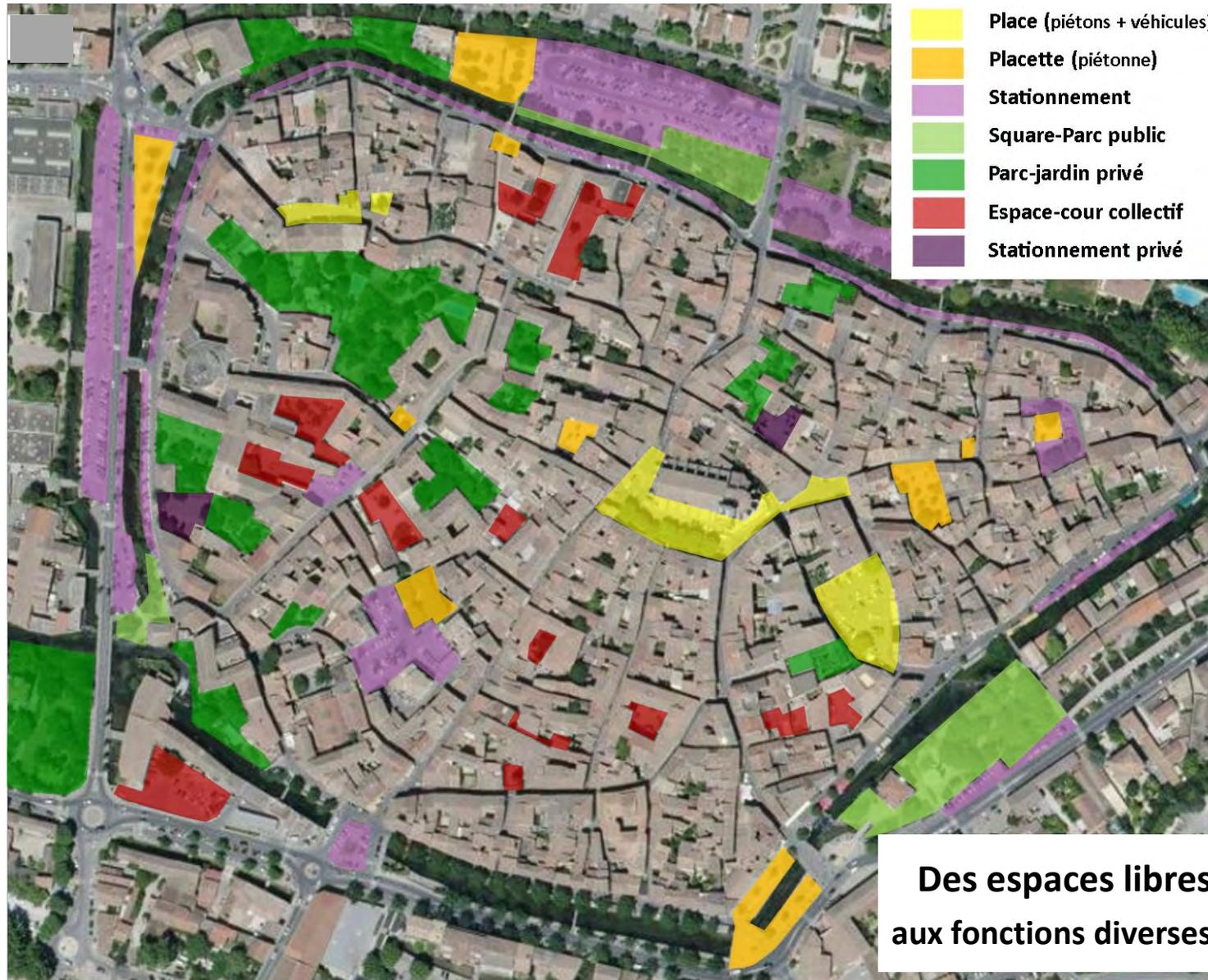


# Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

## Des espaces aux fonctions diverses

### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville introduction



## Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville

### La nécessité d'une réflexion globale

#### de requalification des espaces publics dans la ville patrimoniale

La démarche patrimoniale de l'AVAP doit susciter une réflexion globale sur l'aménagement de la ville pour affirmer, voire renforcer sa valeur patrimoniale.

Cette réflexion doit tout particulièrement porter sur la requalification des espaces publics, puisque leur statut public leur confère un rôle d'exemplarité, et à travers leur entretien et leur traitement, la collectivité montre l'exemple.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, les thématiques à aborder prioritairement sont :

- **Le revêtement des sols des espaces publics :**  
à choisir en fonction des usages,  
d'une manière générale, dans la ville historique, ils sont très souvent  
- trop urbains, voire routiers, même devant des Monuments Historiques,  
y compris sur les quais et devant les hôtels particuliers remarquables,  
- très médiocre sur les placettes ;
- **L'entretien des espaces verts**  
d'autant plus important que le manque de civisme les maltraite souvent ;
- **La valorisation des usages « sans véhicules »**  
de manière à favoriser l'appropriation par les habitants et riverains,  
ainsi que par les visiteurs, dans le respect du patrimoine bâti existant.



**Sol en pavés autobloquants**

EX : Place Xavier Battini



**Manque d'entretien  
des sols et des espaces verts**



**Bitume rapiécé  
en vue de la Collégiale**

EX : Rue Danton



**Bitume sur ancienne calade**

EX : Rue du Docteur Roux  
devant son Hôtel particulier



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville introduction



**Sol en bitume & pavés autobloquants**

EX : Place devant la Tour d'Argent



## Les espaces libres de la ville

### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville introduction

#### Une ville ancienne très dense, offrant de rares espaces de respiration : les espaces libres, privés ou publics

La ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de peu d'espaces libres, accessibles à tous. Etant restée dans l'emprise de ces murailles jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville s'est développée en se densifiant et se renouvelant sur elle-même.

Ainsi, les deux plans de 1793 et 1828 figurent seulement trois « vides » publics :

- autour de l'Eglise : cet espace s'étend du parvis du Grenier aux Grains jusqu'au chevet de l'église et se prolonge au-delà de l'Arquet jusqu'à l'actuelle rue de la République ;
  - la Place de la Juiverie,
  - la place de Ville-Vieille, devant l'Hôtel de Guilhem,
- auxquels s'ajoutent deux autres petits espaces, de part et d'autre de l'Hôtel de la rue Raspail.

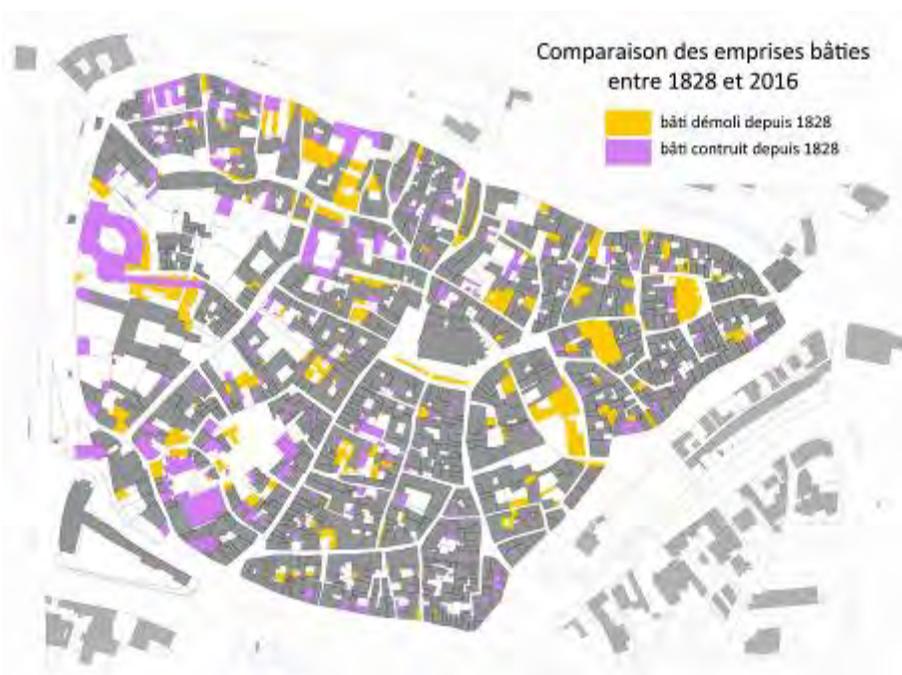
Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs espaces libres ont résulté de démolition, créant des petits espaces de respiration dans la ville (par élargissement d'angle de rue notamment) et trois places :

- La place Rose Goudard,
- La place Xavier Battini,
- La place du Planet.

Place de Ville-Vieille

Place (autour) de l'Eglise

Place de la Juiverie



## Les places de la ville

Les espaces libres les plus importants de la ville sont les places. Leur statut dans la ville a parfois considérablement évolué au gré des changements de fonctionnalité des quartiers et des besoins des habitants riverains ou usagers.

D'un point de vue morphologique et organisationnel, on peut distinguer :

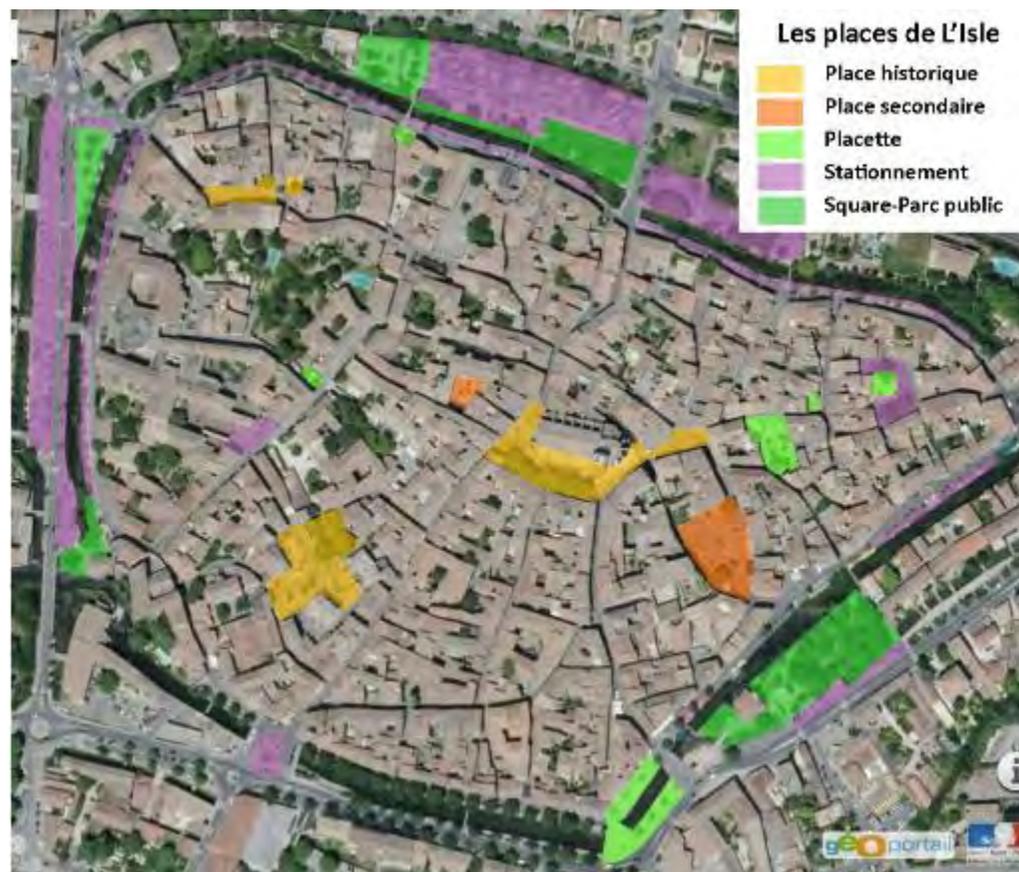
- **Les places historiques** voulues en tant qu'espaces non bâtis dans la composition urbaine, telle que la place de l'Eglise qui constitue l'écrin du Monument, autrefois plus restreint puisque un îlot de maisons a été démoli depuis 1828 pour agrandir et relier la « Place aux Herbes » et la « Place aux Grains ».
- **Les places issues de démolitions**, qui offrent des espaces de respiration dans la ville par un paysage urbain plus ouvert et végétalisé. C'est le cas des places R.Goudard, X.Battini et du Planet. C'est aussi le cas des vides issus de démolitions intervenues dans les années 1970 pour recomposer certains îlots et créer des immeubles d'habitat collectif, malheureusement parfois peu ou mal aménagés en espaces libres susceptibles d'appropriation par les riverains. La place de Juiverie est une place historique éventrée par démolition.
- **Les places dévolues (abandonnées) au stationnement**, que cet usage exclusif a privé de leur rôle fondamental de lieu de rencontres, pour favoriser les véhicules plutôt que les riverains et/ou les visiteurs



### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les places



## La place de l'Église : une centralité historique et fonctionnelle

Située en plein cœur de ville, la place de la Liberté est la place principale de L'Isle-sur-la-Sorgue. Elle joue un rôle essentiel de centralité, tant en terme spatial que fonctionnel puisqu'elle concentre, avec les rues Carnot et République qui convergent vers elle, la majorité des commerces et services de la ville ancienne.

### Un lieu emprunt de monumentalité

Jadis appelée Place de l'Église, cette place constitue l'écrin des Monuments Historiques que sont la **Collégiale**, la **Tour d'Argent** et la **Halle aux Grains**.

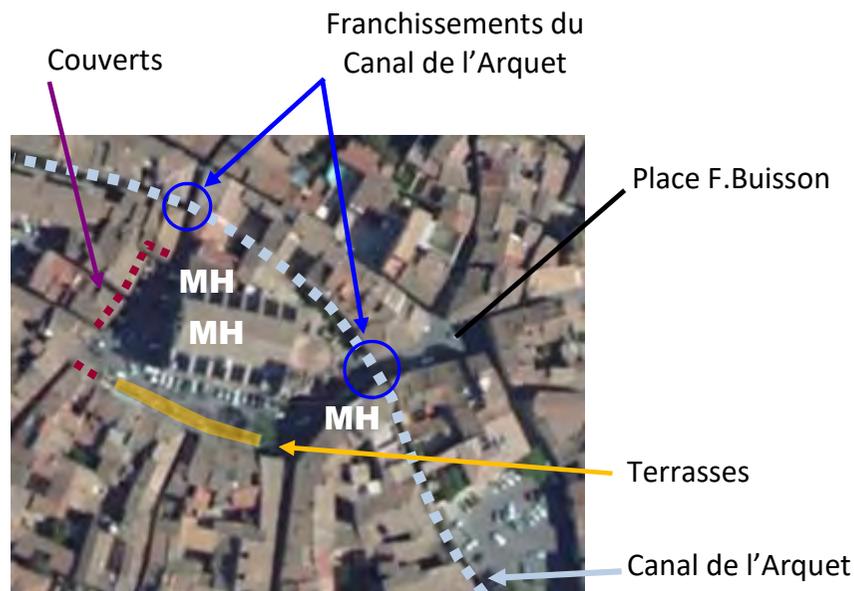
La place est marquée par la façade ouest de l'Église, le parvis prolongeant sur l'emprise publique la monumentalité du portail de la Collégiale, confortée par l'escalier imposant menant au « Grenier d'abondance » (tel que mentionné sur le cadastre de 1828) et au bâtiment mitoyen (actuelle extension de l'Office de Tourisme). En outre, l'espace de la place se caractérise par la façade sud, le portail latéral et le chevet de l'Église, dominée par le beffroi et son campanile et par les nombreuses gargouilles, récemment restaurées.

Dans ses côtés ouest et sud-ouest, les couverts abritent des commerces. Alignés, des platanes centenaires dressent leurs feuillages au-dessus d'anciennes devantures d'échoppes et d'un espace de terrasses de restaurants.

Non loin de là, longeant le chevet de la Collégiale pour s'insinuer entre les maisons, derrière le bâti des couverts, coule le Canal de l'Arquet, tour à tour visible et confidentiel...

L'espace libre se poursuit par-delà l'Arquet jusqu'à la rue de la République, fusionnant avec la place Ferdinand Buisson.

Point de convergence des rues commerçantes de l'Isle-sur-la-Sorgue, la place de l'Église accueille le marché tous les jeudis matins, confortant encore son rôle privilégié et historique de lieu de rencontres et d'échanges marchands et commerciaux.



## La place de l'Église : une centralité historique et fonctionnelle

Autrefois l'espace libre était plus restreint puisque un îlot de maisons a été démoli depuis 1828 pour agrandir et relier la « *Place aux Grains* » et « *Place aux Herbes* » qui s'étendait jusqu'à la rue de la République (actuelle place F. Buisson).

### Une fonction principale : centraliser les échanges

L'îlot démoli délimitait la « rue de l'Épicerie » qui passait sous le couvert, encore existant, pour déboucher dans la rue principale de la ville (rue Carnot).

Outre la persistance des couverts qui avaient la double fonction d'abriter les commerces sous une rue couverte, les devantures anciennes encore conservées confirment le rôle essentiel de la place centrale de la ville dans le commerce, et plus largement dans les échanges.

### Un lieu de rencontres et d'échanges

Lieu des marchés (hebdomadaires) et lieux de commerces, sous les couverts et sur les terrasses, la place est le siège de la vie religieuse et sociale, administrative aussi. Elle est le lieu de rencontres privilégié, au



### Place aux Grains Place aux Herbes

Preuve s'il en est de son importance dans l'économie locale, la place centrale de L'Isle-sur-la-Sorgue était organisée, au XIX<sup>ème</sup> siècle comme le mentionne le Cadastre de 1828, en deux espaces distincts affectés à deux pans de la production agricole :

- La **Place aux Grains**, devant le Grenier aux Grains, alors appelé « *Grenier d'abondance* »,
- La **Place aux Herbes**, le long de la façade sud de l'Église et de l'autre côté de l'Arquet.

A l'époque, le grain constitue la base de l'alimentation et représente (encore de nos jours) la denrée agricole à partir de laquelle est calculé le fermage (loyer d'exploitation agricole) ; les herbes sont de précieuses denrées servant à la pharmacopée régionale.



## La place de la Juiverie :

### Un « vide » archéologique, historique et culturel...

D'un point de vue structurel, l'espace libre de la Juiverie résulte de démolitions successives qui ont abouti à une très forte déstructuration de la place.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'était la « place au bois », ressource essentielle pour la cuisson et le chauffage, ainsi que dans le domaine de la construction.

Bien que dénommée « place », cet espace public ne joue que très partiellement la fonction de place. Les véhicules sont exclus sur seulement un 1/8 à 1/10 de l'espace : sécurisée par un petit muret en pierres et sous l'ombrage de vieux platanes, une « placette » dispose de plusieurs bancs publics et permet des usages de rencontres et de loisirs, de jeux et de détente.



### Une place largement abandonnée aux véhicules



*Placette ombragée  
totalement piétonne*

*Impasse  
très pittoresque  
à valoriser*

*Espace occupé par les véhicules :  
circulation + stationnement*



### Une forte valeur patrimoniale

La « place de la Juiverie » conserve des vestiges très singuliers de la présence de la communauté juive (ghetto). Outre le patrimoine architectural, ce quartier dispose de spécificités urbaines, intimement liées à l'histoire des lieux, que les aménagements doivent valoriser :

- des accès très restreints et contrôlés : les portes ;
- une densité bâtie, aujourd'hui altérée par démolition,
- une impasse étroite menant à un édifice remarquable par son architecture, et notamment sa façade concave.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les places



## La place de Ville-Vieille :

### Un « vide » historique à valoriser...

Mentionné comme « *Place de Ville-Vielle* » sur le cadastre de 1828, cet espace libre de dimensions modestes se présente comme un élargissement de la rue de Ville-Vieille (aujourd'hui rue Denfert-Rochereau), comprenant l'angle démolí de la rue St-Laurent (actuelle rue Garibaldi).

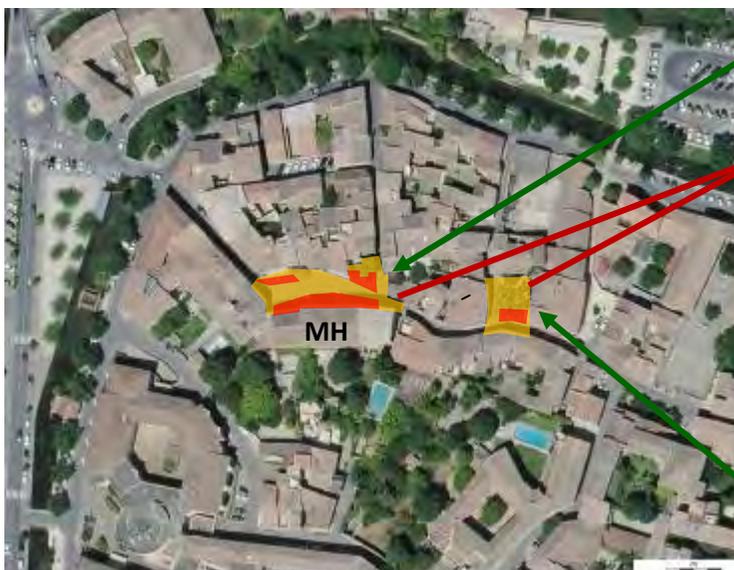
Au XIX<sup>ème</sup> siècle, cet espace jouait le rôle de place dans le quartier de Ville-Vieille, accessible depuis la Porte et la Rue du même nom.

Cette place est marquée par l'imposante façade principale de l'Hôtel de Guilhem protégé au titre de Monument Historique, renforcée par :

- La monumentalité de son portail d'entrée, avec fronton,, colonnes et pilastres en pierre de taille, mis en scène par un escalier marquant le perron du bâtiment,
- La façade des deux immeubles mitoyens prolongeant l'alignement,
- L'alignement courbe des maisons qui leur font face.

### Une place largement abandonnée aux véhicules

La large occupation de l'espace par des véhicules (stationnement) porte fortement préjudice à la perception des édifices, tant des hôtels particuliers remarquables que l'ensemble des immeubles d'habitation à l'architecture très cohérente. La présence d'une dizaine de véhicules garés en permanence sur cette place empêche également toute pratique et appropriation par des usages riverains.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les places



Place de  
Ville-Vieille

Espaces occupés par  
le stationnement de véhicules



Placette

Située non loin de la Place de Ville-Vieille, cette Placette marquée d'un grand platane est partiellement mise en valeur par les riverains à la manière d'une cour collective de terre battue : plantes grimpantes, décora-



## La place Rose Goudard :

**Un espace aux multiples facettes :  
stationnement, terrasses & marché**

Longée par le Canal de l'Arquet, la place Rose Goudard offre de belles perspectives sur les trois édifices protégés au titre des Monuments Historiques : le beffroi de la **Collégiale**, la **Tour d'Argent** et l'Hôtel de Palerme.

Dominant l'espace libre, la façade, le jardin suspendu et la terrasse de cet hôtel particulier du XVIII<sup>ème</sup> siècle participent fortement à la qualité des lieux.

### Une forme singulière

L'espace revêt un caractère pittoresque du fait de sa forme en « entonnoir » liée à la présence des voies d'eau : l'Arquet et l'ancien bras de la orgue sur l'emprise de la Rue de la République. Cette singularité morphologique se traduit par l'alignement courbe des façades,

### Une occupation multiple

Largement dévolue au stationnement et à des terrasses de bars et de restaurants, cette place accueille toutes les semaines une partie du grand marché hebdomadaire.

L'implantation de terrasses au pied de certains immeubles assure une transition entre le bâti et l'espace public. Cependant leur présence ne compense pas le caractère trop urbain (médiocre) de la place, liés aux aménagements « fonctionnel », et au revêtement des sols (bitume)...



La création de la place Rose Goudard ouvre l'espace libre sur le quai : la carte postale ci-contre montre l'état antérieur lorsque l'ancien passage était limité au canal de l'Arquet aujourd'hui couvert.

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

### Les places



## Les autres places et placettes de la ville

Plusieurs autres places ou placettes ont été créées par démolition (partielle ou totale) d'îlots.,

Plusieurs petites « placettes » ont été créées par démolition ponctuelle à l'angle de rues : quai Clovis Hugues (A); rue Jean Théophile (B), rue Valmy (C), rue Raspail (D).



### La Place Xavier Battini

Offrant une vue ouverte sur la façade remarquable d'un hôtel particulier du XVIII<sup>ème</sup>, cet espace porte encore les stigmates des démolitions dont il résulte : murs aveugles, contreforts, forme biscornue... Malgré la présence d'arbres, l'espace semble délaissé. Son appropriation par les riverains est rendue difficile par sa forme qui amplifie les bruits (nuisances sonores pour le voisinage), du revêtement de sol en pavés autobloquants, peu qualitatif et très bruyant, de l'absence d'entretien (quelques jardinières vides) et de mobilier urbain (aucun banc public...).



*Place Xavier Battini*

### La Place du Planet

Sa réhabilitation récente a différencié deux espaces : une placette piétonne, revêtue de castine ; un stationnement à sa périphérie. De beaux arbres offrent l'ombrage à la placette, utilisée par les riverains comme la place du village. L'absence de linéarité de la rue Raspail conforte l'intimité de la place, pourtant longée par une des pénétrantes principale de la ville. Délimitée par un muret en pierre qui sert à la fois de banc et de garde-corps et permet le rattrapage du niveau du sol, elle est très sécurisée pour les enfants. L'absence de stationnement spécifique explique l'occupation d'une partie de la placette piétonne par les motos et autres cycles.

*Quelques édifices remarquables (ou qui devraient l'être) participent au charme des lieux : la maison à encorbellement et pan de bois ; le soustet de l'impasse Raspail ; une portion de mur en opus spicatum ; un hôtel particulier du XVIII<sup>ème</sup>...*



*Place du Planet*

*Placette de la*



*Placette à l'angle de la rue Raspail*

## Des places qui n'en sont pas vraiment...

Le plan de la ville fait état de nombreuses places situées à l'emplacement de portes de la ville :

- Place René Char (porte d'Avignon),
- Place Victor Hugo (porte de Ville-Vieille),
- Place Antoine Benoit (porte des frères Mineurs),
- 

Malgré leur nom de « place », il ne s'agit cependant pas de places, mais de point d'articulation de plusieurs espaces, fortement marqués par le trafic routier, voire uniquement dédiés, aux problématiques de véhicules : circulation et stationnement.



Place Victor Hugo



### Le Pont Gambetta

#### et les esplanades Charles de Gaulle et Robert Vasse

Le pont Gambetta, anciennement pont Saint-Martin au débouché de la porte des frères mineurs, correspond à la couverture de la Sorgue au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

A l'échelle de la ville, le pont Gambetta est en réalité une place autour de laquelle gravitent les rues structurantes commerçantes, les quais et les espaces verts (jardin public et parc Gauthier), jardins anciennement privés et entourant leurs « châteaux » du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette « place » est marquée par une fontaine, dans la grande tradition des places de villages provençaux.

Côté ville intra muros, ont été aménagées des esplanades arborées qui offrent les fonctions de place piétonne, lieu de rencontre et de détente au bord de la Sorgue.

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les places



## Les espaces-témoins de la ville ancienne : les vestiges de l'urbanisme médiéval

Les espaces libres de la ville ont conservé de nombreux vestiges parfois ténus, de l'urbanisme médiéval, qui participent à la typicité des lieux. Indispensables à la compréhension de l'évolution de son organisation au cours de l'histoire, ils offrent des spécificités urbaines remarquables.

Malgré les remaniements qu'a subi le patrimoine bâti au fil des siècles, qui rendent parfois difficile leur interprétation, ces vestiges témoignent de certaines facettes de l'urbanisme médiéval.

Les plus perceptibles sont :

- Les couverts,
- Les soustets, passages publics devenus pour certains privés,
- Les venelles,
- Les rues très étroites des quartiers au parcellaire médiéval et les impasses en cul-de-sac +/- ouvertes pour relier l'intérieur et l'extérieur (contre les remparts),
- Les vestiges archéologiques visibles des murailles +/- portes
- L'emprise des remparts.



### II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

#### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les vestiges de l'urbanisme médiéval

## Les couverts

### La centralité commerçante de la ville ancienne

Dans le vaste mouvement d'urbanisation de la seconde moitié du Moyen-Âge qui a marqué l'ouest de l'Occitanie : la création de villes neuves appelées « bastides », la place bordée de couverts en est le symbole et marque la centralité de l'agglomération. La présence de couverts sur la place centrale de L'Isle-sur-la-Sorgue dominée par l'Eglise paroissiale, implantés sur deux côtés perpendiculaires l'un à l'autre évoque fortement cette singularité des « bastides ».

Très diverses dans leur vocabulaire architectural, les maisons à couvert ont une présence forte dans le paysage de la place. Si les étages ont subi des remaniements liés aux modes stylistiques et aux nécessités d'un renouvellement du bâti, les couverts sont le vestige de caractères typologiques persistants.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville  
Les vestiges de l'urbanisme médiéval



### Un espace public et privé...

Le terme de « couvert » (de l'occitan *cobèrt*) désigne une rue couverte, autrement dit un espace public abrité par le 1<sup>er</sup> étage d'un bâtiment de statut privé.

Courant, l'usage semi-privatif du dessous des couverts par les boutiques qui occupent le rez-de-chaussée est (doit être) soumis aux règles d'occupation du domaine public.



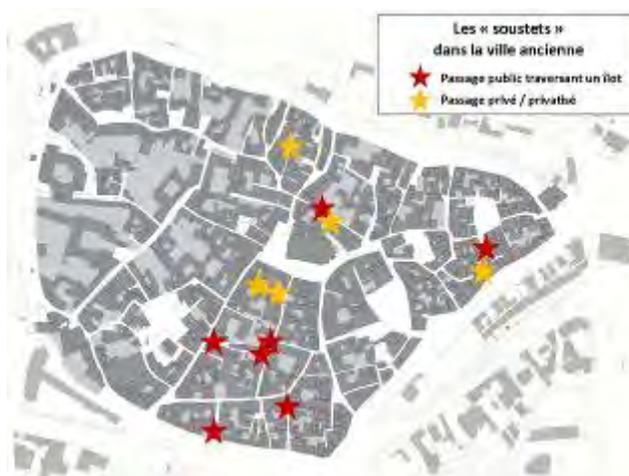
## Les espaces libres spécifiques de l'urbanisme médiéval

### Les soustets

Ce sont des passages sous le bâti. Le terme « soustet » vient de l'occitan *sostar* qui signifie soutenir. Dans les bastides du sud-ouest, ils sont généralement appelés « *pontets* », petits ponts enjambant une rue.

A l'origine, il s'agissait de portions de ruelles, d'usage public. Avec le temps, certains de ces passages ont été privatisés. Leur repérage reste cependant possible dans bien des cas, l'accès qu'ils permettent étant signalé par un portail prenant la largeur d'une travée.

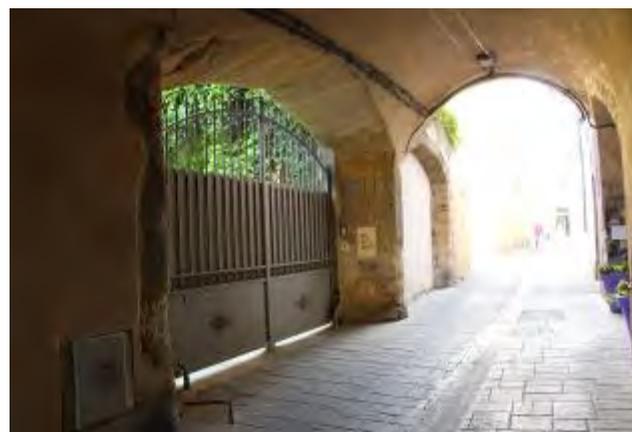
Parmi les plus grands remaniements, les soustets ont pu être rallongés, par adjonction d'une épaisseur de bâti (comme dans le cas du soustet donnant sur la Rue Carnot).



Les « soustets » dans la ville ancienne  
★ Passage public traversant un îlot  
★ Passage privé / privatisé



Passage vers les quais



Rue du Collège



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE b) Les espaces libres dans la ville Les vestiges de l'urbanisme médiéval

## Les venelles

Les venelles constituent des vestiges urbains très caractéristiques de l'urbanisme médiéval, qui a du (su) composer avec les spécificités du site, en l'occurrence l'eau.

Les venelles sont d'étroits espaces libres compris entre deux murs séparatifs sur la ligne de partage des deux fonds. La fonction première (principale) des venelles était l'écoulement des eaux pluviales, accessoirement celle des eaux usées. Généralement très obscure du fait de débords de toiture presque jointifs, c'est leur étroitesse qui conditionne le passage piéton, la plupart étant réduites à quelques dizaines de centimètres.



Rue de l'anguille



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les vestiges de l'urbanisme médiéval



## Les impasses

Si la plupart des impasses originelles n'ont pas été conservées comme telles, quelques unes demeurent. Dénuées de la fonction de passage, elles font généralement l'objet d'une appropriation par les riverains, utilisées comme un prolongement extérieur (extension) de l'habitation.

## Les remparts :

### leur emprise et leurs portes

Les remparts qui ceinturaient la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ont été démolis.

Par contre, ils restent encore perceptibles « en négatif » dans le tissu urbain puisque ont été aménagés, à leur emplacement en tour de ville, les quais bordant les Sorgues.



## Les ponts de la ville

### les ponts dans la ville...

Le réseau complexe de Sorgues qui façonne et singularise la ville a de tous temps imposé l'aménagement d'ouvrages permettant le franchissement des bras de rivière et des canaux. Jadis limités aux ponts donnant accès aux portes de la ville, les points de franchissement des Sorgues se sont diversifiés au cours des siècles.

Aujourd'hui coexistent différents types de franchissement :

- des ponts en pierre, construits sur voûte maçonnée,
- des ponts édifiés en structure métallique,
- des passerelles (piétonnes), généralement en ossature de fer et avec un platelage en bois.

### Les ponts : des ouvrages maçonnés d'entretien et d'intérêt collectifs

De tous temps, l'entretien des ponts a exigé des efforts constants, comme en témoignent les anciennes cartes postales témoignant des chantiers de reconstruction partielle après effondrement d'une arche.

Ces vues montrent que les ponts antérieurs au XX<sup>ème</sup> siècle étaient construits en voûte de pierre, maçonnées, d'une ou deux arches selon la largeur du bras à franchir, empierrées et remblayées ensuite à la terre.



### L'adaptation des ponts

#### aux besoins routiers nouveaux

L'évolution des modes de transports et la généralisation de la circulation routière dans la ville ont conduit à l'élargissement de la plupart des points de franchissement des Sorgues.

Cette adaptation des ponts s'est faite par adjonction latérale et/ou reconstruction d'un pont plus large, et par la mise en œuvre des techniques constructives de leur époque :

- soit une structure métallique (poutraison et charpente),
- soit une poutraison en béton.

Outre les problèmes de dégradation des structures au fur et à mesure du vieillissement des ouvrages, l'élargissement des ponts s'est fait au détriment de l'esthétique de ces éléments d'architecture, mais aussi au détriment de la valeur patrimoniale des lieux : contribuant à dissimuler les bras de Sorgues sur le pourtour de la ville et estomper l'effet de porte, il a parfois conduit à des aberrations d'aménagement urbain, telles que du stationnement au-dessus de l'eau.

## Les passerelles publiques de la ville...

Le réseau complexe de Sorgues qui façonne et singularise la ville a imposé l'aménagement d'ouvrages permettant le franchissement des bras de rivière et des canaux.

Affectées spécifiquement au franchissement des piétons et cycles, les passerelles publiques jalonnent le tour de ville. Près d'une douzaine se répartissent tout autour de la ville pour faciliter le franchissement des bras d'eau. Elles font largement partie du pittoresque de la ville.



### Les passerelles : l'art de la ferronnerie du XX<sup>ème</sup> siècle

Les passerelles publiques de L'Isle-sur-la-Sorgue sont très emblématique de la période de leur édification, contemporaine de la création architecturale dite « moderne » faisant appel à de nouveaux matériaux issus de l'industrie en pleine expansion et de nouvelles formes, plus rectilignes. Ce type d'ouvrages est représentatif du début du XX<sup>ème</sup> siècle et la généralisation de l'emploi d'éléments de structures métalliques.

Les passerelles sont de petits ponts en charpente métallique, de forme épurée : rectiligne et horizontale, très rarement légèrement courbe. Supportées par une poutraison métallique, elles sont généralement recouvertes d'un platelage en lames de bois. Pour protéger les usagers (piétons) de toute chute, elles sont équipées de garde-corps en ferronnerie, fixés directement sur les poutres portantes.

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

### Les espaces libres de la ville d'eau



## Les quais

Ville d'eau, L'Isle-sur-la-Sorgue offre un grand linéaire de quais bordant les bras de rivière. Ceinte par des bras d'eau, la ville se caractérise par une différenciation très nette dans l'aménagement de ses quais entre :

- la portion méridionale, participant fortement à l'attractivité touristique et à la mise en valeur commerciale de l'image de « perle verte » du fait de son exposition idéale pour profiter du soleil et de la protection contre le Mistral,
- la portion septentrionale, davantage naturelle et intime, plus exposée au vent dominant, peu investie par les commerces et par conséquent par les visiteurs...

### Le principe de construction des quais

Destinés à maintenir la rive du cours d'eau pour rendre possible son utilisation par cheminement, promenade ou circulation, voire stationnement, les quais de L'Isle-sur-la-Sorgue sont édifiés en pierre : les murs de quai sont en maçonnerie de pierre calcaire, parfois confortés par des arcs de décharge également en pierre calcaire ; leur couronnement est généralement en dalles de pierre.

### Les éléments d'accompagnement : les garde-corps

Quels que soient leurs usages, les quais de L'Isle-sur-la-Sorgue offrent une cohérence d'ensemble très qualitative du fait de la mise en œuvre d'éléments d'accompagnement similaires sur l'intégralité de la ville.

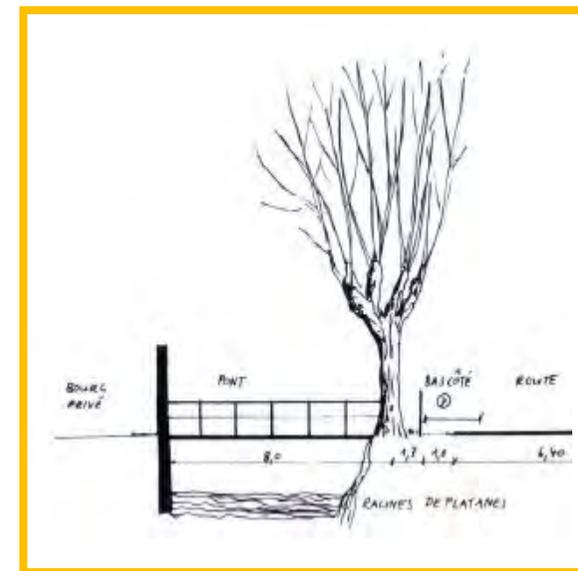
Les garde-corps des quais sont de deux types :

- en ferronnerie, de motif simple caractéristique du XX<sup>ème</sup> siècle,
- en maçonnerie de pierre calcaire, avec un couronnement en pierre de taille.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville Les espaces libres de la ville d'eau



### L'effondrement d'une portion de quai :

#### **l'opportunité d'opérations exemplaires...**

Plusieurs portions du linéaire des quais (Frédéric Mistral et Rouget de Lisle) se sont effondrées.

Les travaux de reprise des quais doivent être l'occasion de réflexions approfondies prenant en compte plusieurs approches, préalablement à toute décision concernant les travaux à réaliser et les techniques de confortement des berges à mettre en œuvre :

- le plan de circulation sur le tour de ville,
- la pertinence de maintenir des places de stationnement en bordure de quai,
- la présence vraisemblable de vestiges archéologiques emblématiques de L'Isle: les fondations des remparts ceinturant la ville.



## Les accès à La Sorgue : les Escaliers et les Lavoirs

La présence des Sorgues dans la ville invite à la contemplation et au plaisir de se rapprocher de l'eau, omniprésente... Divers aménagements, anciens ou récents, donnent accès à l'eau.

### Les escaliers

Les quais de bords de Sorgue comptent plusieurs escaliers donnant un accès direct à l'eau.



Les escaliers sont très bien intégrés dans l'espace public, et pour cela peu perceptibles depuis les quais, comme réservés aux curieux ou aux amateurs avertis. C'est la continuité des matériaux qui favorise l'effacement de ces accès privilégiés aux bords de Sorgues : pierre calcaire pour les emmarchements, ferronneries des garde-corps des quais et des rampes, ...

La plupart des escaliers sont droits à degré droit rentrant, aménagés dans le parement des quais, n'affectant ainsi en rien l'écoulement de l'eau. Seuls quelques escaliers sont saillants par rapport au mur du quai : plus récents, ils sont alors de très petites dimensions, souvent à double volée.



### Les lavoirs

Autrefois lieux de rencontre autour d'activités domestiques communes (les « bugades »), les lavoirs sont encore aujourd'hui des lieux de prédilection pour se rencontrer, partager un moment entre amis, faire une pause ou s'offrir quelques instants de méditation ou de rêverie...



Plusieurs Cartes Postales de la fin du XIX<sup>ème</sup> ou du début du XX<sup>ème</sup> siècle ont immortalisé des scènes de lessive au bord de l'eau. Ces vues anciennes montrent que la plupart des lieux dédiés à la lessive n'étaient que de simples quais en dalles de pierre aménagés à une hauteur très proche du niveau de l'eau.

De nombreux lavoirs ont disparu avec l'adduction d'eau dans les habitations et les préoccupations relatives à la préservation de la qualité des eaux. Ceux qui ont été conservés sont mis en scène par leur structure en ferronnerie et leur toiture en zinc.



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

b) Les espaces libres dans la ville

### Les espaces libres de la ville d'eau

## Le stationnement

### dans et à proximité (du centre) de la ville historique

Le stationnement est une donnée essentielle du fonctionnement de L'Isle-sur-la-Sorgue, mais aussi du cadre de vie des habitants, des abords des monuments historiques et des édifices remarquables, ainsi que de la perception de la ville et de l'expérience qu'en ont ses visiteurs.

L'occupation des espaces publics par les véhicules, tant en terme de circulation (occupation ponctuelle) que de stationnement (saturation beaucoup plus durable) nuit à la bonne présentation du patrimoine de L'Isle.

Bien que le choix (stratégie) de réduire l'accès des véhicules dans le centre historique ne relève que de décisions politiques, cette problématique du stationnement s'avère omniprésente dans la démarche de préservation et de mise en valeur du patrimoine que porte la mission AVAP. Mettre en place un outil tel que l'AVAP serait incomplet si une réflexion parallèle n'est pas engagée pour améliorer les conditions de vie, travail et visite...



## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville

#### Les espaces de stationnement



### Des alternatives existent...

Plusieurs aires de stationnement sont aménagées à proximité immédiate de la ville ancienne, juste de l'autre côté de la Sorgue. Ces aires sont destinées à répondre aux besoins de stationnement des habitants riverains, des commerçants et de leurs clients, ainsi que d'une partie des visiteurs, notamment en basse saison touristique. Il s'agit notamment du parking du Portalet et des places de stationnement du cours Victor Hugo.

D'autres aires de stationnement sont également disponibles, non loin de la ville intra muros, notamment celle proche de la gare, située à moins de 5 minutes à pied de la Collégiale. D'autres sont à peine plus éloignées, comme près du Parc Gauthier ou le long du canal des Névens.

Enfin, pour pallier aux forts besoins de stationnement lors des périodes de très forte affluence, une aire de stationnement vient récemment d'être aménagée près du cimetière, assortie de la mise en place d'une navette gratuite permettant d'accéder au centre-ville.



## Le stationnement dans la ville

De nombreux espaces libres sont accaparés par le stationnement, privant les riverains ou autres usagers de toute appropriation.

### La banalisation des lieux

La présence de véhicules dans certains espaces libres de la ville, qu'ils soient publics ou privés, banalise le quartier et porte largement préjudice à la perception, la découverte et finalement le respect du patrimoine architectural archéologique et historique, qu'il s'agisse de bâti modeste (fabrique, habitat populaire...) ou plus prestigieux (hôtel particulier, édifice religieux, monument historique protégé...).

C'est particulièrement l'exemple de la place de la Juiverie. Aménagée en aire de stationnement au centre de la ville, cette place se présente comme un espace relégué aux véhicules. Si la courtoisie est tout juste de mise entre automobilistes, le respect de la valeur patrimoniale des lieux chargés d'histoire n'est pas avérée. Les édifices remarquables qui bordent ladite « place » sont invisibles aux habitants ou visiteurs, ignorés, niés...



### Des cours d'apparat banalisées en parking

Certains espaces libres privés ont perdu leur usage d'apparat et d'accompagnement de l'architecture remarquable pour devenir de banales aires de stationnement privées....

C'est le cas de la cour de l'Hôtel-Dieu.

### Des nouveaux espaces libres abandonnés aux véhicules

Dans la ville ancienne, la démolition d'immeubles a agrandi certains espaces libres supplémentaires ou en a créé de nouveaux.

Pour être bénéfiques à la communauté l'isloise, de telles opérations doivent être accompagnées de :

- L'aménagement en lieux appropriables pour un usage collectif favorisant le vivre ensemble ;
- Le traitement qualitatif des murs aveugles (intérieurs ou de refends) devenus façades.

## II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

### b) Les espaces libres dans la ville Les espaces de stationnement





**II.1.3.**  
**Le paysage urbain**  
**de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue**

## Le paysage urbain de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le paysage urbain est la partie de l'agglomération urbaine qui se présente à la vue. Le paysage urbain n'est pas que morphologique ou esthétique : il reflète en partie, par la date de construction des bâtiments, les principales phases de la constitution des tissus urbains.

### Les ambiances paysagères

Le paysage urbain se caractérise par des ambiances paysagères, imprimées par les perspectives visuelles emblématiques de la ville intra muros, les spécificités urbaines d'une ville ancienne qui, tout au long de son histoire, se renouvelle sur elle-même et se densifie, la forte présence de l'eau et du végétal dans la ville.

### Les contours de la ville

Le paysage urbain intervient dans la perception de la ville en tant que facteur d'accompagnement de la découverte et la mise en valeur du patrimoine bâti. Il dépend directement des éléments structurants, en particulier l'organisation des espaces bâtis et non bâtis qui façonnent la ville et délimitent ses « contours » : les faubourgs « historiques » de la ville intra muros, les portes de la cité et les ponts qui permettent le franchissement des Sorgues, les bords (berges) de Sorgues qui ceinturent la ville et relient l'agglomération à son environnement naturel, en particulier vers l'amont, jusqu'au partage des eaux... et même au-delà vers la source : Fontaine-de-Vaucluse.



### Les usages des espaces libres

L'analyse du paysage urbain révèle les usages des espaces libres, autrement dit le domaine public et les espaces privés ou collectifs, qui conditionnent la manière de vivre la ville. Elle apporte un éclairage sur le réseau des Sorgues qui constitue un espace libre singulier où se pratiquent diverses activités spécifiques. Elle caractérise les modalités d'utilisation du domaine public par les commerces et par le stationnement. Elle identifie également les usages de certains espaces libres, publics et/ou privés : les cours et jardins collectifs.

### Les principales dénaturations du paysage urbain

Caractérisé par les bâtiments et les aménagements de l'espace, le paysage urbain subit certaines dénaturations qui altèrent sa qualité d'ensemble. Il s'agit notamment des « verrues des façades », des excès de certains commerces, des conséquences de l'importance laissée aux véhicules, des besoins en « service aux personnes ». Il peut s'agir aussi de certaines incohérences urbanistiques et architecturales au sein de la ville patrimoniale.





a) Les ambiances paysagères

## INTRODUCTION

Le terme d'ambiance désigne l'atmosphère matérielle (lumière, couleurs, odeurs, bruits, vents...), esthétique et sociale d'un lieu telle qu'elle est perçue ; l'ambiance se caractérise par sa perception dans l'instant, et donc sa propension à changer rapidement, et par la succession de ces changements. Elle est par conséquent très variée suivant les lieux et les personnes, les circonstances atmosphériques, le moment de la journée ou de la nuit, l'animation, le caractère du lieu.

Par « ambiance paysagère » est abordée ici la notion d' « atmosphère émanant des caractéristiques du paysage urbain », tant morphologiques et structurelles que matérielles et immatérielles, combinant ainsi ce qui relève du concret, visible, constatable, et ce qui revêt du perçu, plus diffus mais cependant tangible... Autrement dit, ce qui compose une ambiance paysagère est à la fois ce qui peut être observé et ce qui peut être ressenti, mais toutefois faire intervenir des appréciations individuelles relatives à la beauté, l'esthétique, l'envie, le vécu...

Les ambiances paysagères évoquées ci-après sont objectives : elles s'affranchissent de la part de subjectivité, propre à chacun, qui fausserait l'analyse par des critères personnels et, par voie de conséquence, restreindrait la portée du diagnostic.

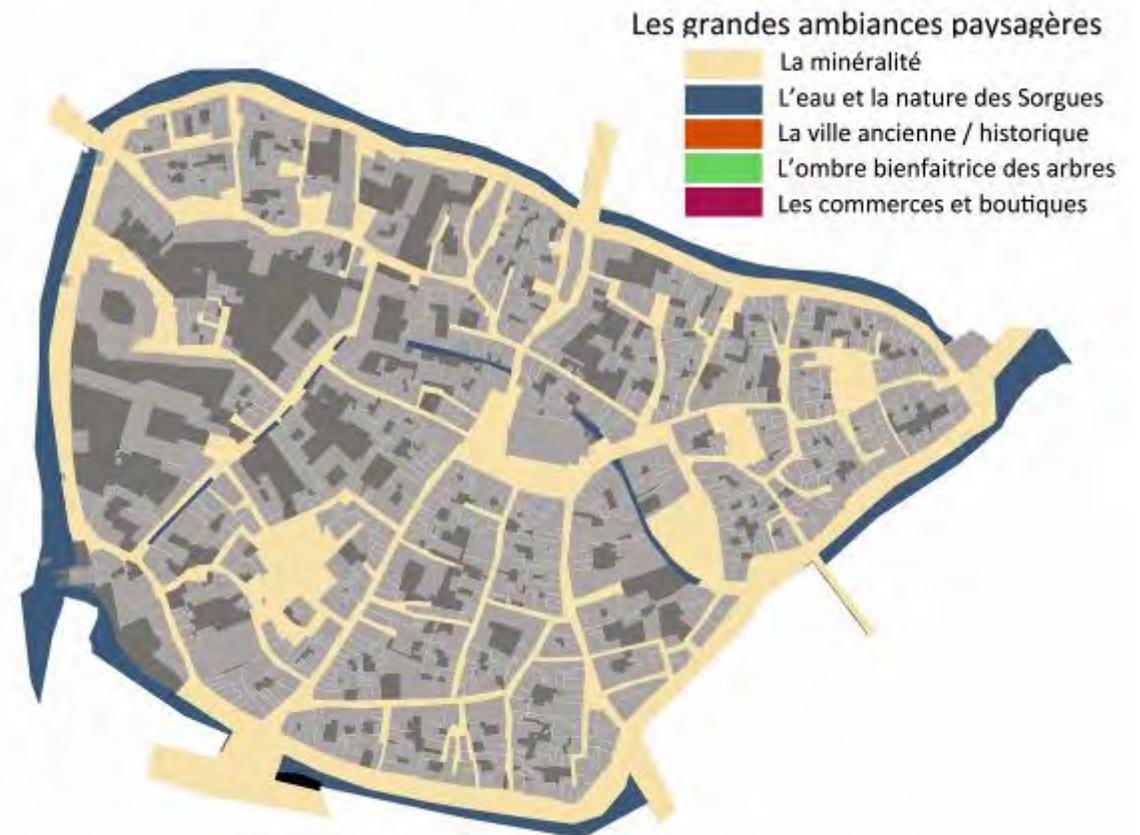
Appréhender la ville et faire l'expérience de son paysage urbain commencent par la perception des perspectives majeures, liée à la qualité des séquences urbaines. C'est aussi prendre conscience des grandes ambiances paysagères qui émanent des différentes facettes de la ville :

- **La minéralité**, résultant d'un traitement très citadin, voire routier, des espaces publics de la ville, et aussi de certains espaces privés ;
- **L'eau et la végétation des Sorgues**, très étroitement liées, qui constituent de véritables composantes de nature dans la ville ;
- **La ville ancienne**, dont témoignent certains éléments singuliers du patrimoine bâti et urbain ;
- **La forte présence des arbres** qui offrent un ombrage bienvenu aux espaces de rencontre que sont certaines places ;
- **Le foisonnement de commerces et boutiques**, envahissant parfois l'espace public (terrasses, déballages), en particulier sur les quais, autour de la Collégiale et sur la place R. Goudard, ainsi que dans les rues Carnot et République.

## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### a) Les ambiances paysagères

#### Introduction



## Les séquences urbaines

Dominé par la densité des constructions et le tracé en creux de la voirie, le paysage urbain découle des caractéristiques à la fois architecturales et urbaines des bâtiments et des aménagements des espaces.

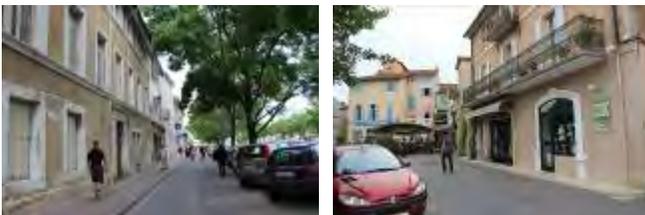
En premier lieu, c'est la qualité de la séquence urbaine qui détermine le potentiel de qualité du paysage urbain. Dans la ville historique, selon où l'on se trouve, le paysage urbain est majoritairement constitué par les façades et les aménagements de voirie visibles depuis une rue.

La qualité des séquences urbaines résulte d'une valeur d'ensemble qui combine divers critères d'analyse du bâti et des espaces non bâtis : valeur patrimoniale, couleurs, texture, échelle, style architectural, caractère, lisibilité, typicité des lieux...

L'analyse des séquences urbaines distingue trois niveaux de qualité, respectivement figurés en vert, orange et rouge :

- Les séquences homogènes ou de qualité,
- Les séquences passables,
- Les séquences incohérences à requalifier.

### séquence homogène ou de qualité



### séquence incohérence à requalifier

## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### a) Les ambiances paysagères Les séquences urbaines

#### La qualité des séquences du paysage urbain

- Séquence homogène ou de qualité
- Séquence passable
- Séquence incohérente à requalifier
- ☀ Porte de la ville historique



### séquence passable

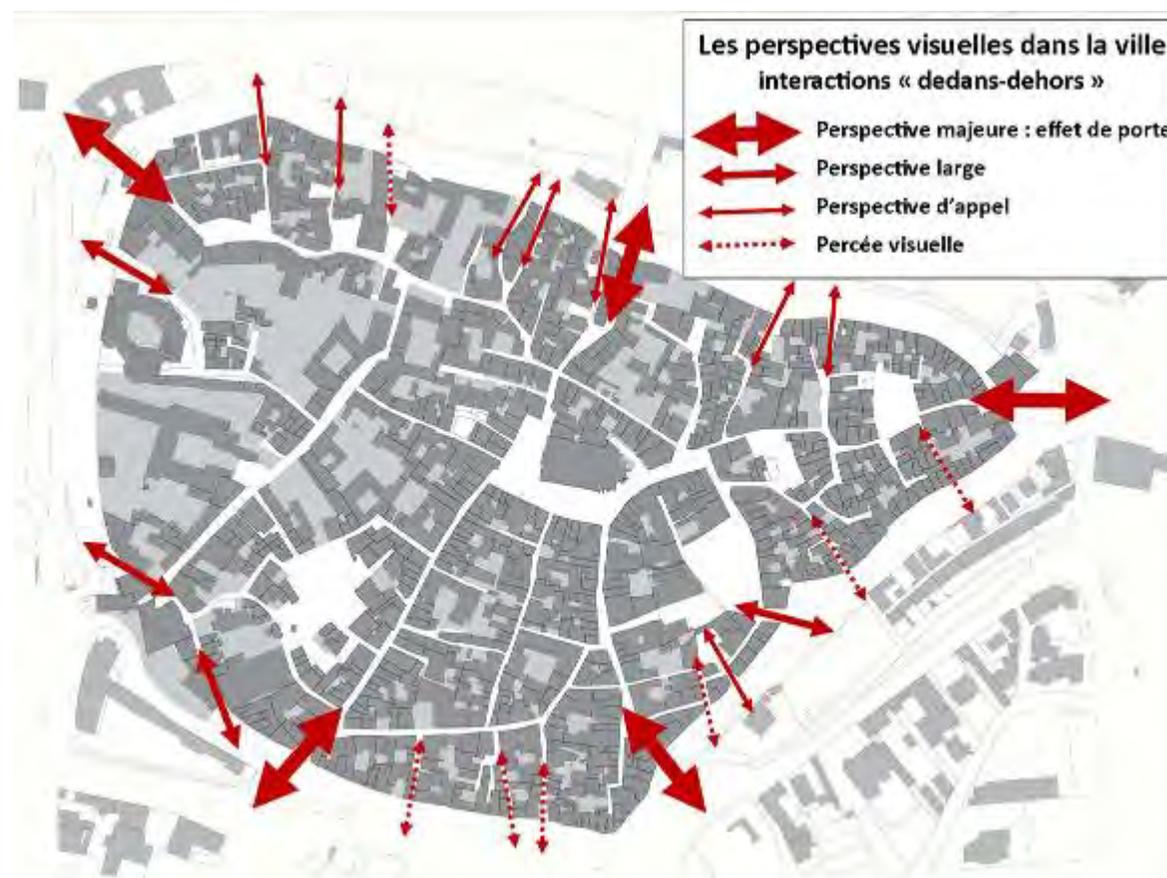


## Les perspectives visuelles caractéristiques de la ville : Le rapport dedans/dehors...)

Les nombreuses interactions dedans / dehors, autrement dit entre l'intérieur et l'extérieur de la ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue crée des perspectives visuelles dans la ville très singulières du fait de la configuration du tissu urbain, mais aussi des aménagements et/ou des remaniements, notamment de l'ouverture d'impasses ou culs-de-sac ou d'élargissement de voies ou d'espaces par démolition d'îlots.

La ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue se singularise par des perspectives visuelles diverses selon leur positionnement, la morphologie des espaces libres (largeur, hauteur du bâti...) et leurs aménagements. Ainsi coexistent :

- ◆ **Les perspectives majeures** : à l'endroit des principaux accès à la ville, les grandes rues pénétrantes, elles se caractérisent par une largeur de champ importante qui découle d'un effet de « porte » (qui devrait être) accentué par la présence des ouvrages permettant le franchissement de la ceinture des Sorgues ; la qualité des séquences urbaine entrantes et la relation avec l'extérieur sont déterminantes ;
- ◆ **Des perspectives larges** : correspondant aux accès secondaires, liées à une largeur au minimum « carrossable » des rues, elles offrent des vues relativement amples de séquences urbaines ;
- ◆ **Des perspectives d'appel** : caractéristiques des ruelles ouvertes pour relier l'intérieur et l'extérieur de la ville, elles offrent deux types de perception, selon leur configuration :
  - un fond de perspective correspondant une (portion de) façade, lorsque la rue est droite ;
  - soit deux séquences urbaines, dont une très présente, lorsque la rue est courbe ;
- ◆ **Des percées visuelles** : caractéristiques des ruelles très étroites et des venelles, parfois peu perceptibles depuis l'extérieur, qui forment de véritables trouées dans le tissu dense, elles offrent des visées (vues très restreintes) marquées par un point focal très précis.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

#### a) Les ambiances paysagères

#### Les perspectives visuelles dans la ville

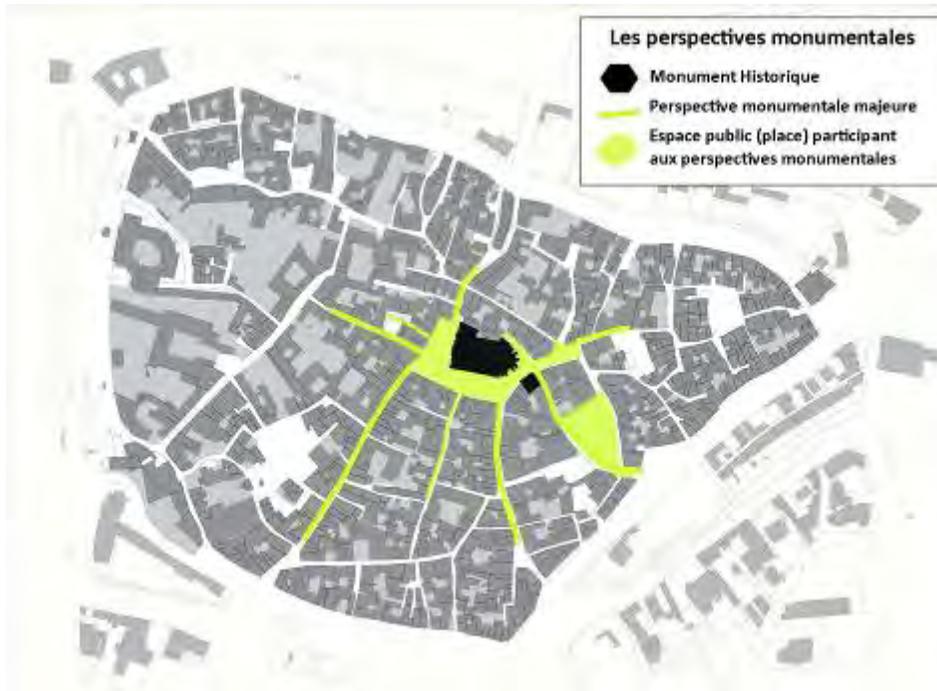
## Les perspectives visuelles dans la ville

### Les vues sur les Monuments remarquables du cœur de la ville : la Collégiale et la Tour d'Argent

Les perspectives visuelles les plus importantes sont les perspectives monumentales, autrement dit les vues sur les édifices remarquables de L'Isle-sur-la-Sorgue : en tout premier lieu, l'église paroissiale Notre-Dame-des-Anges, qui marque le cœur de la ville, ainsi que la Tour d'Argent, objet de toutes les attentions pour un projet de restauration ambitieux.

Outre la morphologie urbaine, et en tout premier lieu le réseau de voies qui convergent vers le point de centralité de la ville, c'est la monumentalité des édifices remarquables combinée à un aménagement urbain approprié qui définit et affirme le cœur esthétique et symbolique d'une agglomération.

Ainsi la place de l'Eglise est absolument essentielle dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, non seulement par les fonctions multiples qu'elle concentre (commerces, services, marché, passage, édifice religieux...), mais aussi par son organisation et ses usages, qui doivent impérativement être pensés pour affirmer et renforcer son unicité qui tient à la présence des deux joyaux monumentaux qui la dominent : la Collégiale et la Tour d'Argent. Il ne s'agit pas d'une simple place, il s'agit tout à la fois du parvis de ces Monuments Historiques et de l'espace public majeur de la ville, lieu de tous, permettant toutes les rencontres et tous les possibles. De banales occupations de cet espace libre d'exception par des véhicules en stationnement ou des colporteurs ambulants ne seraient pas à la hauteur de la valeur patrimoniale du site.



Conditionnant la perception, la curiosité et l'intérêt vis-à-vis des monuments eux-mêmes, l'ensemble des perspectives monumentales doit répondre aux plus hautes exigences en matière de respect du patrimoine et de qualité des travaux.

A ce titre, les perspectives monumentales doivent guider les priorités d'interventions pour contribuer à assurer la bonne présentation des édifices remarquables. Ceci passe par :

- ⇒ D'une part, faire respecter le Code de l'Urbanisme pour « toiletter » (supprimer) les façades de tous les éléments positionnés illégalement (pompes-à-chaleur, enseignes, coffrets...) qui dénaturent les lieux et parasitent la perception que tout un chacun peut avoir des monuments remarquables de la ville historique,
- ⇒ D'autre part, inciter à la réalisation de travaux sur certains immeubles situés dans ces vues, pour accompagner la mise en valeur des abords des monuments.

### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

#### a) Les ambiances paysagères Les perspectives monumentales

## Les vues sur l'ensemble des édifices protégés au titre de Monuments Historiques (classés ou Inscrits) de la ville

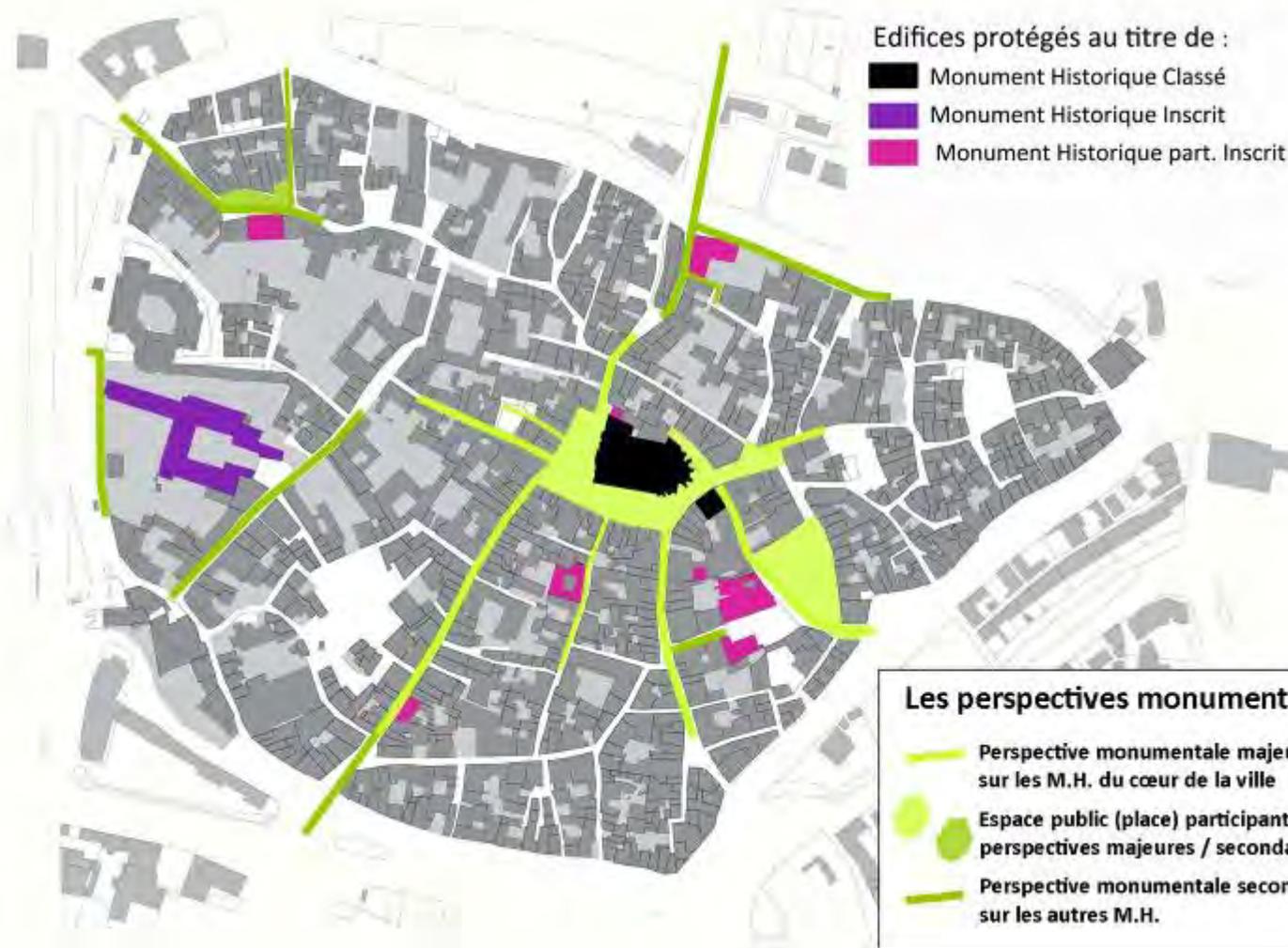
Outre la Collégiale et la Tour d'Argent qui marquent le cœur de la ville, onze édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue,

Les perspectives sur ces édifices d'exception sont elles aussi (doivent être considérées comme) des perspectives monumentales.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

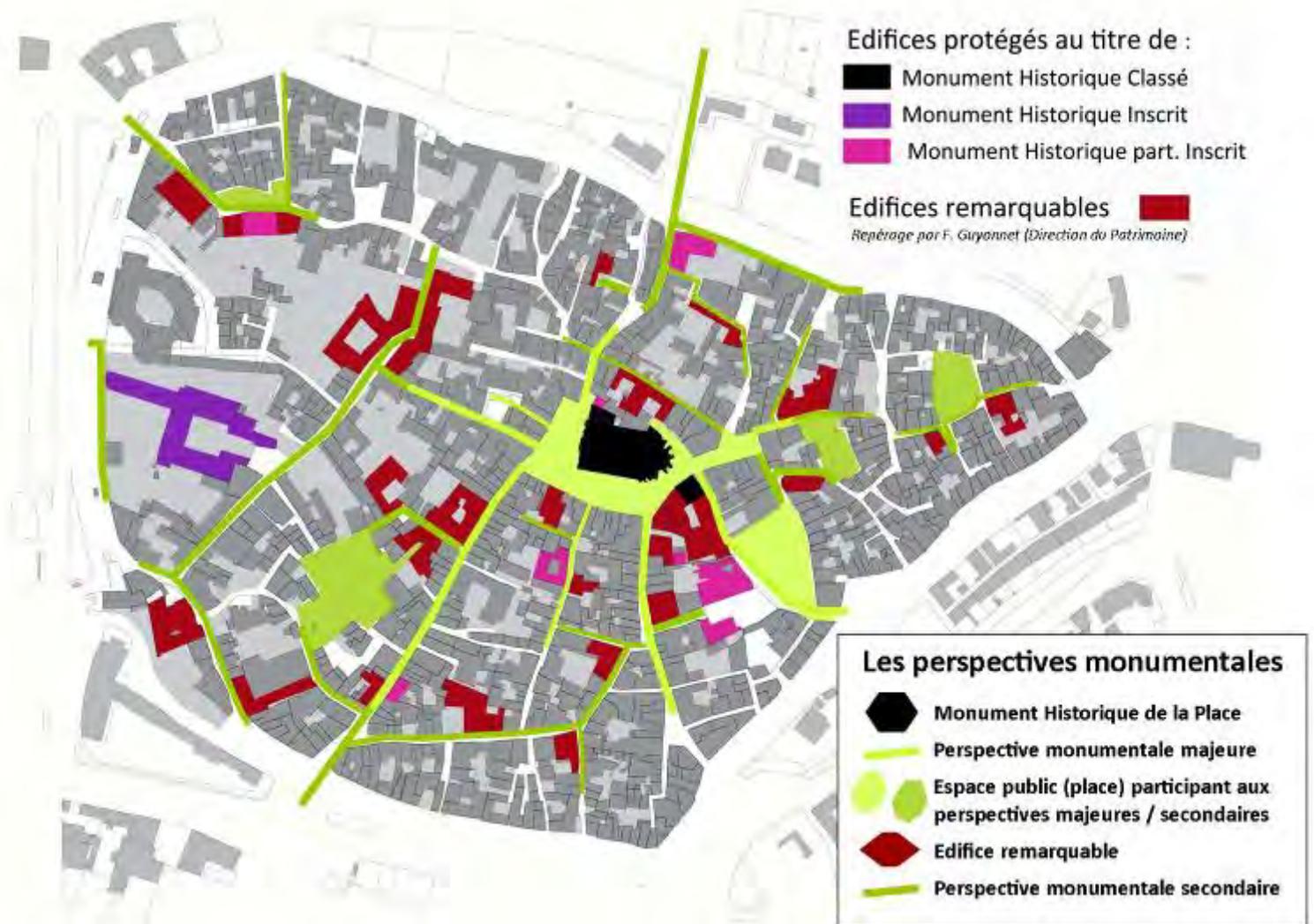
a) Les ambiances paysagères  
**Les perspectives monumentales**



## Les vues sur les édifices remarquables de la ville

La richesse patrimoniale de la ville suggère de valoriser également d'autres perspectives. Il s'agit notamment des vues sur les hôtels particuliers et les édifices religieux qui marquent de leurs façades remarquables les rues de la ville, déterminant une ambiance très singulière, entre vestiges-témoins de l'histoire et l'esthétique d'une architecture composée / soignée et hors du commun. Là encore, c'est le caractère monumental, dans le sens d'exceptionnel, des édifices repérés comme remarquables combiné un aménagement urbain approprié qui conforte l'unicité de L'Isle.

Compte tenu du nombre d'édifices remarquables et de leur localisation, une grande majorité des rues du centre historique offrent des perspectives monumentales sur un patrimoine architectural hors du commun, à valoriser.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères  
Les perspectives monumentales



## La ville ancienne / historique qui se renouvelle sur elle-même et se densifie

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue porte les traces de son renouvellement incessant sur elle-même et de sa densification, à l'intérieur de ses remparts. Ces éléments-témoins contribuent à l'ambiance particulière de la ville, qu'il s'agisse de signes perceptibles, d'intuitions, de ressenti...

### Des commerces en rez-de-chaussée

Le long de la rue Carnot, principale voie de communication de la ville, mais aussi le long de la rue de la République, le rez-de-chaussée des immeubles est majoritairement occupé par des commerces, des boutiques ou des restaurants, dont la vitrine attire le regard.

Datant du XIX<sup>ème</sup> siècle ou du début du XX<sup>ème</sup> siècle, ou inspirées de devantures anciennes de ces époques, les devantures contribuent sensiblement à la qualité de l'espace public dont elles constituent les premiers composants. Pourtant la plupart sont dominées par les étages supérieurs des immeubles d'un style architectural bien différents.

C'est cette combinaison des rez-de-chaussée aux accents XIX<sup>ème</sup> au-dessous de façades plus anciennes qui crée une singularité et un attrait que perçoit, sans forcément s'en rendre compte, le passant, habitant ou visiteur...



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

La ville ancienne / historique

**Combinaison de styles architecturaux**  
entre le rez-de-chaussée commercial  
et les niveaux d'habitation

*Maison Renaissance M.H. (rue Carnot)*

## La ville ancienne / historique qui se renouvelle sur elle-même et se densifie

### Des terrasses d'estaminets du XXI<sup>ème</sup>

#### sur les quais XIX<sup>ème</sup> de la ville historique médiévale

Par l'architecture des immeubles, les activités commerciales diverses et multiples qui animent les terrasses et l'organisation de l'espace public le long des cours d'eau, les quais font la synthèse de la longue histoire de la ville, depuis le Moyen-Age au XXI<sup>ème</sup> siècle, en passant par le XIX<sup>ème</sup> siècle, période à laquelle les quais aménagés après la démolition des remparts....

Au cours des siècles, la façade de chaque immeubles a pu être remaniée plus ou moins et/ou remise au gout du jour, à la mode, aux besoins ou aux moyens des propriétaires.

Le développement d'activités commerciales, commerces, boutiques ou restaurants, a conduit à la transformation du rez-de-chaussée en local accueillant du public, souvent prolongé sur le domaine public par une terrasse qui doit attirer et faire envie aux passants, clients potentiels, par son originalité, son design, ses couleurs, ses annonces... ou, *a minima*, impérativement répondre, par son aménagement, aux attentes et critères esthétiques (et de mode) de nos contemporains...

C'est la combinaison-même de styles, de vocabulaire architectural et d'évocations d'époques différentes, qui témoigne de l'ancienneté de la ville et de sa particularité de s'être renouvelée sur elle-même, tut au long de son histoire...



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères  
La ville ancienne / historique



**Combinaison de styles architecturaux**  
entre les niveaux d'habitation,  
le local commercial et la terrasse  
et les quais du XIX<sup>ème</sup> siècle  
*Quai Rouget de Lisle*



## Les accès historiques

### à la ville ancienne : Portes & Ponts

Force est de constater qu'il ne reste pas grand-chose des Portes monumentales représentées sur les iconographies anciennes. Pourtant, les accès à la ville historique sont inchangés et imposent toujours le franchissement des bras de Sorgues.

### Mettre en scène les accès à la ville

Outre l'absence de « portes », l'élargissement des ponts pour faciliter la circulation et l'implantation de stationnement en bordure et même au-dessus de l'eau font disparaître cette contrainte avec laquelle l'urbanisme L'islois a dû composer : la présence des bras de Sorgues.

Il conviendrait de « mettre en scène » les accès, redonner à lire et à comprendre la complexité et la singularité du site. Par des aménagements appropriés, des usages et un langage architectural et paysager spécifiques, les habitants comme les visiteurs pourraient renouer avec la ville ancienne et, ce faisant, mieux l'apprécier et mieux respecter son patrimoine.



*Porte de Ville-Vieille*



*Porte de Bouigas*

## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

La ville ancienne / historique



*Vue de la Ville (Laincel, XVIII<sup>ème</sup> siècle)*



## Les portes de la cité accès historique au cœur de la ville patrimoniale

Ceinturée d'eaux, et autrefois de remparts, la cité historique de L'Isle-sur-la-Sorgue est marquée par ses « portes », qui donnent accès au cœur de la ville.

De nos jours comme autrefois, les « portes » constituent des points stratégiques de la ville, alliant plusieurs fonctions :

- Le repère physique des limites de la ville intra muros,
- Le contrôle de l'accès au centre urbain,
- Le franchissement des bras de Sorgues.

Ainsi les abords de ces « portes » jouent un rôle essentiel dans la perception des contours de la ville patrimoniale de L'Isle-sur-la-Sorgue. Ils méritent alors une attention toute particulière pour une mise en scène (et en valeur).



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN a) Les ambiances paysagères Les portes de la ville



#### La Porte de Bouigas

Une entrée privilégiée  
entre trafic routier et miroir d'eaux...



#### La Porte des Gorlands dite Porte d'Avignon :

Une aire de stationnement incongrue  
au-dessus de la Sorgue...



#### La Porte des Frères Mineurs dite Porte de la colonne

Une entrée magistrale  
au dans une ville commerçante...



#### Le Portalet

Une entrée discrète  
entre Monument Historique  
et immeuble collectif à requalifier...



#### La Porte de Villevieille

Une entrée banalisée  
par une surenchères d'enseignes  
et équipements parasitant les façades....

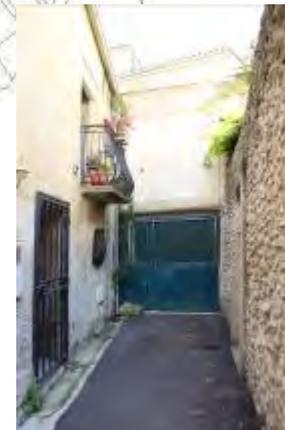
## Les quartiers médiévaux au petit parcellaire en lanière

Dans les quartiers qui ont conservé un petit parcellaire en lanière, le réseau des rues et impasses dégage des ambiances très caractéristiques. Celles-ci sont directement suscitées par l'étroitesse des rues, la densité et l'enchevêtrement des ruelles qui parfois ne mènent nulle part (cul-de-sac), renforcés par l'étroitesse des façades, le rythme des portes d'entrée, la densité d'habitations soulignée par la diversité des styles architecturaux et des mises en couleurs...

Par ailleurs, l'étroitesse de certaines rues empêchant le passage de véhicules, elles sont souvent investies de plantations par les habitants riverains, conduisant à des ambiances très qualitatives de quartiers-villages.. au cœur de la ville...



**II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**  
a) Les ambiances paysagères  
**La ville ancienne / historique**



## Un contraste

### dans les ambiances paysagères des quais

La ville ancienne de L'Isle-sur-la-Sorgue est intégralement ceinturée par des bras de Sorgue, le long desquels ont été aménagés des quais.

Il existe deux ambiances très différentes entre le contour nord et le contour sud, étroitement liée à la dissymétrie dans la répartition et la nature des commerces présents ainsi que les aménagements urbains réalisés. L'ensoleillement et l'exposition au vent dominant : le Mistral, ne suffisent pas à expliquer cette différenciation...

### Les quais « nord » de la ville : la nature à la ville...

Au nord de la ville, l'ambiance paysagère est très bucolique, naturelle et calme. La Sorgue y est très présente, tant par les arbres qui la bordent et ceux de l'aire du Portalet que par la possibilité de cheminer le long du cours d'eau et de le contempler, dans la tranquillité des bord de rivière.

Les bords de Sorgue y sont construits sur tout le tour de ville, mais ne sont aménagés en « quais » que sur une portion. Un mur en pierre sert de garde-corps. Quelques escaliers permettant un accès à l'eau jalonnent le linéaire.

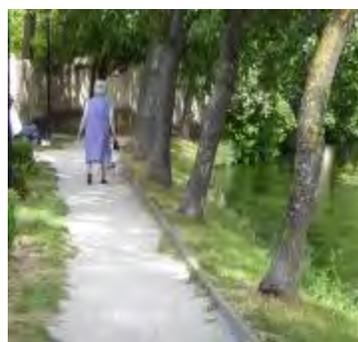
En rive droite, les berges aménagées de manière naturelle, largement arborées, retenues par des pieux, talutées et enherbées. Un cheminement en terre battue reliant Bouïgas au Portalet et à Ville-Vieille, permet toutes sortes d'activités et de déplacements doux...



## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### a) Les ambiances paysagères

#### L'eau dans la ville



**Les quais « sud » de la ville :  
promenade & contemplation**

**terrasses de restaurant & stationnement...**

Bénéficiant d'une belle exposition et relativement bien protégés du vent dominant : le Mistral, les quais « sud » sont davantage fréquentés. Leurs aménagements originels, la qualité des matériaux les composant et le mobilier urbain associé, ainsi que la plantation de platanes, témoignent du rôle de « promenade urbaine » dont ils étaient déjà largement investis.

Aujourd'hui quasi-intégralement voués au tourisme, les quais « sud » se caractérisent par une forte concentration de commerces, glaciers et restaurants, qui étendent leurs activités jusque sur le domaine public avec des terrasses semi-privatives installées en bordure.



**II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**  
a) Les ambiances paysagères  
**L'eau dans la ville**



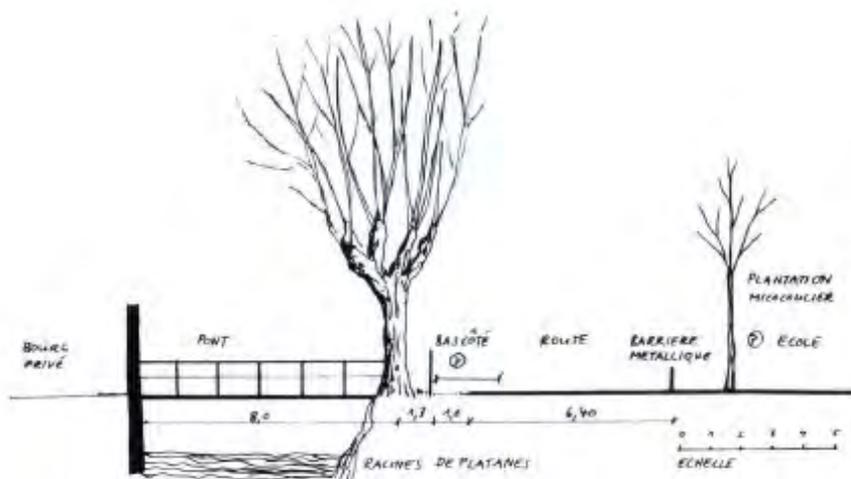
## Les quais de la ville :

### L'aménagement des berges en promenades & terrasses...

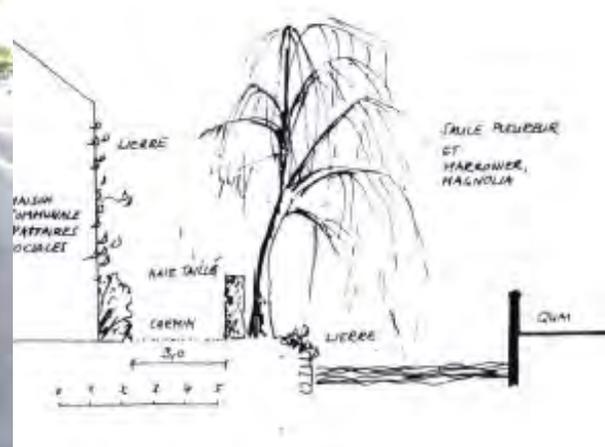
Aménagés lors de la démolition des murailles de la ville, les quais présentent avec un parapet en pierre et sont plantés d'un alignement d'arbres de haute tige qui constitue une ceinture de verdure soulignant le tour de la ville.



**II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**  
a) Les ambiances paysagères  
**L'eau dans la ville**



Sur certains linéaires, la berge est simplement constituée d'un talus de terre renforcé par l'appareil racinaire des platanes qui baigne dans l'eau et maintient la verticalité de la rive. Les arbres sont dans ce cas plantés très serrés et restent de petite taille.



## Les passerelles publiques :

### **Une invitation à la contemplation du patrimoine de l'eau**

L'affluence touristique et la prolifération des terrasses en bord de Sorgue conduisent à une privatisation de la vue du cours d'eau. Le continuum de terrasses coupe les perspectives visuelles sur le cours d'eau. Les bords de Sorgue sont peu accessibles, mis à part en traversant les terrasses. Le cheminement praticable se retrouve restreint à la chaussée,

### **Des balcons-belvédères propice à la contemplation de la rivière**

Finalement, la Sorgue n'est bien perceptible que depuis les passerelles publiques qui enjambent la rivière. Les passerelles deviennent alors des balcons-belvédères sur le(s) spectacle(s) renouvelés de l'écoulement de l'eau, des prouesses de sa faune sauvage (canard, poissons...), ainsi que sur diverses activités spécifiques (pêche, joutes...).

La plus forte singularité de L'Isle-sur-la-Sorgue ne réside pas dans la seule présence de l'eau tout autour de la ville, mais dans la multiplicité des ambiances paysagères étroitement liées à la présence des Sorgues tout à la fois mêmes et très différentes, au cheminements le long de leur cours, à leur franchissement, leur contemplation...

Cette multiplicité provient également du traitement des espaces libres qui lui sont associés. Les quais sont tantôt très urbains et occupés par des aménagements touristiques, tantôt très naturels et bucoliques.



## **II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**

a) Les ambiances paysagères

### **Les bords de Sorgue, Quais & Canaux**

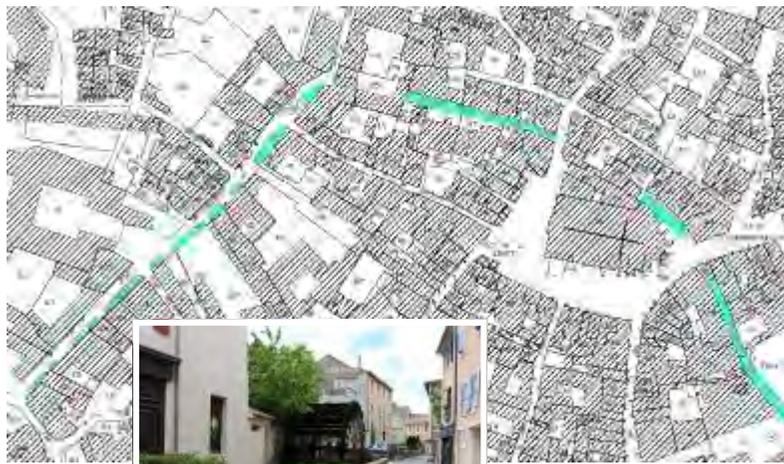


## Le Canal de l'Arquet

Omniprésente dans la ville, l'eau revêt une image très particulière le long du Canal de l'Arquet. Ce bras de Sorgue canalisé traverse la ville en contournant les grands monuments de son centre pour s'écouler et faire tourner les Roues de la très pittoresque rue auxquelles ont donné le nom, jusqu'au Pont-des-Cinq-Sorgues.

### Un bras de Sorgue « confidentiel »

Le Canal de l'Arquet conduit l'eau à travers la ville. Mais on ne la voit pas toujours... pas très facilement... Car le long du Canal de l'Arquet, l'eau devient confidentielle. Elle s'insinue entre les maisons, perceptible seulement pour qui le veut vraiment.. plus ou moins visible selon les saisons et la présence de feuilles sur les arbres qui le bordent...



### Progressivement recouvert...

Le canal de l'Arquet a subi divers travaux modifiant sa présence dans la ville, en particulier son couvrement par :

- des constructions nouvelles, comme en témoigne la comparaison des deux vues ci-contre, qui dans ce cas ont englobé l'arche (visible à l'intérieur de la salle du Restaurant de la Prévoté);
- des élargissements de ponts (derrière la collégiale) et ponceaux, (rue des Roues) ;
- des busages, comme lors de l'élargissement de l'accès à la place Rose Goudard qui a fait totalement disparaître le Canal sous la chaussée..

## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### a) Les ambiances paysagères

#### L'eau dans la ville



Construction



## Les ponts & ponceaux dans la ville

Du fait de l'omniprésence de l'eau dans la ville, le paysage urbain se singularise par certains éléments architecturaux directement liés. Ce sont en particulier les ponts et ponceaux qui donnent accès à divers immeubles implantés le long du Canal de l'Arquet.

Enjambant l'eau qui court, les ponts et ponceaux participent à l'ambiance singulière de la pittoresque rue des Roues.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

#### a) Les ambiances paysagères

#### L'eau dans la ville

## Les roues

Les roues constituent l'élément principal de la typicité des lieux et du charme des ambiances paysagères de L'Isle-sur-la-Sorgue. Immobiles ou en mouvement, les roues soulignent l'omniprésence de l'eau dans la ville. En toute discrétion, leurs silhouettes sont l'évocation d'un passé industriel très intense...

Des 62 roues que comptait L'Isle-sur-la-Sorgue au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont la majorité installées sur les bras de Sorgue à proximité immédiate et dans la ville, seules 15 sont encore en place, dont 14 dans et autour de la ville historique.

Depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle date à laquelle J.GUIGUE (1939) dresse un état des lieux très précis des roues existantes, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a conservé toutes ses roues.

### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

#### a) Les ambiances paysagères

#### Les bords de Sorgue, Quais & Canaux



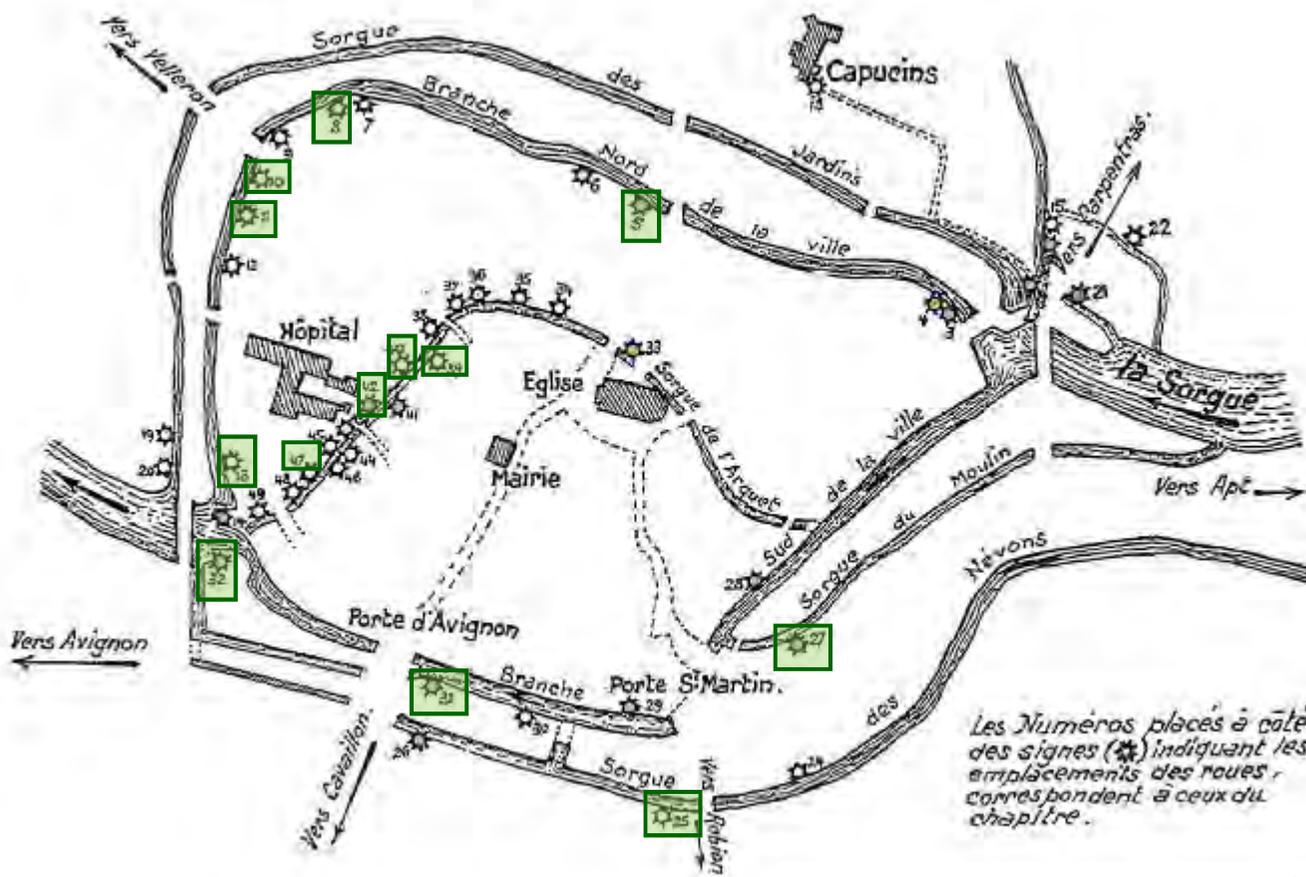
## Les roues

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, L'Isle-sur-la-Sorgue comptait 62 roues, installées en majorité sur les bras de Sorgue à proximité immédiate et dans la ville. Certaines se trouvaient à l'emplacement d'un moulin plus antérieur au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les roues portaient usuellement le nom de leur propriétaire. La liste ci-contre montre que toutes les roues encore en place au début du XX<sup>ème</sup> siècle, existent toujours aujourd'hui (repérées en vert)..

### Localisation des roues du XIX<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècles

Plan extrait des « Notes sur L'Isle » (1939)



#### LEGENDE du plan :

- Roue encore en place début XXI<sup>ème</sup>
- Implantation de moulin avérée avant le XIX<sup>ème</sup> siècle

#### LEGENDE de la liste

- Roue implantée avant le XIX<sup>ème</sup>
- Roue encore en place début XX<sup>ème</sup>
- Roue implantée avant le XIX<sup>ème</sup>, encore en place début XX<sup>ème</sup>

## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### a) Les ambiances paysagères

#### Les bords de Sorgue, Quais & Canaux

### Liste des roues de L'Isle au XIX<sup>ème</sup> siècle

Source : « Notes sur L'Isle » (1939)

- |  |  |
|--|--|
| 1 - Usine de Mousquetv                           | <b>31 - Roue de la Porte d'Avignon</b>   |
| 2 - Usine et roue de Sorguette                   | 32 - Usine dite La Valabrègue  |
| 3 & 4 - Moulins du Bassin de Bouïgas             | 33 - Moulin dit de la Ville  |
| <b>5 - Roue du Portalet</b>                      | 34 & 35 - Moulin à soie  |
| 6 - Roue dite Arnaudet                           | 36 & 37 - Moulin à soie  |
| 7 - Roue de Goudard St-Amour                     | 38 - Roue de Casal (1832)  |
| <b>8 - Roue Lille</b>                            | <b>39 &amp; 40 - Roues de Victor Courtet (soie filature)</b>   |
| 9 - Roue du pont de Ville-Vieille                | <b>41 &amp; 42 - Roue de l'Hôpital et Roue de Genet (1760-1762)</b>  |
| <b>10 - Roue des Minimes</b>                     | 43 - Roue de Jacques Beaud (1809, soie)  |
| <b>11 - Roue des Lices de Ville-Vieille</b>      | 44 - Roue Genet (soie) disparue  |
| 12 - Roue nouvelle des Lices de Ville-Vieille    | 45 & 46 - Roues Villars  |
| <b>13 - Roue des Tourelles, dite Roue Robert</b> | <b>47 - Roue Antoine Crosset</b>   |
| 14 - Roue des Hospices                           | 48 - Roue François Crosset (tanneur)   |
| 15 & 16 - Usine Notre-Dame                       | 49 - Roue Peytier (filature laine, puis teinturerie)   |
| 17 - Scierie Rousset                             | 50 - Tannerie du Cours St-Véran  |
| 18 - Usine des Capucins                          | 51 - Moulin de St-Véran  |
| 19 - Roue de l'école Benoit                      | 52 - Moulin de la Coucourde (farine)   |
| 20 - Roue du Grand Jardin                        | 53 - Usine Crosset de St-Véran   |
| 21 - Usine du Pont neuf                          | 54 - Moulin Duluc  |
| 22 - Usine du Château de Six Francs              | 55 - Usine de la Pyramide  |
| <b>23 - Usine St-Jean</b>                        | 56 - Usine de Bonaventur   |
| 24 - Roue de St-Martin                           | 57 - Usine de Malakof  |
| <b>25 - Roue Giraud</b>                          | 58 - Moulin Moricelly, farine  |
| 26 - Usine du Moulin-Vert                        | 59 - Roue Crosset  |
| <b>27 - Moulin Milhe</b>                         | <b>60, 61 &amp; 62 - Moulins Premiers époque très ancienne (probablement 3<sup>ème</sup> : moulin à papier 1563)</b> |
| <b>28 - Roue Roze</b>                            |  |
| 29 - Roue de Joannis                             |  |
| 30 - Roue Jourdan                                |  |

# Les roues de L'Isle-sur-la-Sorgue : un patrimoine hydraulique, mais aussi immatériel...

## Structure & Fonctionnement des roues

Une roue hydraulique n'est jamais là par hasard : elle est toujours reliée à un moulin (ou du moins l'a été). Les roues à aubes nécessitent des aménagements ou installations particuliers qui permettent de faire tourner les machines. Elles ont également besoin d'un courant assez fort (comme sur une pente), d'où la création de « chutes d'eau » artificielles, ainsi que l'existence d'un système de régulation du niveau de l'eau.

Le principe de fonctionnement de la **roue à aubes**, dite aussi **roue par en-dessous**, réside dans l'entraînement par le courant d'eau qui pousse les aubes (planes) : le débit de l'eau pousse les pales en bois et provoque la rotation de la roue du moulin.

Ce type de roue verticale diffère de trois autres grandes familles de roues :

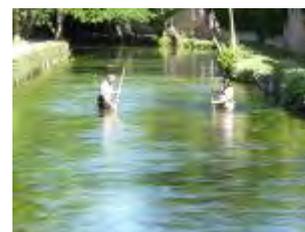
- **roue par en-dessus** (l'eau arrive par un canal et se déverse sur le sommet de la roue, emplissant des godets qui par leur poids, vont descendre, actionnant la rotation du tronc),
- **roue de poitrine** (l'eau arrive contre la roue, entre le sommet et l'axe),
- **roue de côté** (l'alimentation arrive par le côté, en dessous de l'axe).



## L'entretien des Sorgues en amont et en aval des roues

Jadis, il revenait à chaque propriétaire de bien entretenir la portion de canal située à l'endroit de sa parcelle...

Aujourd'hui, les travaux continus prodigués pour entretenir les ouvrages et éléments de ce patrimoine hydraulique emblématique, sont prodigués par le service « Sorgue », au sein de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, service spécialement dédié à l'entretien du réseau hydraulique et des ouvrages qui le jalonnent



## L'entretien des roues



## Les hommes des roues...

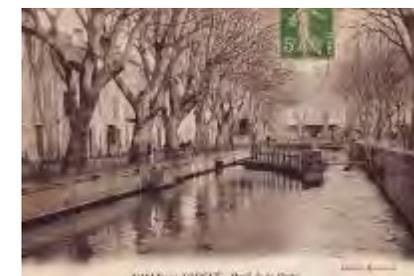
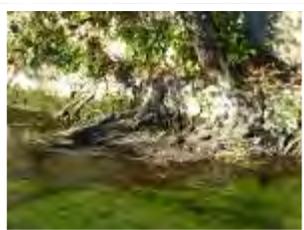
L'entretien des roues revenait autrefois aux bénéficiaires directs de la force hydromotrice des bras de Sorgue et canaux, à savoir les propriétaires des moulins et fabriques.

Aujourd'hui, les ouvrages et éléments de ce patrimoine hydraulique emblématique demandent des travaux d'entretien constants, prodigués par la Communauté de Communes.

## Le végétal dans la ville :

### De nombreux espaces de respiration...

Malgré sa forte densité urbaine, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de nombreux espaces de respiration, publics ou privés, qui participant largement à la singularité des ambiances paysagères. La mise en valeur de la ville patrimoniale doit tenir compte et renforcer l'ambivalence naturelle et urbaine de la ville intra muros, notamment par la présence d'espaces plantés qui dialoguent et contrastent avec la minéralité des espaces aménagés.



**II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**  
a) Les ambiances paysagères  
**Le végétal dans la « ville-nature »**

## Le végétal dans la ville

Malgré la forte minéralité des espaces publics de circulation, la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose d'une image de « ville-nature »...



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

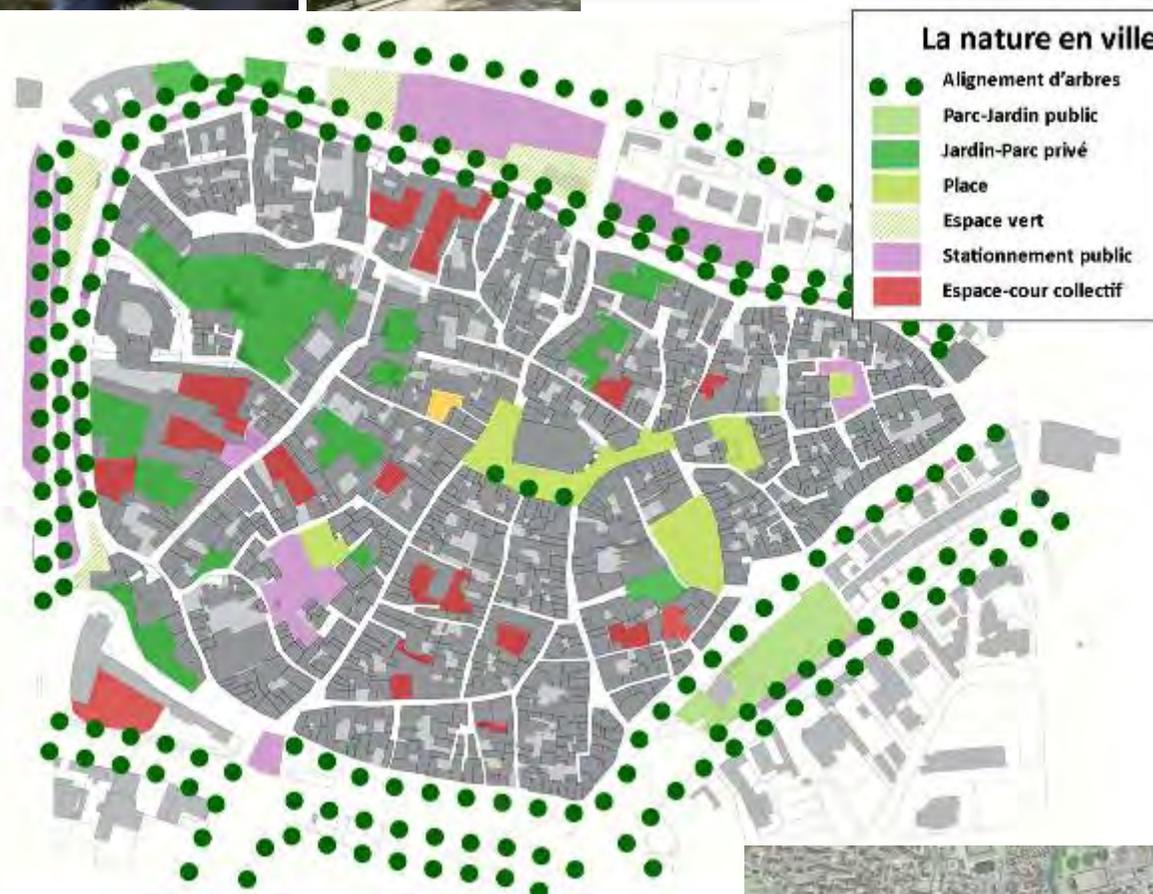
#### Le végétal dans la « ville-nature »

### Une forte présence végétale

Le long des bras de Sorgues, sur les quais, sur les places, publics ou de propriétés privées, le végétal est très présent dans la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, de diverses manières : espace vert, parc-jardin, cour végétalisée, plantations d'alignement, ripisylve, treilles et plantes grimpantes...

En revanche, de nombreux espaces de cours, privés et/ou collectifs, sont peu végétalisés et leur revêtement leur confère une ambiance très citadine ou « minérale ».

A quelques rares exceptions près dans les parcs d'hôtels particuliers (séquoïa, cèdre du Liban, palmier, bambous...), les essences font partie des palettes d'espèces locales d'arbres et d'arbustes, bien adaptées au contexte environnemental (bord de Sorgues, parc-jardin, cour...) et au climat de L'Isle-sur la-Sorgue.



### La conservation des espaces de jardins dans la ville

Les nombreux jardins recensés par le cadastre de 1828 (en vert sur la figure ci-dessous) sont presque intégralement conservés. Sans doute leur flore, leur composition ou leur aménagement a évolué, mais peu ont été supprimés (bâties), à l'exception des îles dévolues au jardin (J.) et aux cultures (T.) et quelques parcelles de-ci de-là..



## Une « ville-nature »

L'image de « ville-nature » de L'Isle-sur-la-Sorgue tient en la présence de plusieurs grands parcs-jardins au centre ou à proximité immédiate du centre historique, qui participent à la qualité du cadre de vie en suscitant une ambiance fortement végétale qui contraste avec la minéralité des espaces publics.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères  
**Le végétal dans la « ville-nature »**

#### Les magnifiques parcs publics des Châteaux Gauthier et des Névons

L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de deux parcs publics, en périphérie immédiate de la ville intra muros, sur la première couronne délimitée par la Sorgue de la Cigarette et le Canal des Névons respectivement :

- le **square-parc public**, correspondant au jardin du « Château des Névons » (actuelle caisse d'Épargne), au Sud-Est de la cité,
- le **Parc Gauthier**, correspondant au jardin du « Château Gauthier », situé au Sud de la cité.

Outre les plaisirs et loisirs prodigués par chacun de ces parcs publics, la présence arborée et leurs éléments d'accompagnement les délimitant participent grandement à l'ambiance naturelle et apaisante de la ville.

Ces deux parcs ont été repérés dans le cadre d'un pré-inventaire des jardins remarquables de la région PACA.



**Parc-square du Château des Névons**



**Parc Gauthier**



**Parc-jardin et Fontaine de l'Hôtel-Dieu**  
*Vue depuis les Lices*



**Parc-jardin de l'Hôtel de Guilhem**  
*Vue depuis la rue A. Benoît*

#### Des parcs-jardins privés

Non ouverts pour le public, certains parcs-jardins d'hôtels particuliers de la ville contribuent également à cette ambiance de « ville-nature ». Par-dessus les murs de clôture, généralement très hauts, à travers le portail du jardin ou encore dans une perspective visuelle proche ou lointaine, leur masse boisée participe au paysage urbain de L'Isle, laissant apercevoir la silhouette des grands arbres d'essences locales ou exotiques, et deviner certains éléments d'accompagnement spécifiques des jardins, tout particulièrement la fontaine monumentale...

C'est le cas du parc-jardin de l'Hôtel-Dieu, perceptible depuis les Lices et le cours Victor Hugo, ainsi que l'ensemble arboré des parcs-jardins de l'Hôtel de Guilhem et des hôtels particuliers voisins, perceptibles depuis la rue Benoît.

## Les alignements d'arbres

### Des éléments structurants du paysage urbain du centre de L'Isle

La présence de grands arbres participe fortement à l'ambiance paysagère de certains secteurs de la ville.

### Le soulignement des bras de Sorgue

Sur les quais, des plantations d'alignement fournissent de l'ombrage au cheminement qui longent les Sorgues, ainsi que sur les façades, particulièrement important pour les édifices exposés au sud (quai Rouget de Lisle).

Le long de la Sorgue septentrionale, quelques sujets spontanés (figuiers, frêne...) se combinent aux plantations d'alignement du quai. La rive droite de la Sorgue est également très arborée. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une ripisylve naturelle, les espèces d'arbres et d'arbustes qui la compose sont locales : frêne, etc.

Enfin, de nombreux figuiers se dressent le long du Canal de l'Arquet.

### L'ombrage des places et placettes

Toutes les places et placettes de L'Isle sont marquées de grands arbres qui dispensent un ombrage très appréciable en été tout en ne privant pas, l'hiver venu, les façades des précieux rayons de soleil et de l'éclairage naturel. Les essences plantées sont principalement le Platane, dans une moindre mesure le Micocoulier, le Tilleul...

### Les plantations des grands boulevards

Les mails plantés qui bordaient les cotés de l'Isle sur la Sorgue, ne sont plus malheureusement affectés à la promenade et au piéton, mais sont devenus des axes routiers importants et, pour la partie centrale, des lieux de stationnement de véhicules.

- à l'ouest le **Cours Victor Hugo**, anciennement Ville vieille, voie du XVIII<sup>ème</sup>, accompagné par une plantation urbaine de haute futaie,
- au Sud le **Cours Saint Véran** et le **Cours Sainte Anne**
- à l'Est le **Cours des Platanes**,
- au Nord-Est le **Cours Salviati**, d'une grande noblesse malgré l'état des plantations.



## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

### Le végétal dans la « ville-nature »



## Les plantes et arbres isolés : appropriation et embellissement



### Les plantations des riverains

Dans certaines rues, en particulier dans les impasses ou les ruelles inaccessibles aux véhicules, les habitants riverains s'efforcent de faire pousser diverses plantes, au pied ou le long des façades ou dans des jardinières, petites ou grandes, pour habiter leur environnement et embellir leur cadre de vie, assurer de l'ombrage et apporter une diversité de couleurs changeantes selon les saisons.

Les plantes grimpantes les plus utilisées sont la glycine, la bignone (Trompette de Jérico), la vigne-vierge et l'ampélopsis, le jasmin et la vigne.

D'autres essences leur sont souvent associées : le laurier-rose, le chèvrefeuille, le plumbago pour les plantes fleuries ; le cyprès et le pin-pignon pour leur feuillage persistant ; le bambou pour son exotisme...



## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

a) Les ambiances paysagères

Le végétal dans la « ville-nature »



### L'embellissement d'espaces publics par les plantations

Par leurs aménagements anciens ou parce qu'ils sont en attente de requalification, certains espaces publics bénéficient d'efforts d'embellissement par les plantes. Plusieurs modèles de jardinières accueillent de jeunes arbres ou diverses autres plantes qui apportent une note végétale au lieu..

Souvent les jardinières suppléent aux bornes pour limiter ou interdire l'accès aux véhicules...



**b) Les usages des espaces libres**

## Les usages des espaces libres : le domaine public & les espaces privés ou collectifs

### Vivre la ville patrimoniale...

Pour tout habitant de la ville, « *vivre la ville* » ne signifie pas / ne se résume pas seulement à y loger, y résider, occuper une habitation située dans la ville et/ou y travailler.

C'est aussi pratiquer ses espaces publics, y faire ses promenades, se déplacer, cheminer, flâner, se détendre, y rencontrer des voisins et d'autres personnes, connues ou inconnues, avec lesquelles échanger quelques mots, un regard, un sourire...

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue offre de beaux espaces pour ces activités qui font que l'on pratique un lieu, que l'on s'y sent bien, que l'on fait partie de son fonctionnement.

Par principe, l'aménagement des espaces publics répond en premier lieu aux besoins des habitants qui vivent en ville, des habitants de la commune ou des alentours qui viennent y chercher des services, ainsi que des visiteurs qui y passent ou y séjournent. Bien ses besoins ne soient pas forcément de même nature, chacun-e doit y satisfaire ses envies, pouvoir trouver des réponses à ses attentes quotidiennes ou ponctuelles.

Parmi les aménagements publics destinés à tous, les **cheminements piétons** et les **bancs publics** sont les plus importants car ils permettent une pratique douce et concrète, sans intermédiaire, de la ville.

Lieux à la fois en ville et en prise directe avec la nature, les bords de Sorgues sont essentiels dans le fonctionnement de la ville en terme d'expériences personnelles, de pratiques et de services, aux riverains comme aux visiteurs.

Dans la ville comme sur les quais, force est de constater que les bancs sont peu nombreux, rarement privilégiés par rapport aux véhicules (stationnement), parfois mal positionnés et/ou relégués dans les espaces relictuels...



*Banc public qui tourne le dos à la Sorgue...*

*Parfois c'est pire : inutilisable*

*entre poubelles et bagnoles...*

*face aux poubelles...*

## La Sorgue, ses bras secondaires et ses canaux : un réseau d'espaces libres singuliers dans la ville

### Le charme évocateur des « nego-chin »

Le long de la Sorgue, de ses bras ou de ses canaux, de frêles embarcations en bois semblent attendre. ...

Semblant tout juste abandonnées par ses propriétaires, ou à moitié coulées, ces barques plates, dénommées localement « nego-chin », témoignent d'un attachement certain des l'islois aux espaces de l'eau et de la diversité de leurs usages.

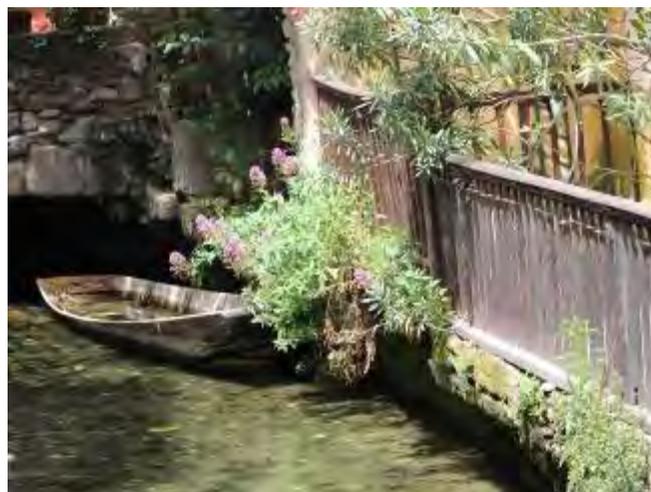
### Les Joutes :

#### un sport traditionnel intimement lié à la Sorgue..

Autrefois indispensables aux pêcheurs, ces barques sont encore aujourd'hui la fierté de leur propriétaire.

Elles offrent également le loisirs de la pratique d'un sport traditionnel : les joutes.

Ce sport traditionnel est encore bien vivant dans le Midi, en Provence (Martigues, Arles / Bouches-du-Rhône) et en bas-Languedoc (Sète / Hérault) et dans la Vallée du Rhône (Saint-Vallier / Drôme)...



**II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN**  
b) Les usages des espaces libres  
**Les Sorgues, des espaces libres singuliers**



**La mise en scène « touristique » des Sorgues**

Le réseau d'espaces libres singuliers dans la ville que constituent la Sorgue, ses bras secondaires et ses canaux participe à la promotion touristique de L'Isle-sur-la-Sorgue, tant en terme d'images que d'animations.

Ainsi sont organisés sur les eaux des Sorgues plusieurs évènements tout à fait pittoresques, pour le plus grand bonheur des visiteurs et des habitants...

**Le Corso**



**Le marché flottant**



*Source : Clichés  
extraits du Site WEB-  
de la ville*

**La fête des pêcheurs**



## Les commerces et l'utilisation du domaine public

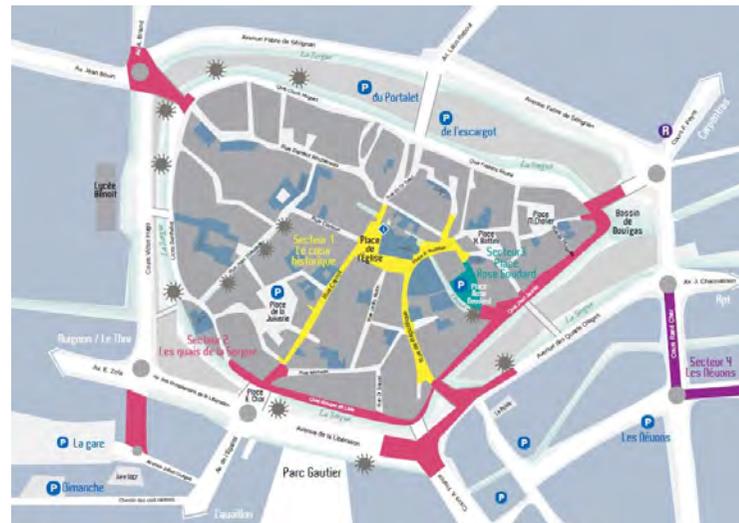
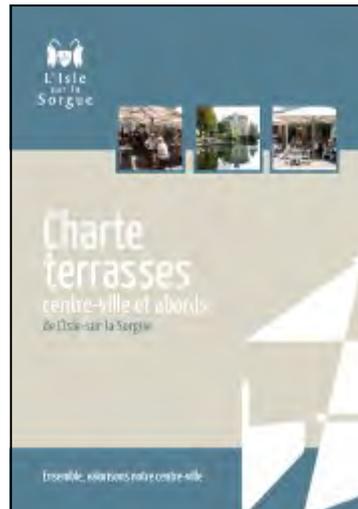
### Les terrasses

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue s'est dotée d'une charte des terrasses en direction des commerçants afin de maintenir la qualité environnementale et urbaine de son centre-ville et contribuer à son développement économique.

En effet, l'activité commerciale est un levier majeur d'attractivité territoriale tant sur le plan des services de proximité et de lien social auprès des habitants que sur celui d'une offre touristique adaptée aux attentes des visiteurs et à la hauteur de la toute nouvelle dénomination « commune touristique » attribuée le 24 février 2015 par arrêté préfectoral.

La mise en œuvre de cette charte des terrasses permet la formalisation d'un cadre qui accompagne l'ensemble des commerçants engagés, auprès de la commune, à embellir et poursuivre l'effort de développement du territoire communal.

Outre l'aspect « réglementaire » indispensable de cet outil, il s'agit avant tout pour la municipalité de faciliter l'installation et la pérennité de l'activité commerciale dans un projet commun de cohérence et de mise en valeur de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.



### II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN b) Les usages des espaces libres Les activités commerciales



## Les commerces et l'utilisation du domaine public

### Le foisonnement de commerces

Avec la forte fréquentation touristique de L'Isle-sur-la-Sorgue s'accompagne de la prolifération de commerces et d'une occupation temporaire du domaine public pour présenter aux visiteurs toutes sortes de marchandises...



### Foires & marchés

Tous les jeudi matin, ainsi que certains dimanches et pendant les grandes foires, une grande partie du centre-ville devient un vaste marché, notamment sur la place de l'église, la place Rose Goudard et sur les quais. Pour l'occasion, la circulation est interdite : le centre de la ville devient alors quasi entièrement piéton...

De même, plusieurs fois l'an, les grands foires aux Antiquités et à la Brocante ainsi que la Fête votive, se tiennent sur les boulevards qui ceinturent la ville : ces avenues très circulantes, encombrées de véhicules et totalement dévolues au trafic routier, deviennent totalement piétonnes, quelques jours durant.



## II.1.3. LE PAYSAGE URBAIN

### b) Les usages des espaces libres

#### Les activités commerciales